



eau  
métropole  
ROUENNORMANDIE

**RAPPORT ANNUEL 2022**  
SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU  
SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE



métropole  
ROUENNORMANDIE



# Sommaire

<b>I. PRESENTATION GENERALE EAU DE LA METROPOLE-ROUEN-NORMANDIE</b>	<b>3</b>
<b>1 - Les Chiffres Clés et Faits Marquants</b>	<b>3</b>
<b>2 - Mode de gestion et d'organisation des services de l'Eau de la Métropole-Rouen-Normandie au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>6</b>
<b>3 - Indicateurs financiers de la Métropole-Rouen-Normandie en 2022</b>	<b>9</b>
1 - Structure budgétaire	9
2 - Recettes et charges du service	9
3 - Indicateurs financiers	10
4 - Facturation et Prix de l'Eau	10
<b>4 - Ressources en eau - Production et zones de distribution</b>	<b>11</b>
1 - Les ressources	11
2 - Qualité des eaux distribuées	16
3 - Préservation de la ressource - Études	17
<b>5 - Exploitation - Caractéristiques techniques</b>	<b>25</b>
1 - Indicateurs techniques	25
2 - Patrimoine	29
<b>6 - Gestion clientèle abonnés</b>	<b>32</b>
1 - Abonnés	32
2 - Volumes consommés	32
3 - Indicateurs de performances	33
<b>7 - Programme de travaux réalisés sur le territoire de la Métropole en 2022</b>	<b>35</b>
<b>II. PRESENTATION PAR SERVICE</b>	<b>37</b>
<b>1 - Service exploité directement par la Métropole - Secteur Rouen-Elbeuf</b>	<b>37</b>
1 - Présentation du service	37
2 - Indicateurs techniques	38
3 - Données clientèle - abonnés	40
4 - Qualité de l'eau	40
5 - Indicateurs de performance	43
<b>2 - Contrat d'exploitation en Régie avec prestation de service du Secteur Nord-Ouest 2021</b>	<b>44</b>
1 - Présentation du service	44
2 - Indicateurs techniques	45
3 - Données clientèle - abonnés	47
4 - Qualité de l'eau	47
5 - Indicateurs de performance	50
6 - Indicateurs financiers	51

<b>Annexe 1 : Synthèse des données 2022 par commune</b>	<b>53</b>
<b>Annexe 2 : Rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine - Agence Régionale de Santé (ARS)</b>	<b>58</b>
Régie secteur Rouen : Rouen La Jatte	58
Régie secteur Rouen : Rouen Grand Mare Châtelet	59
Régie secteur Rouen : Rouen Bas de ville	60
Régie secteur Rouen : Darnétal	61
Régie secteur Rouen : Fontaine-sous-Préaux	62
Régie secteur Rouen : Montmain	63
Régie secteur Rouen : Plateau Est Franqueville	64
Régie secteur Rouen : Plateau Est Neuville	65
Régie secteur Rouen : Roncherolles sur le Vivier	66
Régie secteur Rouen : St Aubin-Épinay BS	67
Régie secteur Rouen : St Jacques-sur-Darnétal Épinay HS	68
Régie secteur Rouen : St Léger du Bourg Denis	69
Régie secteur Rouen : St Martin du Vivier	70
Régie secteur Rouen : Grand-Quevilly	71
Régie secteur Rouen : Oissel	72
Régie secteur Rouen : Banlieue Sud de Rouen	73
Régie secteur Rouen : Grand Couronne - Moulineaux	74
Régie secteur Rouen : La Maison Brulée	75
Régie secteur Elbeuf : Caudebec-lès-Elbeuf	76
Régie secteur Elbeuf : Elbeuf Buquet	77
Régie secteur Elbeuf : Elbeuf Est	78
Régie secteur Elbeuf : Elbeuf Ouest	79
Régie secteur Elbeuf : Freneuse	80
Régie secteur Elbeuf : Orival	81
Régie secteur Elbeuf : St Aubin-lès-Elbeuf	82
Régie secteur Elbeuf : St Pierre-lès-Elbeuf	83
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : St Martin de Boscherville	84
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Sahurs	85
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Bardouville	86
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Yville sur Seine	87
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Le Trait	88
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Jumièges	89
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Saint Paër	90
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Duclair	91
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Yainville	92
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Déville lès Rouen	93
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Maromme Mélange	94
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Maromme Usine de traitement	95
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Houpeville	96
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Malaunay - Le Houlme	97
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Hénouville Métropole	98
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Isneauville	99

<b>Annexe 3 : Délibérations et Programme de travaux sur le territoire de la Métropole en 2023</b>	<b>100</b>
---------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

<b>Annexe 4 : Glossaire</b>	<b>107</b>
-----------------------------	------------

# Présentation Générale EAU de la Métropole-Rouen-Normandie

## 1 - Les Chiffres Clés et Faits Marquants

### ❖ Chiffres Clés

**Nombre d'abonnés : 208 145 pour 503 849 habitants (estimation sur la base des données population totale INSEE 2020), y compris les habitants desservis par EAU de la Métropole Rouen Normandie résidant sur la commune de Quincampoix (hameau de la Muette).**

**Volumes consommés autorisés : 25 593 070 m<sup>3</sup>/an, soit 70 119 m<sup>3</sup>/jour en diminution de 1,7%**

**Volumes distribués : 31 047 707 m<sup>3</sup>/an soit 85 062 m<sup>3</sup>/jour en diminution de 1,4%**

**27 ressources (champ captant) pour une capacité totale théorique de production de 215 520 m<sup>3</sup>/jour dont 7 usines de traitement**

**92 réservoirs pour une capacité globale de 124 160 m<sup>3</sup>, et 9 cuves d'eaux traitées en sortie usine d'une capacité globale de 11 720 m<sup>3</sup>**

**2 932,3 km de réseau en service (hors branchements)**

**Rendement du réseau 82,76% en diminution de 0,3 points**

**Indice linéaire de perte ILP : 5,10 m<sup>3</sup>/km/jour en progrès de 0,3%**

**Qualité des eaux distribuées en 2022 :**

- Paramètres bactériologiques : 100% des prélèvements conformes
- Paramètres physico-chimiques : 99,64% des prélèvements conformes

### ❖ Faits Marquants

- Refonte de l'intégralité des armoires de commande-télécommunication intersites des sites de production, (programmation chantier 2022/2026)
- Poursuite de l'étude de recensement des conduites en PVC et établissement d'un programme de contrôle CVM (Chlorure de Vinyle Monomère) pour priorisation des renouvellements canalisation PVC (PolyChlorure de Vinyle).
  - Réalisation de 11 opérations en 2022, soit 4.5 km de réseaux renouvelés.
  - Levée de la restriction d'usage pour 32 abonnés-usagers sur la commune de St Pierre de Manneville – chemin de Talbot, chaussée de Caumont, suite aux travaux engagés sur le réseau.
- Travaux de renouvellement de réseau : 61 opérations (y compris celles spécifiques au CVM – voir ci-dessus) soit 16 km. A ces travaux s'ajoutent 1,5 km de rationalisation de réseau, et 1,5 km d'extension créé pour sécuriser la distribution ou suite à l'urbanisation du territoire.
- Travaux de réhabilitation (génie civil, y compris renforcement structurel – Etanchéité et isolation dôme de couverture – Etanchéité intérieure de la cuve extérieure) du réservoir de Saint Jacques sur Darnétal.
- Poursuite de la réhabilitation des filtres bicouches de l'UTEP de Maromme avec la réhabilitation du filtre n°2.
- Réalisation des travaux de sécurisation de la façade du réservoir Léon Salva à Sotteville lès Rouen
- Attribution du marché de travaux de renforcement du forage de Yainville pour la phase 2 de l'interconnexion Yainville-Duclair.

- Attribution du marché de Maîtrise d'œuvre pour la mise à niveau de l'usine d'eau potable de Carville à Darnétal.
- Démarrage des études d'exécution des travaux de création d'un poste de stockage et d'injection de CAP à l'usine d'eau potable de la Jatte à Rouen.
- Démarrage des études de Maîtrise d'œuvre (EP et AVP) pour la mise à niveau de l'usine d'eau potable du Mont Duvé à Elbeuf.
- Démarrage des études d'exécution des travaux de réhabilitation du réservoir Paul Doumer à Saint-Aubin-lès-Elbeuf.
- Démarrage des études de Maîtrise d'œuvre pour la création de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) T5. MOE externe intégrée au projet T5.
- Poursuite des études de Maîtrise d'œuvre interne pour le renouvellement des refoulements de sortie de l'usine de Maromme.
- Réalisation des diagnostics génie civil et équipements des ouvrages suivants par un prestataire externe, suite aux diagnostics internes :
  - Réservoir de Saint Jacques sur Darnétal
  - Réservoir des Canadiens à Bihorel
  - Réservoir sur tour de Yainville
  - Réservoir sur tour de Léon Salva (Diagnostic à poursuivre)
 Et réalisation, en interne, des diagnostics génie civil et équipements :
  - Bâches d'eau traitée de l'usine de la CHAPELLE
  - Réservoir Maryse Bastié
- Dépôt du dossier d'enquête publique pour la DUP du captage de Carville (enquête publique en mars 2023).
- Dépôt des dossiers de consultations interservices pour la révision de la DUP des captages d'Orival et d'Elbeuf.
- Démarrage d'une étude technico-économique particulière dans le cadre de la révision de la DUP du captage de Bardouville.
- Enquête publique (mai-juin 2022), et passage au CODERST (déc. 2022 et fév. 2023) du projet de nouvelle DUP pour Fontaine sous Préaux.
- Finalisation de l'étude BAC des captages de Quevillon et de Oissel.
- Négociation pour l'acquisition des parcelles du PPIS (Périmètres de Protection Immédiat Satellite) de Darnétal.
- Traçages de bétouilles sur l'AAC Carville au printemps 2022.
- Poursuite de la convention de partenariat technico-financier avec le syndicat des bassins versants Cailly Aubette Robec, en particulier :
  - Elaboration d'un programme d'actions agricoles pour l'AAC Quevillon et démarrage de l'animation territoriale
  - Révision du programme d'actions agricoles de l'AAC Fontaine-sous-Préaux
  - Déploiement d'un PSE sur l'AAC Fontaine-sous-Préaux
  - Mise en œuvre du programme d'actions agricoles à la suite de la délimitation de la Zone de Protection de l'Aire d'Alimentation du Captage de Jumièges (ZPAAC) par arrêté préfectoral du 20/12/2019 ; construction d'un projet de Paiement pour Service Environnemental
- Poursuite d'une étude de stratégie foncière du grand cycle de l'eau dont la protection de la ressource en eau.
- Poursuite du suivi complémentaire de la qualité des eaux brutes captées à Quevillon, Elbeuf et Carville.
- Poursuite de la convention de partenariat technico-financier avec le Syndicat d'Eau du Roumois et du Plateau Neubourg (SERPN) dans le cadre de la stratégie de protection des ressources de Moulineaux, Elbeuf et Orival, en particulier :

- Révision du programme d'actions agricoles de l'AAC Moulineaux
  - Initiation de l'élaboration du programme d'actions agricoles de l'AAC Elbeuf
  - Projet de recherche et développement PRIAME l'AAC Moulineaux Varras (PRIorisation des Aménagements de bétaires et Modélisation des impacts sur la ressource en Eau potable)
- Convention de recherche et développement partagés relative au modèle mathématique de gestion des ressources en eau de l'hydro-système Seine-Craie-Alluvion sur les territoires de la Métropole Rouen Normandie et du Syndicat des Bassins Versants Cailly-Aubette-Robec
- Phase terminée (collecte de données et d'investigations géologiques)
  - Phase 2 – signature juillet 2019 – démarrage au 15 février 2020
  - La phase 2 couvre les volets construction d'un modèle géologique 3D, construction et calage du modèle hydrodynamique et simulations de scénarii
  - Elaboration du model en 2022 avec le complément des éléments de connaissance obtenu par les forages d'essai de la recherche en eau. Comité de pilotage programmé le 6 mars 2023
- Convention de recherche et développement partagés relative à la recherche de ressources alternatives en EAU potable pour l'alimentation de la Métropole Rouen Normandie.
- PHASE 2 – signature juillet 2019 – démarrage au 15 février 2020 - La durée prévisionnelle de réalisation : 3 ans
  - Travaux de forages d'essai de septembre 2021 à mai 2022. Les résultats montrent une très bonne productivité et une bonne qualité globale de l'eau mais la présence de perfluorés fait craindre d'autres polluants sur le long terme.
  - Etude terminée, un COPIL se tiendra le 6 mars 2023.
    - La connaissance apportée par cette de prospection de ressources en eau entrera dans la réflexion du Schéma Directeur Général et du Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire à entreprendre à partir de 2023.



**Unité d'ultrafiltration – Usine de la Jatte ROUEN**

## 2 - Mode de gestion et d'organisation des services de l'Eau de la Métropole-Rouen-Normandie au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Métropole-Rouen-Normandie – MRN – succède à la CREA.

Créée au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe – CREA – est née du regroupement de 4 communautés : la Communauté d'Agglomération d'Elbeuf Boucles de Seine (CAEBS) constituée de 10 communes, la Communauté d'Agglomération Rouennaise (CAR) constituée de 45 communes, la Communauté de Communes Seine-Austreberthe constituée de 14 communes et la Communauté de Communes du Trait-Yainville constituée de 2 communes.

Ces quatre communautés d'origine étaient constituées de 13 services AEP - Alimentation en Eau Potable - gérés selon différents modes d'exploitation. Certains de ces services ont été intégralement transférés à la CREA. C'est le cas pour les Syndicats dont toutes les communes d'origine sont membres de celle-ci. Les Syndicats dont seule une partie des communes a adhéré à la CREA ont été scindés.

En application de la loi du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, portant notamment sur l'organisation des Communautés d'Agglomération, les contrats de délégation conclus par toutes ces collectivités ont été transférés à la CREA, ils se sont poursuivis jusqu'à leur terme.

### ❖ Depuis janvier 2021, l'organisation des services est la suivante :

- 1 service Régie exploité directement par la Métropole – Service Rouen-Elbeuf (40 communes)
- 1 service exploité en Régie sous contrat de Prestation de Service (31 communes)
  - PS Nord-Ouest 2021 - titulaire Veolia Eau

Cette organisation est synthétisée dans le tableau et la carte ci-après

DIRECTION de l'EAU ROUEN-ELBEUF (Couperin)	
<b>Régie Rouen-Elbeuf</b>	<b>PS Sect. Nord-Ouest 2021</b>
	<b>Veolia Eau</b>
Amfreville-la-Mivoie	Malaunay
Belbeuf	Maromme
Bonssecours	Mont-Saint-Aignan
Boscs	Notre-Dame-de-Bondeville
Caudebec-lès-Elbeuf	Quevillon
Cléon	Quincampoix (ham. de la Muette)
Darnétal	Sahurs
Elbeuf-sur-Seine	St-Martin-de-Boscherville
Fontaine-sous-Préaux	St-Martin-du-V. (ham. Mont Perreux)
Franqueville-St-Pierre	Saint-Paër
Freneuse	St-Pierre-de-Manneville
Gouy	St-Pierre-de-Varengeville
Grand-Couronne	St-Marguerite-sur-Duclair
Grand-Quevilly	Val-de-la-Haye
La-Bouille	Yainville
La-Londe	Yville-sur-Seine
La-Neuveville-Chant-d'Oisel	
Le-Mesnil-Esnard	
Les-Authieux-sur-le-Port-St-Ouen	
Montmain	
Moulineux	
Oisiel	
Orival	
Petit-Couronne	
Petit-Quevilly	
Quèreville-la-Poterie	
Roncherolles-sur-le-Vivier	
Rouen	
Sotteville-lès-Rouen	
Sotteville-sous-le-Val	
St-Aubin-Celloville	
St-Aubin-Epinay	
St-Aubin-lès-Elbeuf	
St-Etienne-du-Rouvray	
St-Jacques-sur-Darnétal	
St-Léger-du-Bourg-Denis	
St-Martin-du-Vivier	
St-Pierre-lès-Elbeuf	
Touville-la-Rivière	
Ymare	
	Anneville-Ambourville
	Bardouville
	Berville-sur-Seine
	Bihorel
	Bois-Guillaume
	Carteleu
	Déville-lès-Rouen
	Duclair
	Epinay-sur-Duclair
	Hautôt-sur-Seine
	Hénouville
	Houpeville
	Isneauville
	Jumièges
	Le-Houlme
	Le-Mesnil-sous-Jumièges
	Le-Trait



# METROPOLE ROUEN NORMANDIE

-----

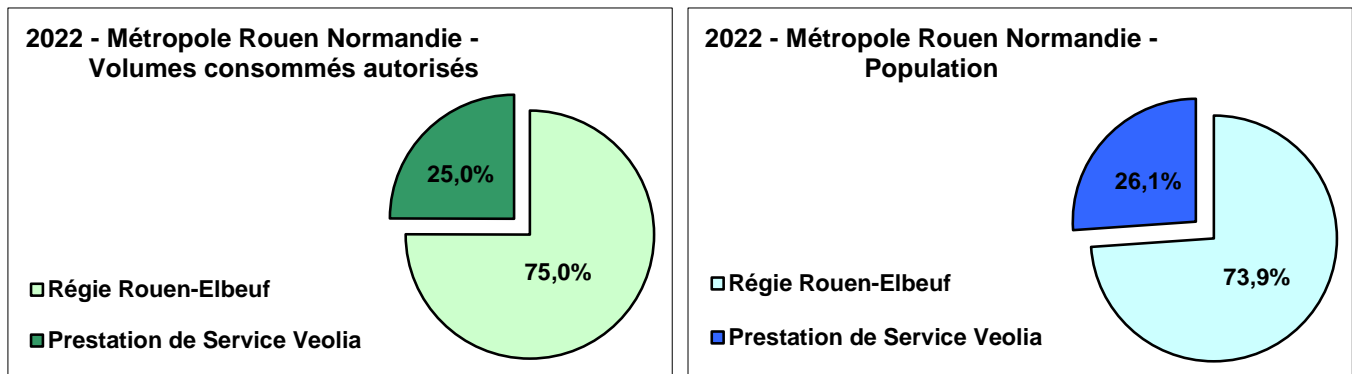
## GESTION DE L'EAU au 1er Janvier 2022



- REGIE ROUEN-ELBEUF EXPLOITEE DIRECTEMENT PAR LA METROPOLE
- REGIE AVEC MARCHE DE PRESTATION VEOLIA EAU (échéance : 31/12/2028)



En 2022 la régie Rouen-Elbeuf, exploité directement par la Métropole, assure l'alimentation de 73,9% de la population et 75% des volumes consommés autorisés. Si on intègre la prestation de service, l'ensemble de la population, bénéficie des services et des prix fixés par délibération de la collectivité.



### ❖ Organisation de la Régie Rouen-Elbeuf, exploitée directement par la Métropole

La Direction Régies Eau-Assainissement de la Métropole Rouen Normandie est composée de 5 Directions Adjointes : Finances, Marchés, Administration ; Travaux neufs eau-assainissement ; Relation aux usagers, Ressources humaines de proximité ; Exploitation assainissement ; Exploitation eau potable.

La direction adjointe chargée de la Relation aux usagers, ressources humaines de proximité, assure notamment l'administration commerciale des usagers-abonnés depuis l'abonnement au service jusqu'à la facturation, y compris la gestion des compteurs et relevé d'index. Le recouvrement des factures est du ressort du comptable public.

La direction adjointe chargée de l'Exploitation eau potable est composée :

- D'un service production qui assure le captage, le traitement de potabilisation de l'eau et son acheminement jusqu'aux réservoirs de stockage.
- D'un service distribution qui assure l'entretien du réseau et la desserte des usagers, y compris la réalisation des branchements.
- D'un service magasin en charge de la gestion des stocks et achats de pièces.

La direction adjointe chargée des Travaux neufs eau-assainissement est composée, entre autres d'un service Études et Maîtrise d'œuvre qui gère les projets Eau et Assainissement. Son périmètre d'action couvre les 71 communes de la Métropole.

La Maîtrise d'ouvrage est assurée par la Direction Cycle de l'Eau qui pilote entre autres la gestion patrimoniale, dont les documents graphiques et réponses DT-DICT, les programmes d'investissement (usines et réseaux), ainsi que les études (BAC, DUP, Recherche en eau...).

Le contrôle de la bonne exécution du contrat de Prestation de Service (titulaire Veolia Eau) est assuré par les directions adjointes chargées de la Relation aux usagers et la direction adjointe chargée de l'Exploitation eau potable, suivant leur domaine de compétences.

### 3 - Indicateurs financiers de la Métropole-Rouen-Normandie en 2022

Les factures type 120m<sup>3</sup> sont présentées dans la note liminaire.

#### 1 - Structure budgétaire

Le budget de l'Eau regroupe les deux types de fonctions de la Régie Autonome de l'Eau de la Métropole :

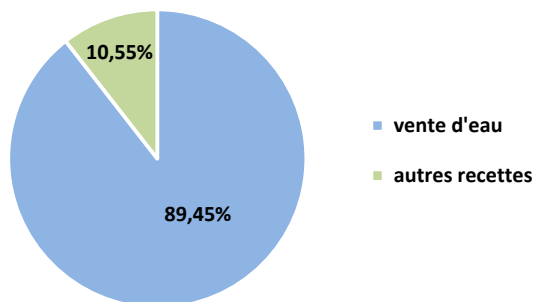
- La fonction de maître d'ouvrage, dont l'objet essentiel est le maintien et le développement du patrimoine de l'ensemble des services, qu'ils soient en régie directement exploités par la Métropole ou contrôlés (prestation de service).
- La fonction d'exploitant qui inclut l'exploitation du service - la production et la distribution de l'eau, la facturation et la gestion clientèle, l'entretien courant des ouvrages et équipements (les charges et les recettes s'y rapportant figurent dans la section de fonctionnement du budget) - et enfin le renouvellement des équipements électromécaniques, des compteurs et des branchements à l'instar des délégataires de services d'eau (les charges correspondantes sont portées en section d'investissement).

Les graphiques ci-après distinguent, par grandes masses, les dépenses et les recettes de l'exercice 2022 et leur répartition par fonction. Les redevances perçues pour le compte de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (préservation de la ressource et pollution) et qui lui sont reversées, ont été extraites des comptes tant en recettes qu'en dépenses.

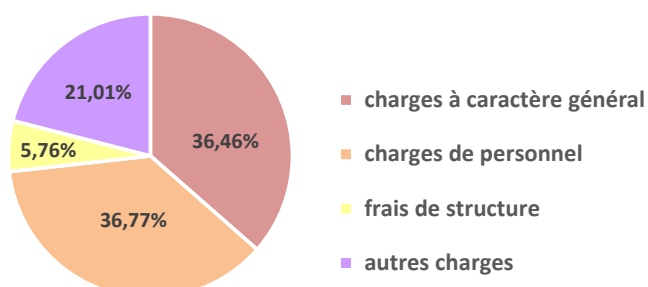
#### 2 - Recettes et charges du service

Eau de la MRN (montants en €HT)	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 en (%)
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>39 452 547</b>	<b>41 576 799</b>	<b>43 967 475</b>	<b>45 636 371</b>	<b>46 547 961</b>	<b>2,0%</b>
vente d'eau	35 396 650	38 133 254	39 900 133	40 655 073	41 636 663	2,4%
autres recettes	4 055 897	3 443 545	4 067 342	4 981 298	4 911 298	-1,4%
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>25 026 974</b>	<b>25 628 651</b>	<b>25 779 115</b>	<b>27 890 511</b>	<b>31 515 661</b>	<b>13,0%</b>
charges à caractère général	9 258 797	10 142 689	9 782 005	8 883 682	11 490 308	29,3%
charges de personnel	10 655 793	11 062 717	11 055 378	11 083 451	11 589 664	4,6%
frais de structure	1 026 514	1 093 846	1 090 144	1 661 950	1 815 096	9,2%
autres charges	4 085 870	3 329 400	3 851 588	6 261 428	6 620 594	5,7%
<b>Charges de la dette (intérêt)</b>	<b>288 610</b>	<b>386 135</b>	<b>399 107</b>	<b>377 143</b>	<b>357 433</b>	<b>-5,2%</b>
<b>Dépenses d'investissement (hors dette)</b>	<b>16 407 295</b>	<b>13 249 787</b>	<b>13 980 603</b>	<b>16 592 246</b>	<b>15 168 664</b>	<b>-8,6%</b>
<b>Charges de la dette (capital)</b>	<b>3 989 219</b>	<b>4 203 217</b>	<b>4 464 100</b>	<b>4 513 145</b>	<b>4 581 568</b>	<b>1,5%</b>
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>697 033</b>	<b>976 764</b>	<b>718 204</b>	<b>1 852 721</b>	<b>1 087 112</b>	<b>-41,3%</b>
Subventions et autres recettes	543 233	944 340	713 514	1 794 405	1 080 021	-39,8%
Cession	153 800	32 424	4 690	58 316	7 091	-87,8%
<b>Emprunt</b>	<b>7 500 000</b>	<b>7 335 987</b>	<b>822 033</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,0%</b>

Répartition des recettes de fonctionnement



Répartition des dépenses de fonctionnement



### 3 - Indicateurs financiers

#### Dettes de la collectivité :

❖ Durée d'extinction de la dette, indicateur de performance P153.2 : 2,15 années.

Eau de la MRN (montants en €HT)	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 en (%)
Durée d'extinction de la dette (en années)	2,51	2,76	2,17	2,14	2,15	0,5%
Encours de la dette 31/12/N	41 458 234	44 591 004	40 948 937	36 435 792	31 854 224	-12,6%
Montant remboursé durant l'exercice	4 277 828	4 589 353	4 863 208	4 890 288	4 939 001	1,0%
dont en capital	3 989 218	4 203 217	4 464 100	4 513 145	4 581 568	1,5%
dont en intérêt	288 610	386 135	399 107	377 143	357 433	-5,2%

#### Montant des amortissements en €HT :

Eau de la MRN (montants en €HT)	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 en (%)
Montant des amortissements	6 104 162	7 060 344	6 398 884	6 604 537	6 785 287	2,7%

#### Montant global de subventions perçu en €HT :

Eau de la MRN (montants en €HT)	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 en (%)
Montant global de subvention (Investissement) perçu - Agence de l'Eau	312 986	529 821	352 641	750 971	765 551	1,9%
Montant global de subvention (Investissement) perçu - Conseil Départemental 76	-	-	-	-	-	

#### Mission coopération décentralisée en €HT :

Eau de la MRN (montants en €HT)	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 en (%)
Mission coopération décentralisée	44 500	35 500	25 000	60 000	48 935	-18,4%

#### Epargne brute en €HT :

Eau de la MRN (montants en €HT)	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 en (%)
Epargne brute	16 541 287	16 143 854	18 865 890	17 028 144	14 815 079	-13,0%

### 4 - Facturation et Prix de l'Eau

Les usagers-abonnés de la Régie Rouen-Elbeuf et de la Prestation de Service Secteur « Nord-Ouest 2021 » reçoivent 1 facture par an. Les factures type 120 m<sup>3</sup> sont présentées dans la note liminaire.

Le prix de l'eau 2022 sur le territoire en Régie (régie Rouen-Elbeuf et prestation de service Nord-Ouest) a été adopté par délibération du Conseil Communautaire du 12 décembre 2021.

Ce prix comporte :

- Une part fixe « abonnement » selon le diamètre du compteur
- Une part « consommation », correspondant au coût du service de l'eau (fonctionnement et investissement).

## 4 - Ressources en eau - Production et zones de distribution

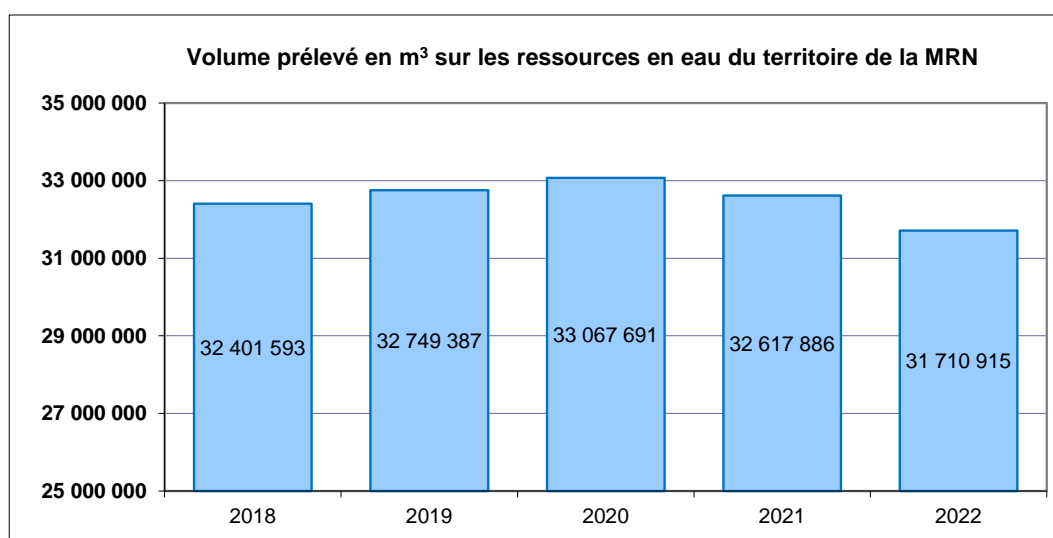
### 1 - Les ressources

Les ressources en eau de la Métropole proviennent de forages ou de sources situés soit sur le territoire même de la Métropole soit en périphérie. Du fait de son étendue la Métropole est ainsi alimentée par 27 ressources (champ captant) sous maîtrise d'ouvrage Métropole, dont les capacités sont fortement variables de 600 à 50 000 m<sup>3</sup>/jour, et 7 ressources externes (achat d'eau aux syndicats ou intercommunalités périphériques).

#### Production

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des volumes prélevés sur les ressources de la Métropole.

Territoire Eau de la MRN	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1	N/an 2018
Volume prélevé en m <sup>3</sup>	32 401 593	32 749 387	33 067 691	32 617 886	31 710 915	-2,8%	-2,13%



Ces volumes sont à la baisse, gain de 690 678 m<sup>3</sup> par an en moyenne sur les 5 dernières années, soit -2,13%, (légère augmentation en 2020), ils sont corrélés par les tendances observées suivantes :

- ✓ Amélioration du rendement de réseau : +0,67%, (soit un gain de +0,55 points) et amélioration de l'indice linéaire de perte : -3,38% ; sur 5 ans.
- ✓ Une relative stabilité des volumes consommés comptabilisés sur l'année 2022 : -1,4% vis-à-vis de 2021 et +0,17% sur 5 ans.

Par ailleurs et afin de satisfaire l'ensemble des besoins et en fonction des structures historiques particulières, la Métropole importe et ou exporte de l'eau vers les collectivités voisines.

#### Importation en provenance :

- Du SERPN pour les communes de Yville-sur-Seine (bourg), La Londe, la partie ouest de la commune d'Elbeuf-Le-Buquet, le hameau de la Maison-Brulée à Moulineaux et La Bouille.
- Du Syndicat de Préaux pour la commune de Roncherolles, sécurisation de l'alimentation.
- Du SIAEPA de Montville pour les communes de Malaunay, Le-Houlme, Saint-Pierre-de-Varengueville et Hénouville.
- Du Syndicat de l'Austreberthe pour les hameaux du Pont des Vieux et du Paulu, communes de Saint-Pierre-de-Varengueville et Saint-Paër.
- Du SIAEP de l'Andelle et ses Plateaux pour la commune de Montmain.

#### Exportation vers les collectivités suivantes :

- SIAEPA de Montville.
- CCVS St Wandrille Rançon - hameaux de Gauville, des Yaux et du Beauquenay.

Les importations représentent 2,95% des volumes distribués, les exportations représentent 1,92% des volumes produits.

## Caractéristiques des points de production

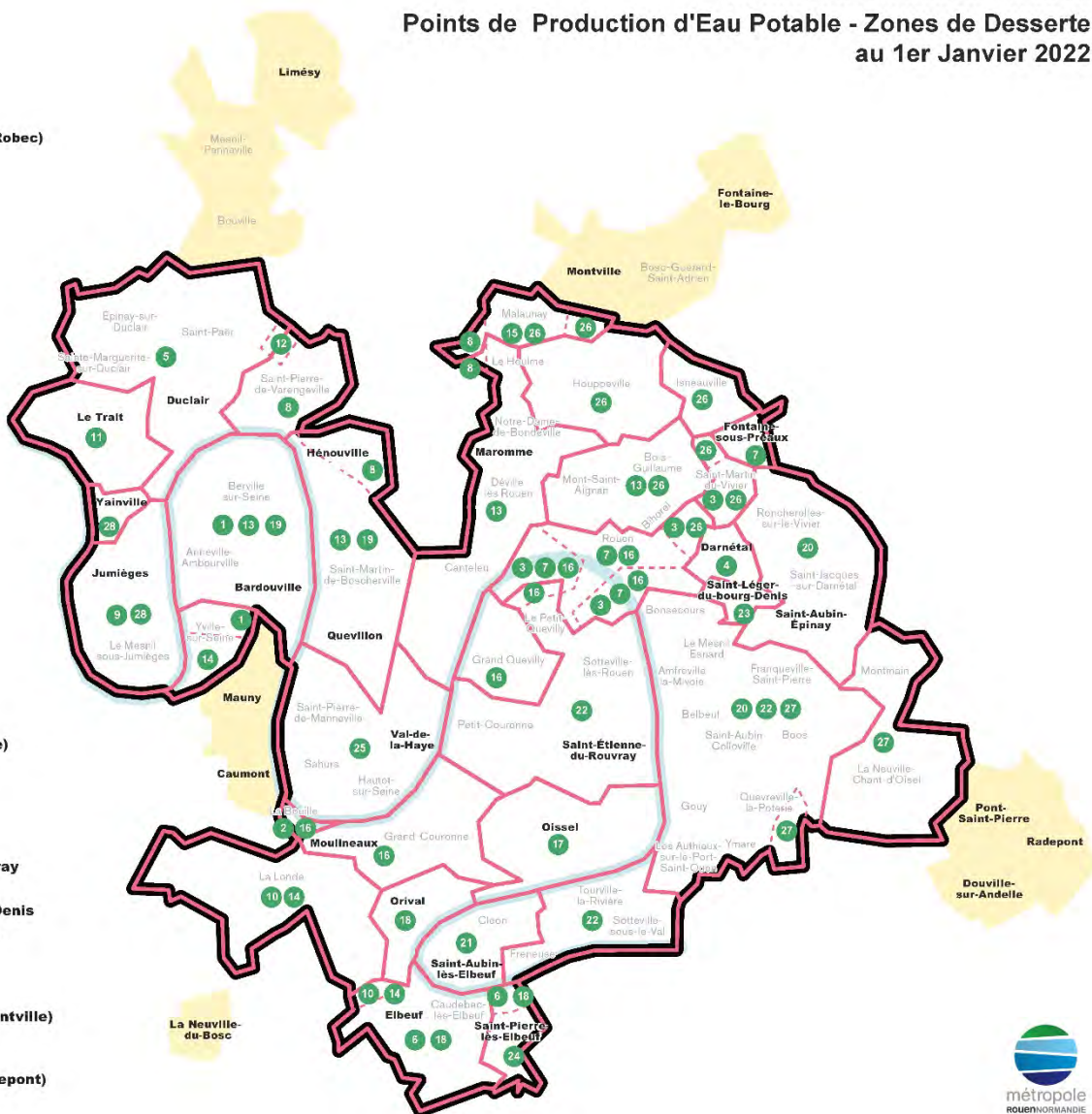
Suivant leurs caractéristiques, les eaux suivent un traitement de filtration et de désinfection, ou seulement une désinfection au chlore gazeux, avant refoulement dans les réservoirs de stockage et distribution.

Eau de la Métropole Rouen Normandie Service / Commune / Ressource Ouvrage		Capacité technique de production en m <sup>3</sup> /jour (base 20h)	DUP (quantité max autorisée)			Volume en 2022		
			Date	Q m <sup>3</sup> /j	Q m <sup>3</sup> /h	en m <sup>3</sup> /j	en m <sup>3</sup> /an	
Régie ROUEN - Elbeuf (40 communes)	Damétal - Carville (2 sources)	8 000	15/11/04	8 000	400	2 526	922 072	
	Damétal (Village)	2 000	21/07/15	2 000		1 325	483 460	
	Douville - Grande Aulnaie	4 000	15/09/94	2 000	200	1 483	541 170	
	Fontaine sous Préaux (Jatte) (3 sources)	24 000	29/12/21	25 000		14 232	5 194 710	
	Fontaine sous Préaux (Village)					73	26 570	
	Moulineaux (2 puits)	28 500	23/09/87	44 000	1 800	12 297	4 488 390	
	Oissel - Forage Le Catelier	1 400	21/08/00	1 500	80	669	244 040	
	Oissel - Forage La Perreuse	1 800	01/07/91	2 000	105	1 220	445 430	
	Radepont - Château	4 800	15/09/94	4 200	210	355	129 750	
	Radepont - Petite Aulnaie	4 000	31/03/05	2 800	200	439	160 230	
	St Aubin Epinay - Longues Raies	7 000	27/03/95	4 500		212	77 200	
	St Aubin Epinay - (Puits) Serv. Bas	560	03/08/93	1 400	70	344	125 460	
	St Jacques sur Darnétal - (Forage) Serv. Haut	900				603	220 000	
	St Léger du BD. - Forage du Vieux Château	1 500	29/09/00	1 000	160	519	189 340	
	St Etienne du Rouvray - La Chapelle (3 forages)	50 000	15/11/85	75 000		20 102	7 337 280	
	Elbeuf - Forage des Ecameaux (Mont Duve)	6 000	11/10/94	12 000	600	184	67 080	
	Orival - Forage du Nouveau Monde F1	3 000	28/03/91	9 600		140	4 375	1 596 830
	Orival - Forage du Nouveau Monde F2	5 000				260		
	St Aubin lès Elbeuf - Forage F1 (1925)	2 800	22/11/84	4 000		100	1 687	615 900
	St Aubin lès Elbeuf - Forage F2 (1949)	2 800				100		
St Pierre lès E. - Forage de l'Oison ('Saint Cyr)	2 200	14/08/86	2 200	110	713	260 340		
St Pierre lès E. - Forage du Vallon de La Fieffe	1 000	24/04/87	2 000	100	270	98 590		
PS Nord-Ouest 2021 (Maromme-Malaunay-Duclair)	Forage de Quevillon	1 800	08/12/14	2 000	100	284	103 781	
	Val de la Haye - La Commanderie	1 280	19/12/12	800	65	439	160 133	
	Forage de Bardouville	600	10/07/09	500	30	97	35 322	
	Le Trait - Forage de La Neuville	2 000	19/09/00	1 200	100	979	357 275	
	Captage de Jumièges	600	27/03/08	580	25	109	39 766	
	Forage de Duclair - Le Chinois (commun aux 2 services)	1 000	22/11/05	2 000	185	632	230 817	
		1 280				533	194 454	
	Yainville - Forage de 1948		14/01/85	960	40	0	0	
	Yainville - Forage de 2003	800	10/12/03	2 000	100	793	289 590	
	Saint Germain sur C. - Cailly F3; F4 et F5	Forages de réserve					0	
	Claville Motteville - Cailly F6	Forage de réserve					0	
	Fontaine le Bourg - Cailly F7	6 000	22/10/18	29 000		14 623	5 337 241	
	Fontaine le Bourg - Cailly F8	3 000						
	Fontaine le Bourg - Cailly F10	1 760						
	Fontaine le Bourg - Cailly F11	4 200						
	Fontaine le Bourg - Cailly F12	1 860						
	Fontaine le Bourg - Cailly F13	4 680						
	Fontaine le Bourg - Cailly F14; F14bis et F15	Forages de réserve						
	Maromme champ captant (5 sources)	12 000	22/10/18	21 600		4 764	1 738 694	
	Maromme - Forage F1	4 000						
Maromme - Forage F2	4 400							
Maromme - Forage F3	3 000							
<b>Capacité technique TOTALE de production d'eau potable de la Métropole Rouen Normandie</b>		<b>215 520</b>		<b>312 880</b>		<b>86 879</b>	<b>31 710 915</b>	

Points de Production d'Eau Potable - Zones de Desserte au 1er Janvier 2022

- 1 Bardouville
- 2 Caumont
- 3 Darnétal (Carville)
- 4 Darnétal (Forage)
- 5 Duclair
- 6 Elbeuf (Les Ecameaux)
- 7 Fontaine-sous-Préaux (Robec)
- 8 Hérouville
- 9 Jumièges
- 10 La Neuville-du-Bosc
- 11 Le Trait
- 12 Limésy
- 13 Maromme
- 14 Mauny

- 15 Montville
- 16 Moulineaux
- 17 Oissel
- 18 Orival (Nouveau Monde)
- 19 Quevillon
- 20 Saint-Aubin-Epinay
- 21 Saint-Aubin-lès-Elbeuf
- 22 Saint-Etienne-du-Rouvray (La Chapelle)
- 23 Saint-Léger-du-Bourg-Denis
- 24 Saint-Pierre-lès-Elbeuf
- 25 Val-de-la-Haye
- 26 Vallée du Cailly (Fontaine-le-Bourg, Montville)
- 27 Vallée de l'Andelle (Douville-sur-Andelle, Pont-Saint-Pierre, Radepont)
- 28 Yainville



## Patrimoine production

Le patrimoine production est constitué de 7 usines de traitement et 30 forages.

Eau de la Métropole Rouen Normandie Commune / Ouvrage			Type de Filière de traitement	Capacité nominale de production en m <sup>3</sup> /jour
Régie ROUEN (30 communes)	Darnétal	Carville	Traitement sur filtres bicouche, sable de quartz et anthracite, et désinfection au chlore.	8 000
	Fontaine sous Préaux	Village	Ultrafiltration	
	Moulineaux	Moulineaux	Depuis fin décembre 2008, le traitement est réalisé au travers d'une unité d'ultrafiltration membranaire, suivi d'un affinage sur charbon actif avant stérilisation au chlore.	28 500
	Rouen	Jatte	Depuis 2001, le traitement de l'eau est réalisé par la technique de l'ultrafiltration et désinfection au chlore.	20 000
	St Aubin Epinay	Longues Raies	Traitement sur filtration sable, ozonation, collage au sulfate d'aluminium et désinfection au chlore gazeux.	4 500
	St Etienne du Rouvray	La Chapelle	Traitement de préozonation, filtration bi-couche charbon actif / sable et désinfection au chlore gazeux.	50 000
Régie Elbeuf	Elbeuf	Mont Duvé	Traitement sur filtres bicouche, sable de quartz et anthracite, et désinfection au chlore.	6 000
PS Nord-Ouest Prestation de Service Nord-Ouest (Maromme)	Maromme	Maromme	Le traitement comprend un pré-traitement par coagulation (chlorure ferrique), un étage de filtration sur filtres bicouches (pierre ponce et sable), une stérilisation à l'ozone, une filtration sur charbon actif en grains et une désinfection finale au chlore gazeux. En période de forte turbidité, la filtration est précédée d'un prétraitement supplémentaire la floculation.	20 000

Bâches usines		Capacité en m <sup>3</sup>
Elbeuf	Elbeuf - Usine du Mont-Duve	60
Le Grand-Quevilly	Grand-Quevilly - Calvaire	3 000
Rouen	Rouen - Moulineaux	560
Rouen	Rouen - Carville	400
St Aubin Epinay	St Aubin Epinay - Longues Raies	200
St Etienne du Rouvray	St Etienne du Rouvray - La Chapelle (2 x 1250)	2 500
Maromme	Maromme 1 (Service Haut)	2 500
Maromme	Maromme 2 (Service Bas)	2 500
<b>Capacité globale de stockage d'eau potable des bâches d'usines de l'Eau de La Métropole-Rouen-Normandie</b>		<b>11 720</b>

Avant distribution l'eau est stockée dans des réservoirs qui outre le rôle de stockage assurent la pression.

Réservoirs de distribution (hors bâches usines)		Capacité en m <sup>3</sup>
Amfreville la Mivoie	Service Bas - Buissonnets	300
Amfreville la Mivoie	Service Haut (moyen) - Mutuels	300
Anneville-Ambourville	Ambourville	450
Bardouville	Bardouville	150
Belbeuf	Service Bas - Becquet	100
Bois-Guillaume	Sente Sainte Venise	1 500
Canteleu	Canteleu - Sente aux Lapins	2 000
Caudebec lès Elbeuf	Service Bas - Chêne Fourchu	3 000
Caudebec lès Elbeuf	Service Haut - Chêne Fourchu	500
Darnétal	Mont aux Asniers	1 140
Darnétal	Branly Bas	570
Darnétal	Branly Haut	300
Darnétal	Table de Pierre - "Cimetière"	300
Darnétal	Bois du Roule	300
Déville lès Rouen	Fontenelle 1 / Déville lès Rouen	1 200
Déville lès Rouen	Fontenelle 2 / Déville lès Rouen	1 200
Duclair	Le Maupas / Duclair	150
Duclair	Le Chinois / Duclair	1 000
Elbeuf sur Seine	Bourgtheroulde	3 000
Elbeuf sur Seine	Le Neubourg	1 000
Elbeuf sur Seine	Les Mésliers	500
Elbeuf sur Seine	Saint-Cyr	300
Elbeuf sur Seine	Chêne à la Vierge	200



Réservoirs de distribution (hors bâches usines) suite		Capacité en m <sup>3</sup>
Fontaine sous Préaux	Ruette aux Cailloux	400
Franqueville St Pierre	Franqueville St Pierre - La Lorie	800
Franqueville St Pierre	Franqueville St Pierre - Les Vaubeuges 2014	3 300
Franqueville St Pierre	Franqueville St Pierre - RN14	600
Freneuse	Route des Crêtes	HS
Gouy	Réservoir de Gouy - Les Fries	500
Grand Couronne	Service Bas	1 000
Grand Couronne	Service Moyen	850
Grand Couronne	Service Moyen - Les Bouttières	500
Grand Couronne	Service Haut - Les Essarts	500
Hautôt sur Seine	Hautôt sur Seine (Val de La Haye)	350
Hénouville	La Cabotterie	200
Houpeville	Bâche surpresseur - Les Gaudines	500
Isneauville	Ventelette 1 - 2 et 3 (Quincampoix)	4 000
Jumièges	Jumièges	350
La Londe	La Londe	350
La Neuville Chant d'Oisel	La Neuville Chant d'Oisel	600
Le Houllme	Bois Planté	300
Le Houllme	Domaine aux Loups	200
Le Trait	Archimède / Le Trait	250
Le Trait	Caudebec / Le Trait	450
Le Trait	Duclair / Le Trait	450
Malaunay	Service Bas - Route de Barentin	150
Maromme	Maromme - Garstedt	1 200
Mesnil sous Jumièges	Mesnil sous Jumièges	250
Mont Saint Aignan	Boucicaut	2 000
Mont Saint Aignan	Galliéni 1	300
Mont Saint Aignan	Galliéni 2	200
Moulineaux	Moulineaux	350
Notre Dame de Bondeville	Notre Dame de Bondeville - Forêt Verte	300
Oissel	Oissel - Le Diguët	3 000
Orival	Orival - Les Roches	150
Quevillon	Service Bas	500
Quèvreville la Poterie	Quèvreville la Poterie	500
Roncherolles sur le Vivier	Roncherolles	300
ROUEN	Champ de Courses (St Etienne du Rouvray)	13 000
ROUEN	Sainte Marie	6 000
ROUEN	Moïse	6 000
ROUEN	Jatte	6 000
ROUEN	Saint Hilaire	3 000
ROUEN	Ernemont	2 000
ROUEN	Bel Air (Mont St Aignan)	1 000
ROUEN	Mont Gargan	1 000
ROUEN	Canadiens (Bihorel)	1 500
ROUEN	Châtelet	4 500
ROUEN	Grand Mare - Couperin	2 250
Sotheville lès Rouen	Léon Salva - Service Bas	10 400
Sotheville lès Rouen	Léon Salva - Service moyen	7 400
Sotheville sous le Val	Sotheville sous le Val	500
St Aubin Epinay	St Aubin Epinay - Bois des Chartreux	300
St Aubin lès Elbeuf	Service Bas - Parc Saint Rémy	2 000
St Aubin lès Elbeuf	Service Haut - Paul Doumer	1 200
St Etienne du Rouvray	Maryse Bastié	3 500
St Jacques sur Damétal	St Jacques sur Damétal	300
St Léger du Bourg Denis	Cantony	150
St Léger du Bourg Denis	La Lande	200
St Léger du Bourg Denis	Waddington	50
St Martin de Boscherville	Le Genetey	100
St Martin du Vivier	Mesnil Grémichon	150
St Paër	Saint-Paër	350
St Pierre de Varengueville	Saint Pierre de Varengueville	150
St Pierre lès Elbeuf	Service Bas enterré - Route de St Didier des Bois	1 500
St Pierre lès Elbeuf	Service Bas semi-enterré - Route de St Didier des Bois	1 200
St Pierre lès Elbeuf	Bosc-Tard	150
Tourville la Rivière	Casanova	200
Tourville la Rivière	Bois St Christophe	2 000
Yainville	Tour 1950	300
Yainville	Semi-enterré 1976	500
Yville-sur-Seine	Yville sur Seine - Le Mauny	200
<b>Capacité globale de stockage d'eau potable des réservoirs de distribution de l'Eau de la Métropole-Rouen-Normandie</b>		<b>124 160</b>

## 2 - Qualité des eaux distribuées

La surveillance des eaux distribuées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) donne les résultats suivants :

- ❖ [100 % de conformité sur les paramètres microbiologiques, indicateur de performance P101.1](#)
- ❖ [99,64 % de conformité sur les paramètres physico-chimiques, indicateur de performance P102.1](#)

Territoire Eau de la MRN	Paramètres microbiologiques			Paramètres physico-chimiques		
	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité P101.1	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité P102.1
Année 2022						
Contrôles Réglementaires ARS BILAN 2022	1 165	0	100%	2 219	8	99,64%

*NB : Suite à l'incendie des sites de LUBRIZOL et de Normandie Logistique le 26 septembre 2019 à Rouen, des suivis renforcés ont été effectués, jusqu'en juin 2020, selon les recommandations de l'ANSES. Les résultats ont confirmé l'absence ou la présence en concentrations très faibles et bien inférieures aux valeurs sanitaires de référence, des produits recherchés.*

Le détail des résultats analytiques et conclusion et approche qualitative de l'Agence Régional de Santé (ARS) est présenté au chapitre II.1.4 pour le périmètre en régie et II.2.4 pour le périmètre en prestation de service.

### Chlorure de Vinyle Monomère - CVM

La Métropole a engagé une démarche au niveau du territoire, visant à référencer puis résorber tous les secteurs avec relargage possible de CVM dans les canalisations en PVC ancien (antérieur à 1980).

En pratique, la présence de ce composé est très variable et dépend du temps de séjour de l'eau dans la canalisation (linéaire important pour un petit nombre d'usagers d'où une faible consommation) et se produit principalement lorsque l'eau est la plus chaude, notamment en période estivale.

La Métropole, après identification des tronçons (PVC antérieur à 1980, PVC non datés et matériau non renseigné), a donc priorisé la recherche en tenant compte du temps de séjour avec campagne de mesure en période froide et estivale.

L'avancement du linéaire investigué représente 51,5%

Année	Temps de séjour	Nombre de tronçons contrôlés	Linéaires contrôlés en km	Nombre de non-conformité	% de conformité
2019	> à 4 jours	35	35,18	11	68,6%
2020	entre 4 et 2 jours	24	19,98	8	66,7%
2021	entre 48 et 30h	49	17,08	5	89,8%
2022	entre 30 et 24h	33	11,54	6	81,8%
2023	entre 24 et 19h				
<b>TOTAL</b>	.	<b>141</b>	<b>83,8</b>	<b>30,0</b>	<b>78,7%</b>

Les tronçons identifiés comme impactés par des non-conformités, sont traités par la mise en œuvre de purges permanentes afin d'accroître la consommation, minimiser le temps de séjour et assurer le respect des normes, avant renouvellement à terme de la canalisation (cf.5.2).

En 2021/2022, les secteurs chemin de Halage, chemin du Marais et chemin de Talbot sur la commune de Saint-Pierre-de-Manneville, malgré les purges mise en œuvre, ont été déclarés non-conformes entraînant une restriction d'usage (eau de boisson).

Conformément aux obligations réglementaires, les 32 foyers concernés ont été informés, et une eau de substitution – distribution d'eau embouteillée – a été entreprise par la Métropole.

Les travaux entrepris (renouvellement des canalisations) ont permis de rétablir la distribution en mai (pour 22 foyers), et en octobre (pour 10 foyers) après la phase de contrôle analytique. Il n'y a donc plus de restriction d'usage.

La campagne de contrôle 2023, outre l'accompagnement des travaux de voiries, concerne les tronçons dont le temps de séjour et compris entre 24 et 19 heures.

### Qualité d'eau : Dérogations

Concernant les non-conformités observées en pesticides, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) rend des avis relatifs à la détermination de valeurs sanitaires maximales (VMax) de pesticides ou métabolites de pesticides dans les eaux destinées à la consommation humaine. Ainsi l'ANSES propose pour les pesticides caractérisés par des effets toxiques à seuil, ayant une Valeur Toxicologique de Référence (VTR) chronique, de déterminer une Valeur Sanitaire Maximale (VMax).

#### ➤ **UDI Saint-Martin-de-Boscherville et Bardouville : dérogation pour l'Atrazine déséthyl-déisopropyl**

Pour l'Atrazine déséthyl-déisopropyl : la VMax est de 60 µg/l, en deçà de cette valeur, cette eau ne constitue pas un danger potentiel pour la santé des personnes.

Les valeurs mesurées en Atrazine déséthyl-déisopropyl, sur le réseau sont largement inférieures à la VMax définie par l'ANSES, rapport de 1 à 300.

Une dérogation concernant les paramètres Triazines (dont Atrazine déséthyl et Atrazine déséthyl-déisopropyl) a été accordée sur les secteurs UDI Saint-Martin-de-Boscherville et UDI Bardouville.

- Arrêté de dérogation pris le 5 juillet 2019, pour une période de 3 ans, la limite de qualité est portée à 2 µg/l.
  - Le programme d'action concerne la poursuite des actions préventives menées au sein des bassins d'alimentation des captages de Bardouville et Quevillon, ainsi que la réalisation d'une interconnexion réseau avec l'unité de potabilisation située à Maromme.
- ✓ **Les UDI Saint-Martin-de-Boscherville et Bardouville, sont depuis le 23 février 2022 interconnectées avec l'UDI de Maromme, les analyses réalisées depuis cette date sont toutes conformes. La dérogation est donc levée.**

## 3 - Préservation de la ressource - Études

### ❖ Indice d'avancement de protection de la ressource, indicateur de performance P108.3

Cet indice définit le taux d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection des ressources (points de prélèvement dans le milieu naturel).

La valeur de l'indicateur déterminée par l'ARS, est fixée comme suit :

0% aucune action

20% Étude environnementale et hydrogéologique en cours

40% Avis d'hydrogéologue rendu

50% Dossier déposé en préfecture

60% Arrêté préfectoral

80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)

100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus) et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

**L'indice global d'avancement de protection de la ressource consolidé, calculé en prorata des volumes prélevés, est de 60,10%.**

Nom du Captage	Année	2018 : Indice 108.3 ARS en %	2019 : Indice 108.3 ARS en %	2020 : Indice 108.3 ARS en %	2021 : Indice 108.3 ARS en %	2022 : Indice 108.3 ARS en %
Darnétal Carville (2 sources)		60%	60%	60%	60%	60%
Darnétal (village)		<b>60%</b>	<b>60%</b>	<b>60%</b>	<b>60%</b>	<b>60%</b>
Douville - Grande Aulnaie		60%	60%	60%	60%	60%
Fontaine (Jatte)		60%	60%	60%	60%	60%
Fontaine (Village)		60%	60%	60%	60%	60%
Moulineaux		60%	60%	60%	60%	60%
Oissel - Catelier		60%	60%	60%	60%	60%
Oissel - Perreuse		60%	60%	60%	60%	60%
Radepont - Château		60%	60%	60%	60%	60%
Radepont - Petite Aulnaie		<b>80%</b>	<b>80%</b>	<b>80%</b>	<b>80%</b>	<b>80%</b>
St Aubin Ep. - Longues Raies		60%	60%	60%	60%	60%
St Aubin Ep. (Puits) Serv. Bas		60%	60%	60%	60%	60%
St Jacques (Forage) Serv. Haut		60%	60%	60%	60%	60%
St Léger BD - Vieux Chateau		60%	60%	60%	60%	60%
SER - Forage de La Chapelle		60%	60%	60%	60%	60%
Elbeuf - (Mont Duve) Forage Les Ecameaux		60%	60%	60%	60%	60%
Orival - 2 Forages du Nouveau Monde		60%	60%	60%	60%	60%
St Aubin lès Elbeuf - 2 Forages		60%	60%	60%	60%	60%
St Pierre lès Elbeuf - Forage de l'Oison ('St Cyr')		60%	60%	60%	60%	60%
St Pierre lès Elbeuf - Forage Vallon de La Fieffe		60%	60%	60%	60%	60%
Forage de Quevillon		<b>60%</b>	<b>60%</b>	<b>60%</b>	<b>60%</b>	<b>60%</b>
Forage de Val de la Haye		<b>60%</b>	<b>60%</b>	<b>60%</b>	<b>60%</b>	<b>60%</b>
Forage de Bardouville		60%	60%	60%	60%	60%
Forage de La Neuville Le Trait		60%	60%	60%	60%	60%
Forage de Jumèges		60%	60%	60%	60%	60%
Forage de Duclair		60%	60%	60%	60%	60%
Forage Yainville 1948		60%	60%	60%	60%	60%
Forage Yainville 2003		60%	60%	60%	60%	60%
Forages Vallée du Cailly		<b>60%</b>	<b>60%</b>	<b>60%</b>	<b>60%</b>	<b>60%</b>
Sources de Maromme		<b>60%</b>	<b>60%</b>	<b>60%</b>	<b>60%</b>	<b>60%</b>
<b>Indice consolidé d'avancement de protection de la ressource P108.3</b>		<b>60,39%</b>	<b>60,21%</b>	<b>60,09%</b>	<b>60,11%</b>	<b>60,10%</b>

### Stratégies de préservation des ressources en eau potable (eaux brutes)

- **Stratégie de protection des ressources en eau potable exploitées par la Métropole Rouen Normandie**
  - Finalisation de l'état des lieux et du diagnostic en 2022.
  - Définition des stratégies de protection en 2023.
- **Stratégie foncière de la Métropole Rouen Normandie pour la protection de la ressource en eau, la prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques**
  - Démarrage de l'étude second semestre 2021.
  - Phase 1 - Hiérarchisation des enjeux : année 2022 – présentation en COPIL le 06/02/2023.
  - Phase 2 – analyse des outils juridiques et administratifs disponibles et existants pour maîtriser le foncier et l'usage des sols dans le domaine de l'eau : 2<sup>e</sup> semestre 2022 - présentation en COPIL le 06/02/2023.
  - Phase 3 - Evaluer les possibilités d'intervention foncière à court, moyen et long terme : démarrage le 27/03/2023 - en cours.
  - Phase 4 - Etablir des scénarios de stratégie en fonction du contexte local : 2<sup>nd</sup> semestre 2023.

## Études DUP

- **DUP Darnétal : Arrêté de prorogation (en date du 2 juillet 2020) de l'arrêté d'utilité publique du captage de Darnétal (en date du 21 juillet 2015).**
  - Procédure d'acquisition du PPIs des biens communs situé à Préaux en cours
- **DUP Carville (révision) :**
  - Étude environnementale finalisée en mai 2016
  - Avis de l'hydrogéologue agréé rendu en novembre 2016
  - Dossier de consultation des services de l'État - Initiation phase administrative en 2019
  - Dépôt du dossier d'enquête publique au second semestre 2022 après mise à jour de l'état parcellaire
- **DUP Fontaine sous Préaux (révision) :**
  - Avis définitif hydrogéologue agréé, définition des périmètres de protection et périmètres satellites, juin 2015
  - Acquisition de la bétairie de la Triboudaine à Quincampoix
  - Dossier de consultation des services de l'État déposé en avril 2016
  - Avis des services : demande de complément rendu en avril 2018
  - Dépôt enquête publique à l'Agence Régionale de Santé, 13 février 2019
  - Etude d'impact de l'augmentation des prélèvements à intégrer au dossier d'enquête publique, réalisée en 2020 à la demande de la DDTM
  - Mise à jour étude d'environnement et notice explicative (2021)
  - Mise à jour des états et plans parcellaires (2021)
  - Dépôt du dossier d'enquête publique mis à jour et complété (été 2021)
  - Arrêté préfectoral du 21 décembre 2021 autorisant la poursuite du prélèvement permanent issu des captages de Fontaine-sous-Préaux
  - Réunions d'information du public préalables à l'ouverture de l'enquête publique en mai 2022
  - Enquête publique du 18 mai au 17 juin 2022
  - Nouvelle DUP en date du 7 juin 2023
- **DUP Moulineaux (révision) :**
  - Étude complémentaire d'incidence sur le niveau du ruisseau des Moulins 2014
  - Avis de l'hydrogéologue agréé rendu en novembre 2016
  - Étude de modélisation des travaux hydrauliques (réduction de l'impact des pompages au niveau des sources ruisseau de Moulineaux) finalisée en mars 2017
  - Finalisation de l'étude d'incidences en septembre 2019 et présentation de l'ensemble de la démarche « Eviter-Réduire-Compenser » engagée depuis 2014 aux services de l'Etat (DDTM Direction Départementale des Territoires et de la Mer – AFB Agence Française de la Biodiversité) en octobre 2019
  - Complément d'avis hydrogéologue agréé sollicité suite traçages positifs de bétairies en 2018-2019 (contexte BAC Varras-Moulineaux) rendu en décembre 2019
  - Mise à jour de l'étude environnementale préalable à la révision de la DUP (2020)
  - Avis définitif de l'hydrogéologue agréé (avril 2022)
  - Mise à jour du chiffrage des coûts des prescriptions associées aux périmètres de protection du captage (été 2021 – printemps 2022)
  - Dépôt du dossier de consultation des services de l'État au second semestre 2022
  - Cadrage du porté à connaissance de l'incidence des travaux compensatoires aux prélèvements de Moulineaux (été 2021)
- **DUP des Ecameaux à Elbeuf et du Nouveau Monde à Orival (révision) :**
  - Réunion de relance de la procédure en septembre 2016
  - Présentation de l'avis de l'hydrogéologue agréé début janvier 2020
  - Dépôt du dossier de consultation des services de l'État au second semestre 2022
- **DUP Bardouville (révision) :**
  - Étude environnementale finalisée en mars 2017
  - Avis hydrogéologue agréé - juillet 2019
  - Chiffrage du coût de la protection finalisé en septembre 2019
  - Lancement de la phase administrative en 2020

- Retour de la consultation des services - printemps 2021
- Préparation du dossier d'enquête publique second semestre 2021
- Lancement d'une étude pour évaluer l'impact économique des prescriptions sur une exploitation agricole préalablement à l'enquête publique (2022)

## **Études BAC et révision DUP : Études de Bassin d'Alimentation des Captages**

### **• BAC de Carville**

- Lancement étude : février 2015.
- Traçage bétoires : avril 2015.
- Phase étude environnementale : octobre 2015.
- Avis hydrogéologue rendu en novembre 2016.
- Animation agricole globalisée sur les AAC de Saint-Aubin-Epinay, les Longues Raies, Darnétal, les Sources du Robec, Carville et Blainville-Crevon (mêmes exploitants agricoles).
- Etude SAFEGE pour préciser le karst d'introduction sur l'AAC de Carville (reconnaitances de terrain), afin de cibler au mieux l'animation agricole sur l'AAC de Carville et protéger au mieux la ressource, (en collaboration avec le Syndicat de Bassin Versant Cailly-Aubette-Robec) – (novembre 2020).
- Mise en place d'un suivi complémentaire de la qualité des eaux brutes captées depuis 2021.
- Traçages de bétoires (printemps 2022).
- Construction d'un programme d'actions agricoles (SBV CAR) en 2023

### **• BAC de Fontaine-sous-Préaux**

- Arrêtés préfectoraux du 5 novembre 2012 délimitant l'Aire d'Alimentation du Captage (AAC) et du 17 décembre 2013 fixant le programme d'actions agricoles pour 3 ans : 2014/2017.
- Arrêté préfectoral du 14 juin 2017 fixant le 2nd programme d'actions agricoles pour 3 ans : 2017/2020.
- Dans le cadre de la protection de l'Aire d'Alimentation du Captage des sources du Robec, le Syndicat des Bassins Versants Cailly-Aubette-Robec (SBV CAR) porte une animation de proximité auprès des agriculteurs, des gestionnaires de voiries (DIRNO), des collectivités et des particuliers.
- Les actions agricoles concernent principalement l'adaptation des systèmes de production, la réduction d'intrants et l'aménagement du paysage.
- Les actions non agricoles concernent principalement l'accompagnement de :
  - ✓ La Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest (DIRNO) pour la réhabilitation des bassins de gestion des eaux de plateforme de l'A28.
  - ✓ Les communes pour l'arrêt d'usage des pesticides (y compris sur les espaces où les usages sont encore autorisés).
  - ✓ Les particuliers pour l'arrêt d'usage des pesticides.
- Expérimentation d'un dispositif de Paiements pour Service Environnementaux (PSE) pour le maintien et la remise en prairies sur l'AAC de Fontaine-sous-Préaux, porté par le SBV CAR et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie – démarrage dernier trimestre 2021.
- Révision du programme d'actions agricoles en 2022 (SBV CAR/MRN).

### **• BAC de Oissel (la Perreuse et le Catelier)**

- Délibération du 30 septembre 2019 pour lancement de l'étude de l'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) de Oissel (la Perreuse et le Catelier).
- Mise en place d'un suivi complémentaire de la qualité des eaux brutes captées – forage du Catelier (2020).
- Inspection télévisée et diagraphie des 2 forages (juin 2021).
- Etude BAC finalisée en 2022.

### **• BAC de Moulineaux et des Varras**

- Arrêté inter-préfectoral (Seine-Maritime et Eure) le 19 août 2013 délimitant l'Aire d'Alimentation du Captage (AAC).
- Animation portée par le Syndicat des Eaux du Roumois et Plateau du Neubourg (SERPN) – convention entre la Métropole et le SERPN, cette dernière inclue les captages des VARRAS (SERPN), MOULINEAUX, NOUVEAU MONDE et ECAMEAUX (MRN).
- Programme d'action agricole : 2ème programme d'action - 2018/2021 - durée 3 ans.

- Poursuite de la mise en œuvre du programme d'action de protection du captage de Moulineaux, dans le cadre d'une convention avec le Syndicat d'Eau du Roumois et du Plateau Neubourg (67 000€TTC), dont aménagement de la bêteoire de la Louveterie (2021) et lancement du programme de recherche et développement PRIAME (PRIorisation des Aménagements de bêteoires et Modélisation des impacts sur la ressource en Eau potable).
  - Révision du programme d'actions agricoles en 2022 (SERPN/MRN).
    - ✓ Le travail du sol et les pratiques agricoles ;
    - ✓ La gestion des intrants, notamment les fertilisants et les produits phytosanitaires ;
    - ✓ Le développement des cultures à bas niveau d'intrants ;
    - ✓ La diversification des cultures et des rotations culturales ;
    - ✓ La couverture végétale du sol, permanente ou temporaire ;
    - ✓ La protection du territoire et des zones d'écoulement préférentiel, notamment vis-à-vis des risques de transferts rapides vers la nappe.
  - Traçages visant à préciser le karst d'introduction (printemps 2023).
- **BAC des Ecameaux à Elbeuf et du Nouveau Monde à Orival**
    - Convention entre le SERPN (Syndicat des Eaux du Roumois et du Plateau du Neubourg) et la MRN.
    - Le diagnostic et l'animation agricole sont communs sur les périmètres des captages des VARRAS (SERPN), MOULINEAUX et NOUVEAU MONDE (MRN).
    - Démarrage d'un suivi complémentaire de la qualité des eaux brutes du forage des Ecameaux (2<sup>nd</sup> semestre 2021). Poursuite en 2022 et 2023.
    - Construction d'un programme d'actions agricoles en 2022 – 2023 de lutte contre les transferts rapides.
- **BAC de Bardouville**
    - Etude BAC finalisée en mai 2016.
    - Convention entre le Parc des Boucles de la Seine Normande, la commune de Bardouville et la MRN.
      - Étude sur le devenir agricole des terres après exploitation de la carrière.
      - Acquisition de parcelles par la Métropole-Rouen-Normandie de 120 ha pour la gestion des milieux silicicoles dont environ 50 ha sur l'Aire d'Alimentation du Captage : mise en œuvre d'exploitants agricoles avec application d'un cahier des charges : 0 phytosanitaire.
    - Animation agricole portée par le Syndicat de Bassin Versant Cailly-Aubette-Robec (convention de partenariat).
- **BAC de Jumièges**
    - Etude BAC finalisée en février 2017.
    - Phase étude environnementale finalisée en février 2017.
    - Avis d'hydrogéologue agréé ne rendant pas nécessaire la révision de la DUP en mai 2017.
    - Arrêté préfectoral du 20 décembre 2019 portant délimitation de la zone de protection de l'Aire d'Alimentation du Captage de Jumièges.
    - Animation agricole portée par le Syndicat de Bassin Versant Cailly-Aubette-Robec (convention de partenariat).
    - Arrêté préfectoral du 12 mai 2021 approuvant le programme d'actions à mettre en œuvre au droit de la Zone de Protection de l'Aire d'Alimentation du Captage de Jumièges (ZPAAC).
    - Construction d'un Paiement pour Service Environnemental expérimental sur l'AAC Jumièges en 2022-2023 (SBV CAR / MRN).
- **BAC de Quevillon**
    - Mise en place d'un suivi complémentaire de la qualité des eaux brutes captées depuis 2021.
    - Inspection télévisée et diagraphie du forage (juin 2021).
    - Etude BAC finalisée en 2022. (Délimitation de l'AAC, analyse de la vulnérabilité, analyse des risques).
    - Diagnostics agricoles et élaboration du programme d'actions en 2022-2023 (réalisation SBV CAR).
- **BAC des champs captants de Maromme et du Haut-Cailly**
    - Lancement de l'étude BAC par le SBV CAR en 2023.

### Étude pollution au solvant chloré - Vallée du Cailly

Suite à la mise en évidence d'une pollution au Poly-Chloro-Éthylène (PCE), une étude historique a été réalisée en partenariat entre le syndicat mixte du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) (devenu SBV CAR) et l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) sur la Vallée du Cailly, pour identifier les sources potentielles de pollution puis définir un protocole de caractérisation du panache de pollution. Cette étude a permis de mettre en évidence la présence de 93 sources potentielles de pollution des eaux souterraines aux Composés Organiques Halogénés Volatils (COHV).

Une seconde étude incluant la réalisation de qualitomètres a eu pour objectif de caractériser la concentration en solvants chlorés et appréhender l'étendue du panache de pollution dans la vallée du Cailly. Cette seconde phase a été restreinte au secteur de Montville et s'est articulée comme suit (elle pourra être poursuivie sur l'aval (Maromme) à l'issue du diagnostic sur le secteur de Montville) :

- Réalisation de 8 qualitomètres à Montville et 1<sup>ère</sup> campagne d'analyses en 2018.
- Présentation en mars 2019 des résultats de la 1<sup>ère</sup> campagne d'analyses et du protocole envisagé pour la 2<sup>nd</sup>e campagne d'analyses.
- Réalisation de 6 qualitomètres au cours de l'été 2019 et 2<sup>nd</sup>e campagne d'analyses à l'automne 2019.
- Restitution des résultats de l'étude en mars 2020. Mise en évidence d'une dégradation des eaux souterraines par les COHV (origine multiple) sur un axe d'écoulement parallèle à la vallée dans le secteur de Montville.
- Les modalités de surveillance des concentrations en COHV dans les eaux souterraines en amont du champ captant de Maromme sont discutées dans le cadre de la stratégie de protection des ressources en eau de la Métropole.

### Fiabilisation des mesures de débits des sources captées

#### • Fontaine-sous-Préaux

- Diagnostic initial : janvier 2023.
- Modélisation pour définition de l'emplacement des dispositifs de mesures : 2<sup>nd</sup> semestre 2023

#### • Carville

- Diagnostic initial : avril 2023.
- Modélisation pour définition de l'emplacement des dispositifs de mesures : 2<sup>nd</sup> semestre 2023

#### • Maromme

- Diagnostic initial : 2<sup>nd</sup> semestre 2023

### Champ Captant de La Chapelle - Étude de diagnostic de la qualité de l'eau brute et traitée, des performances de traitement de la station et définition de moyens de protection hydro géotechniques de la qualité des eaux brutes

La constatation d'une présence d'ammonium élevée dans l'eau brute de deux forages sur les trois du champ captant a conduit à réaliser une étude en partenariat avec des industriels, l'Agence de l'Eau et la DREAL sur les risques et l'hydro-géotechnique de l'alimentation des captages.

Les études menées en 2015 – diagnostic, recherche de polluants, modélisation hydrogéologique – ont démontré qu'une protection des captages peut être réalisée efficacement par la mise en place d'une barrière hydro-géotechnique pouvant isoler la fraction d'eau de nappe transitant sur le secteur industriel, afin de ne pas polluer les eaux brutes alimentant le champ captant. Ces forages doivent fonctionner le temps de la dépollution.

La réalisation et mise en service de 6 forages – barrière hydraulique – sur la parcelle cadastrée « Oissel AD42 » est effective depuis 2019. La protection est efficace et conforme aux prévisions. Une révision des fonctionnements des forages industriels fonctionnant pour cette protection pourrait être demandés compte tenu de la baisse des concentrations en éléments azotés observée et de la fin des travaux de déconstruction.

En prévision de l'Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine applicable au 1er janvier 2023, intégrant en particulier, les molécules Perfluorés, une campagne d'analyses sur le champ captant et l'usine ainsi que sur l'optimisation et la performance du traitement a été menée avec le concours l'ARS et l'ANSES. Ces optimisations



concernent l'ajustement du traitement par l'ozone, la fréquence de régénération des filtres de charbon actif en grain et une modulation du débit.

Le potentiel de production sur cette station qui ne souffre pas des variations de qualité d'eau (turbidité, pesticides, etc...) lors des fortes pluies ou de réduction de quantité lors des périodes de sécheresse, doit être préservé. Le projet de créer une protection de la qualité de l'eau brute par la création d'une barrière hydraulique est renforcé à la fois par les nouveaux seuils de qualité, les besoins de secours en cas de sécheresse ou forte pluie, ou d'autres dégradations de qualité des ressources karstiques.

### Recherche en eau

Soucieuse de pouvoir continuer à fournir un service de qualité à ses abonnés et de satisfaire leurs besoins en eau potable à long terme ; face aux pressions qui croissent liées notamment aux inondations, aux pollutions industrielles anciennes, aux pollutions agricoles et à l'urbanisation, la Direction de l'Eau de la Métropole Rouen Normandie a lancé en 2015 une étude préliminaire qui visait, dans un premier temps, à faire un recensement des ressources potentielles susceptibles a priori d'être encore disponibles avec toutes les qualités idéales au sein de son territoire ou dans son proche voisinage.

Cette étude préliminaire confiée au Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), présentée le 7 octobre 2015 en présence de l'AESN, avait pour objectif de viser un débit de l'ordre de 50 000 m<sup>3</sup>/jour tout en respectant des critères de base : une productivité intéressante sans conflit d'usage, origine bicarbonaté calcique équilibrée, souterraine, non vulnérable à la sécheresse, de qualité constante même en cas de pluviométrie passagère importante, et proche des canalisations de transfert tout en nécessitant un traitement minimal ainsi qu'une protection maximale.

Cette étude préliminaire avait alors permis de mettre en exergue environ 13 à 14 secteurs hors vallée de la Seine, susceptibles de pouvoir répondre partiellement aux attentes de la Métropole, et quatre zones dans la vallée du fleuve, avec un potentiel a priori suffisant pour pouvoir espérer atteindre l'objectif des 50 000 m<sup>3</sup>/jour par site. À ce stade, sur un plan strictement hydrodynamique, en dehors de toutes considérations liées à la qualité des eaux et aux risques d'entraînement d'une pollution – (cf. rapport BRGM/RP-65139-FR).

La quasi-totalité des sites présentent un certain nombre de risques, notamment liés à la présence de sources potentielles de pollution et de conduits karstiques, mais interfèrent aussi avec des enjeux économiques. Cette étude a proposé de retenir plus particulièrement six secteurs, dont trois dans la vallée de la Seine, pour mener des recherches plus approfondies. Ces six secteurs représentent en effet le meilleur compromis notamment entre le débit recherché, le risque existant a priori d'entraînement d'une pollution et l'état de sollicitation quantitatif de la ressource.

En partenariat avec le BRGM et l'Agence de l'Eau, une convention de recherche et de développement partagés visant à définir un champ captant d'une capacité de production complémentaire de l'ordre de 50 000 m<sup>3</sup>/jour a été signée en 2017.

L'objectif du programme est donc de pouvoir, en cas de besoin, disposer à terme (horizon 10-15 ans en considérant les autorisations et les travaux) d'une nouvelle ressource en eau sécurisée.

Les études historiques des activités industrielles, des stockages de polluants et des influences potentielles est terminée. Les études géologiques sont également terminées et permettent de mieux connaître entre autres, les épaisseurs de craie, la position de la faille de Rouen, les influences et les zones de bonne productivité.

Les investigations géologiques et les essais de pompage permettant de déterminer les capacités de production et les qualités d'eau se sont terminés en juin 2022. L'interprétation des résultats a donné lieu à un COPIL qui s'est tenu le 6 mars 2023. Les résultats montrent une très bonne productivité des forages et une quantité importante disponible mais la qualité d'eau montre des influences sensibles par des polluants historiques tels que des composés perfluorés. Dans l'hypothèse d'une exploitation, un traitement relativement poussé serait nécessaire relativisant l'attractivité et le développement d'un nouveau champ captant distant des installations actuelles. Ces données seront prises en compte dans le schéma directeur, la stratégie de production et le plan gestion de la sécurité sanitaire de l'eau qui sera développé au cours des années 2023 à 2026.

### Constitution d'un modèle mathématique de l'hydro-système Seine-craie-alluvions sur les territoires de la Métropole Rouen Normandie et du Syndicat Mixte du SAGE Cailly-Aubette-Robec

Pour faire face aux différentes pressions quantitatives et qualitatives qui s'exercent sur les ressources du territoire de la Métropole Rouen Normandie, un comité de pilotage s'est constitué avec l'Agence de l'Eau, les services de l'État, le BRGM, le syndicat mixte du SAGE Cailly-Aubette-Robec et la Métropole.

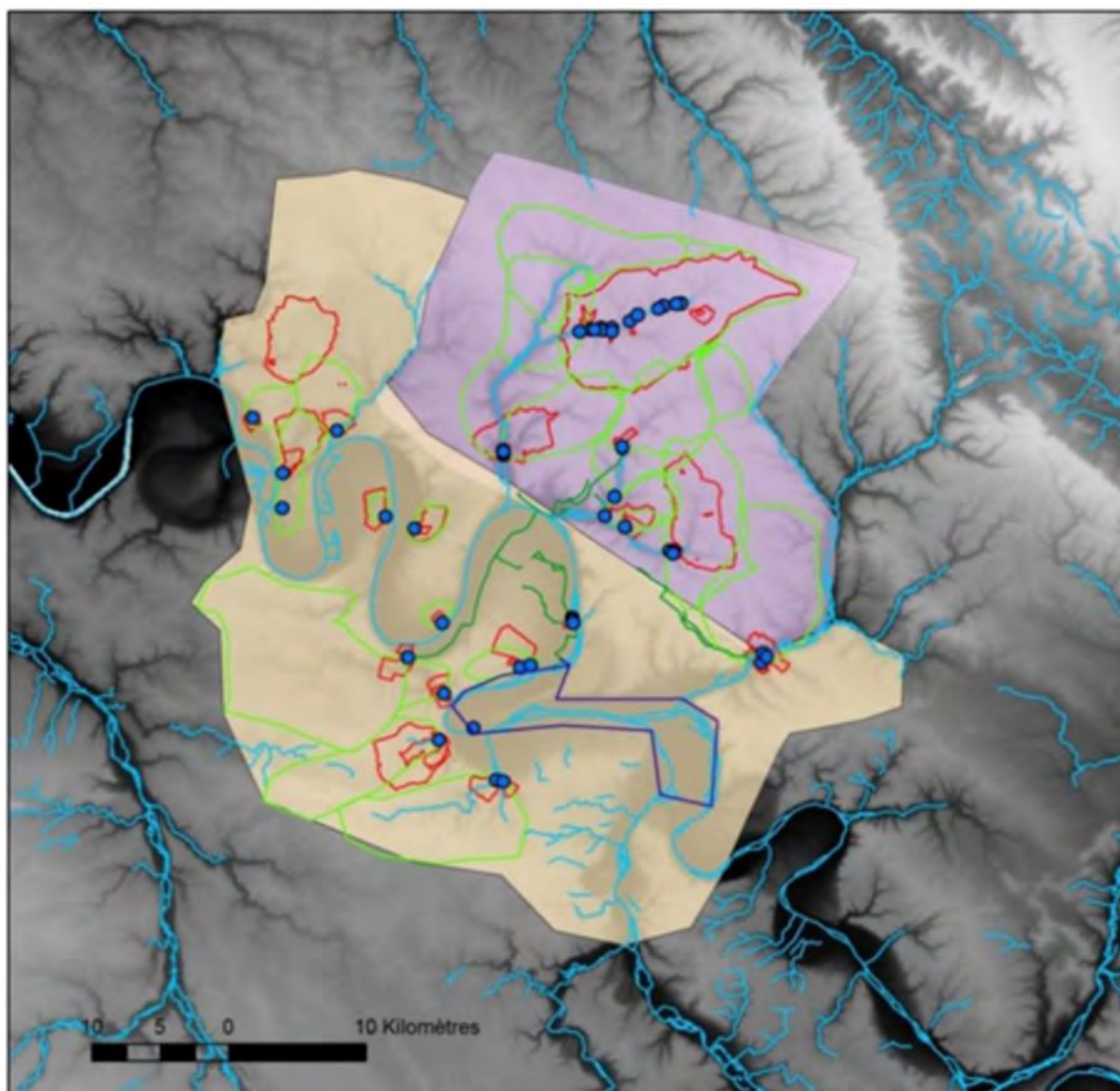
Ce groupe a décidé de créer un partenariat de recherche et de développement partagé afin de mieux appréhender les flux d'eaux souterraines, nappes, hydro-système de la craie et les relations avec les rivières.

Ainsi, parallèlement à la recherche d'une capacité de production d'eau complémentaire de qualité, une modélisation hydro-géotechnique de l'ensemble des captages de la Métropole et du Syndicat Mixte du SAGE Cailly-Aubette-Robec est engagée.

Cet outil prédictif et d'amélioration des connaissances du patrimoine hydrogéologique, permettra d'une part, de mieux cerner les ressources potentielles de qualité et d'autre part, d'aider à la protection des ressources existantes et la gestion éventuelle de crise. Le modèle calé est attendu pour 2023.

Les caractérisations géologiques plus précises ont été réalisées. La géologie du secteur d'étude est connue de façon beaucoup plus précise. Les deux campagnes de mesures permettant le calage de la modélisation ont pu être réalisées en tenant compte des conditions de recharge de nappe.

L'avancée du sujet a été présentée lors du COPIL du 6 mars 2023. Les scénarios de modélisation qui seront testés en 2023 permettront de tester plusieurs situations.



*Surface couverte par la modélisation*

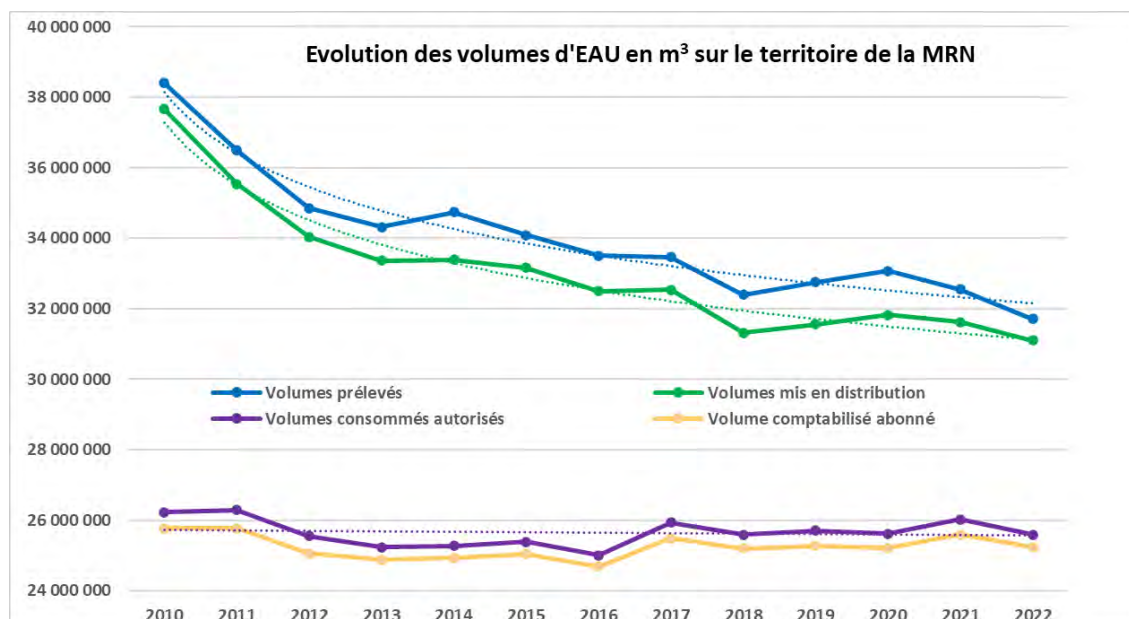
## 5 - Exploitation - Caractéristiques techniques

### 1 - Indicateurs techniques

#### Volumes en m<sup>3</sup>

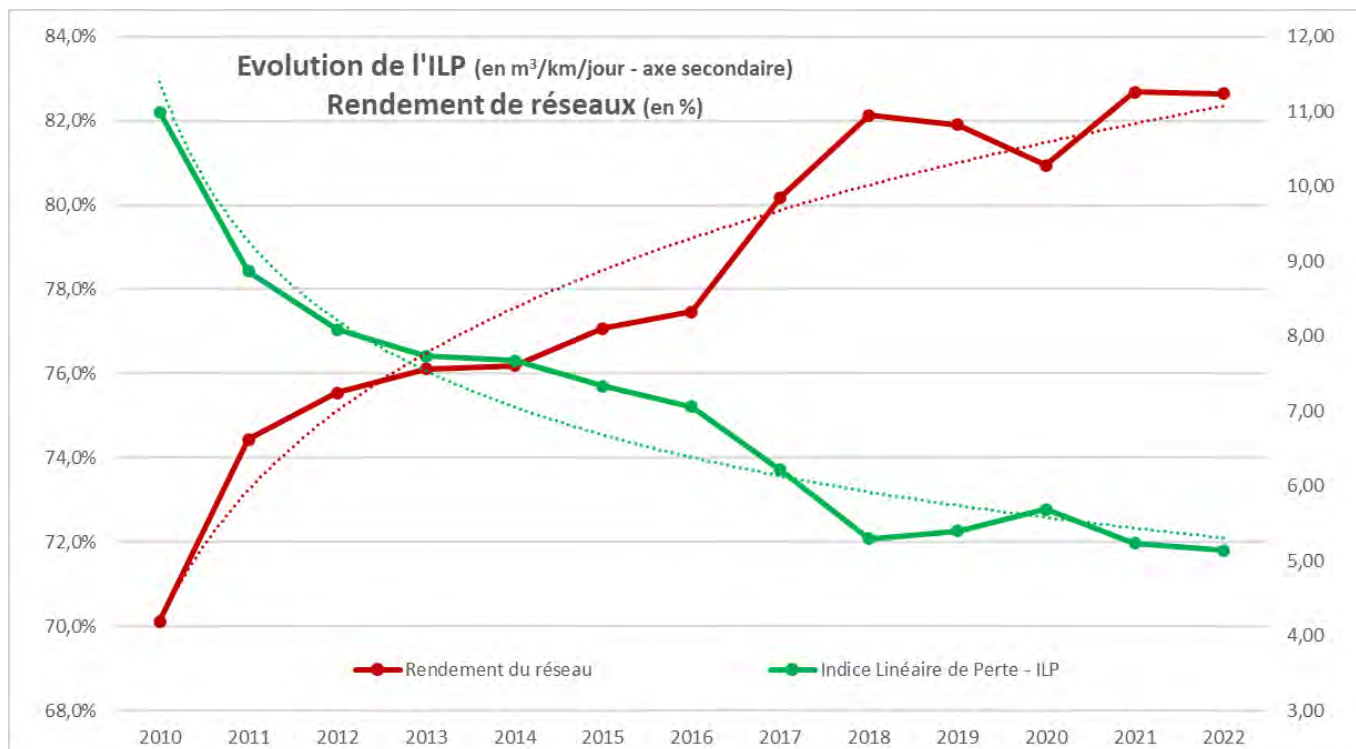
Les principaux indicateurs techniques concernant les volumes, prélevés, produits, mis en distribution et consommés sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Services AEP de la MRN	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1	N/an 2018
V1 Volumes prélevés	32 401 593	32 749 387	33 067 691	32 617 886	31 710 915	-2,8%	-2,13%
V2 Volumes de service utilisés dans le processus de production	1 356 901	1 360 339	1 374 626	1 277 478	991 575	-22,4%	-26,92%
Volumes produits sur la Métropole Rouen Normandie : V3 = V1 - V2	31 044 692	31 389 048	31 693 065	31 340 408	30 719 340	-2,0%	-1,05%
V4 Volumes importés en gros (1) (provenant des syndicats hors de la Métropole Rouen Normandie)	995 416	973 463	863 600	828 631	917 403	10,7%	-7,84%
V5 Volumes exportés en gros (2) (Exports d'eau hors de la Métropole Rouen Normandie)	745 672	732 544	782 074	682 268	589 036	-13,7%	-21,01%
Volumes mis en distribution sur la Métropole Rouen Normandie : V6 = V3 + V4 - V5	31 294 436	31 629 967	31 774 591	31 486 771	31 047 707	-1,4%	-0,79%
V7 Volumes de service du réseau	160 138	167 763	153 637	185 454	201 267	8,5%	25,68%
V8 Volumes comptabilisés	25 191 543	25 277 078	25 211 157	25 593 576	25 234 399	-1,4%	0,17%
V9 Volumes autorisés non comptés	242 028	259 518	249 553	248 259	157 404	-36,6%	-34,96%
Volumes consommés autorisés : V10 = V7 + V8 + V9	25 593 709	25 704 359	25 614 347	26 027 289	25 593 070	-1,7%	0,00%
Rendement du réseau : $R = (V10 + V5) / (V3 + V4)$	82,21%	81,69%	81,08%	83,03%	82,76%	-0,3%	0,67%
Linéaire de canalisation (hors branchements) : L en km	2 961	2 968	2 989	2 927	2 932	0,2%	-0,96%
Indice Linéaire des volumes non comptés : en m <sup>3</sup> /km/jour $ILVnc = (V6 - V8) / L / 365$	5,65	5,86	6,02	5,52	5,43	-1,5%	-3,82%
Indice Linéaire de pertes en réseau : en m <sup>3</sup> /km/jour $ILP = (V6 - V10) / L / 365$	5,27	5,47	5,65	5,11	5,10	-0,3%	-3,38%
Indice Linéaire des volumes consommés : $ILC = (V10+V5) / L / 365$	24,37	24,40	24,19	25,00	24,46	-2,1%	0,37%
Nombre d'abonnés : N	195 643	198 232	200 550	206 378	208 145	0,9%	6,39%
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements) : $R = N / L$	66,08	66,78	67,09	70,51	70,98	0,7%	7,43%



## Indicateurs de performances

Indicateurs Techniques des Services AEP de l'Eau de la MRN	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1	N/an 2018
Rendement du réseau AEP - P104.3	82,21%	81,69%	81,08%	83,03%	<b>82,76%</b>	-0,3%	<b>0,7%</b>
Indice Linéaire des Volumes non comptés : ILVnc (m <sup>3</sup> /km/jour) - P105.3	5,65	5,86	6,02	5,52	<b>5,43</b>	-1,5%	<b>-3,8%</b>
Indice Linéaire de Perte en Réseaux : ILP (m <sup>3</sup> /km/jour) - P106.3	5,27	5,47	5,65	5,11	<b>5,10</b>	-0,3%	<b>-3,4%</b>
Indice Linéaire des volumes Consommés : ILC (m <sup>3</sup> /km/jour)	24,37	24,40	24,19	25,00	<b>24,46</b>	-2,1%	<b>0,4%</b>



Le **rendement du réseau** de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du service ou vendue en gros à un autre service d'eau potable. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau. Il s'établit pour l'année 2022 à **82,76%**

L'amélioration du rendement de réseau se confirme. Sur les **5 dernières années**, on observe un gain de **0,7%**, (soit 0,55 points).

Le Décret n°2012-97 du 27 janvier 2012, relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement et d'un plan d'action pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable, précise dans son article 2 : les modalités d'application de la majoration du taux de redevance pour l'usage « alimentation en eau potable ».

L'une des conditions d'application de cette majoration serait : « lorsque le rendement de réseau est inférieur à 85% ou lorsque cette valeur n'est pas atteinte au résultat de la somme d'un terme fixe égal à 65 et du cinquième de la valeur de l'indice linéaire de consommation (...). Si les prélèvements réalisés sur des ressources faisant état de règle de répartition sont supérieurs à 2 millions de m<sup>3</sup>/an, la valeur du terme fixe est égale à 70. »

Ainsi pour l'Eau de la MRN, le rendement est de 82,76%, les volumes prélevés sont supérieurs à 2 millions de m<sup>3</sup>/an ; la somme « S » à prendre en compte est donc de :

$$S = 70 + 1/5 (ILC) = 70 + 4,893 = 74,893$$

Cette somme est inférieure au rendement de la MRN.

En parallèle l'amélioration observée sur l'**Indice Linéaire de Perte (ILP)** pour la période 2018/2022 est de **3,4%**. Ce dernier s'établit pour l'année 2022 à **5,10 m<sup>3</sup>/km/jour**.

**L'indice linéaire de perte (ILP)** permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés avec autorisation sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement des réseaux qui vise à lutter contre les pertes, et d'autre part les actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez l'abonné.

**L'indice linéaire des volumes non comptés (ILVnc)** permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraisons des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau. Il s'établit à **5,43 m<sup>3</sup>/km/jour**. Sur les **5 dernières années** cet indicateur est en amélioration de **+3,8%**.

**L'indice linéaire de consommation (ILC)** de **24,46 m<sup>3</sup>/km/jour**, est compris entre 10 et 30 m<sup>3</sup>/km/jour, à ce titre est conformément au standard de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le réseau peut être qualifié d'intermédiaire, ni urbain ILC >30, ni rural ILC <10. Sur les **5 dernières années** cet indicateur est en progression de **0,4%**.

Cette notion regroupe des réalités très différentes entre les différentes zones de desserte. La Métropole a donc été divisé en 5 secteurs suivant les secteurs techniques homogènes.

- Secteur Régie centre : Caudebec-lès-Elbeuf, Darnétal, Elbeuf-sur-Seine, Grand-Couronne, La-Londe, Grand-Quevilly, Le-Petit-Quevilly, Oissel, Orival, Petit-Couronne, Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Sotteville-lès-Rouen.
- Secteur Régie périphérique : Amfreville-la-Mivoie, Belbeuf, Bonsecours, Boos, Franqueville-St-Pierre, La-Bouille, Le-Mesnil-Esnard, Moulineaux, Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Saint-Martin-du-Vivier, Cléon, Freneuse, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Sotteville-sous-le-Val, Tourville-la-Rivière.
- Secteur Régie rural : Fontaine-sous-Préaux, Gouy, La-Neuville-Chant-d'Oisel, Les-Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, Montmain, Quévreville-la-Poterie, Roncherolles-sur-le-Vivier, Saint-Aubin-Celloville, Saint-Aubin-Epinay, Saint-Jacques-sur-Darnétal, Ymare.
- Secteur PSNO périphérique : Bihorel, Bois-Guillaume, Canteleu, Déville-lès-Rouen, Houpeville, Isneauville, Le-Houlme, Malaunay, Maromme, Mont-Saint-Aignan, Notre-Dame-de-Bondeville, et pour partie sur les communes de Saint-Martin-du-Vivier - hameaux du Mont Perreux - ZAC de la Ronce et Quincampoix - hameau de la Muette.
- Secteur PSNO rural : Anneville-Ambourville, Bardouville, Berville-sur-Seine, Duclair, Epinay-sur-Duclair, Hautôt-sur-Seine, Hénouville, Jumièges, Le-Mesnil-sous-Jumièges, Le-Trait, Quevillon, Sahurs, Saint-Martin-de-Boscherville, Saint-Paër, Saint-Pierre-de-Manneville, Saint-Pierre-de-Varengeville, Sainte-Marguerite-sur-Duclair, Val-de-la-Haye, Yainville et Yville-sur-Seine.

L'Agence de l'Eau définit des critères d'appréciation des ILP, pour donner suite à la qualification des réseaux (rural, intermédiaire et urbain) en fonction de l'indice linéaire de consommation.

Type de réseaux (indices exprimés en m <sup>3</sup> /km/jour)			
ILC	<10	de 10 à 30	>30
Type de réseaux	Rural	Intermédiaire	Urbain
<b>Bon si ILP</b>	< 1,5	< 3	< 7
<b>Acceptable si ILP</b>	1,5 à 2,5	3 à 5	7 à 10
<b>Médiocre si ILP</b>	2,5 à 4	5 à 8	10 à 15
<b>Mauvais si ILP</b>	> 4	> 8	> 15

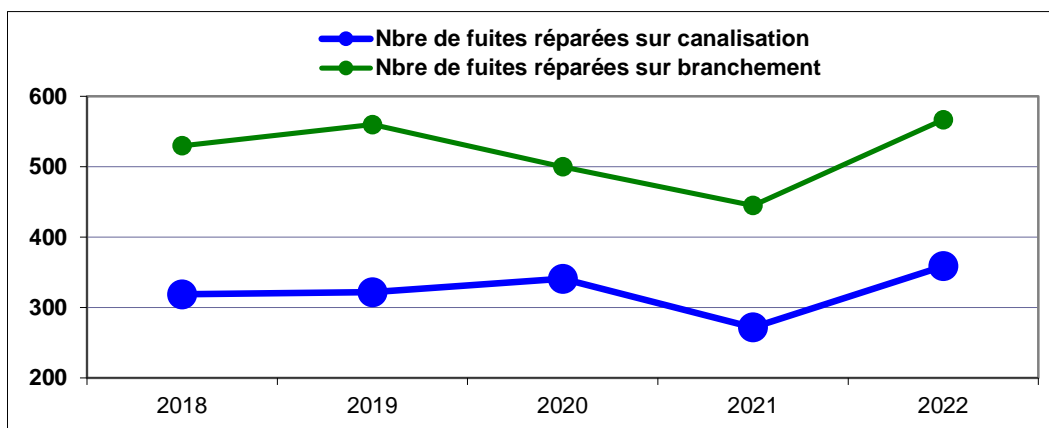
Détail des résultats obtenus pour ces 5 zones de distributions :

Zone de desserte	ILC	Classement	ILP	Appréciation
Régie centre	35,58	Urbain	7,44	Acceptable
Régie périphérique	18,01	Intermédiaire	2,19	Bon
Régie rurale	7,21	Rural	1,87	Acceptable
PSNO périphérique	31,08	Urbain	4,7	Bon
PSNO rurale	9,74	Rural	2,57	Médiocre

Le résultat « médiocre » observé sur la zone rurale de la PSNO, est malgré tout en forte progression, il passe de 3,31 m<sup>3</sup>/jour/km en 2021 à 2,57m<sup>3</sup>/jour/km, soit une amélioration de 22%.

## Fuites

Territoire Eau de la MRN	2018	2019	2020	2021	2022
Nbre de fuites réparées sur branchement	530	560	500	445	567
Nbre de fuites réparées sur canalisation	319	322	341	272	359
Nbre de fuites réparées sur dispositif de comptage	878	1 033	870	927	974
Nombre TOTAL de fuites réparées	1 727	1 915	1 711	1 644	1 900



L'indice linéaire de réparation (ILR) permet de caractériser l'état général du réseau, de même pour l'indice de réparation des branchements. L'évolution de ces indices (à périmètre constant) reflète les tendances observées sur le nombre de fuites.

Territoire Eau de la MRN	2018	2019	2020	2021	2022
Linéaire de canalisation en km	2 961	2 968	2 989	2 927	2 932
Nbre de fuites réparées sur canalisation	319	322	341	272	359
Indice Linéaire de Réparation : ILR	0,11	0,11	0,11	0,09	0,12

ILR = Nombre de fuites réparées sur canalisation / linéaire de canalisation en km

Territoire Eau de la MRN	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de branchements	130 805	131 264	131 741	132 203	132 627
Nbre de fuites réparées sur branchement	530	560	500	445	567
Indice de Réparation de branchement : IRb	0,41	0,43	0,38	0,34	0,43

IRb = Nombre de fuites réparées sur branchement / nombre de branchements x 100

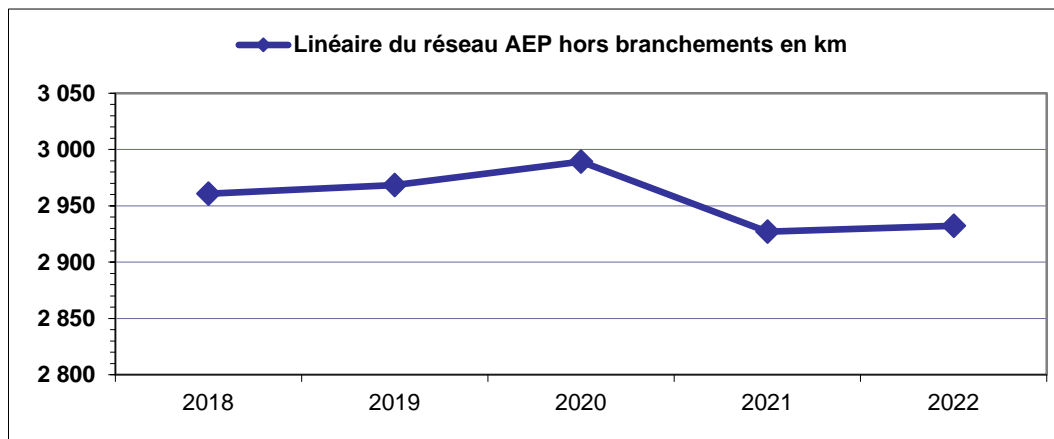
### ❖ Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées, indicateur de performance P151.1

La consolidation de cet indicateur sur le périmètre de la MRN en 2022 est de **2,10 pour 1000 abonnés**.

Territoire Eau de la MRN	2018	2019	2020	2021	2022
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées : T = Ni / Nbre milliers d'abonnés	1,57	1,20	1,28	1,20	2,10

### Réseau

Territoire Eau de la MRN	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1	N/an 2018
Linéaire du réseau AEP hors branchements en km	2 961	2 968	2 989	2 927	2 932	0,2%	-1,0%



En 2021, on observe une baisse de 62 km de réseau. Cette baisse est la résultante de la non prise en compte, (depuis 2021), des linéaires de réseau abandonné. De fait, même si ces derniers sont maintenus dans la base SIG (la Métropole en restant responsable), ils ne participent pas à la desserte réelle, et ne doivent pas être comptabilisés dans les calculs d'indicateurs, ILC, ILP, taux de renouvellement etc...

#### ❖ Taux moyen de renouvellement de réseau, indicateur de performance P107.2

Il est calculé sur la moyenne du linéaire de réseau renouvelé sur les 5 dernières années, il s'élève à **0,77%**.

Le renouvellement annuel de réseau est passé, en 5 ans, de 0,74% à 0,77%.

Territoire Eau de la MRN	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1	N/an 2018
Taux de renouvellement annuel du linéaire de réseau	0,93%	0,90%	0,83%	0,59%	0,56%	-6,1%	-40,3%
Taux moyen de renouvellement du linéaire sur 5 ans - P107.2	0,74%	0,79%	0,84%	0,82%	0,77%	-6,6%	4,40%

Dans le cadre du budget investissement canalisation, un effort est fait afin de rationaliser le réseau (suppression des canalisations en doublon, simplification des maillages...), sur l'année 2022, cet effort a porté sur 0,980 km, il participe à la pérennisation du réseau et à la diminution de l'âge moyen de ce dernier.

La programmation du renouvellement d'une canalisation est priorisée en fonction de sa vétusté (âge, matériaux, analyse de la fréquence et nombre de fuites), des besoins nouveaux (urbanisation, renforcement) mais également en fonction des travaux de voirie engagés par les communes ou les autres concessionnaires.

#### ❖ Renouvellement de réseau lié au CVM

Dans le contexte de l'identification des canalisations susceptibles de relarguer du CVM (Chlorure de Vinyle Monomère) cf. chapitre 5.2., la Métropole engage des actions de renouvellement préventives et curatives.

Ces travaux de renouvellement des canalisations « CVM », sont priorisés en fonctions des impacts sanitaires, environnementaux (purges) et opportunité programme de voirie.

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022
Linéaire canalisations PVC renouvelé en km	5,895	6,856	3,695	4,589
% de linéaire PVC renouvelé / linéaire renouvelé total	22,0%	27,8%	21,3%	28,2%
Nombre d'opérations	19	15	15	11

❖ [Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau AEP, indicateur de performance P103.2b](#)

Cet indice est défini par l'arrêté du 2 décembre 2013, il annule le précédent indice défini dans l'annexe I de l'arrêté du 2 mai 2007.

Sa valeur est comprise entre 0 à 120 suivant l'existence de : plans (10 points), procédure de mise à jour (5 points), la connaissance des diamètres, nature et âges (30 points).

Dès qu'un minimum de 40 points est obtenu, les points supplémentaires peuvent être acquis en fonction de la localisation des équipements annexes, d'un inventaire des équipements électromécaniques, la localisation des branchements, une synthèse de la recherche et réparation de fuites, la localisation des autres interventions (purges...), programme pluriannuel de renouvellement de canalisation, et une modélisation du réseau (75 points).

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable de la MRN, résulte de la consolidation des indices des différents services au prorata du linéaire de réseau et s'élève à **111,3**.

### Branchements

Territoire Eau de la MRN	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1	N/an 2018
<b>Nombre TOTAL de branchements</b>	<b>130 852</b>	<b>131 264</b>	<b>131 741</b>	<b>132 203</b>	<b>132 627</b>	<b>0,32%</b>	<b>1,36%</b>
Nombre de branchements Neufs	510	510	564	503	475	-5,57%	-6,86%
Nombre de branchements Supprimés	63	98	87	41	51	24,39%	-19,05%
dont branchement plomb supprimés	5	9	20	2	3	50,00%	-40,00%
Nombre de branchements Renouvelés	1 702	1 371	1 108	1 014	656	-35,31%	-61,46%
dont branchement plomb renouvelés	705	345	255	181	107	-40,88%	-84,82%
<b>Solde branchement plomb estimé*</b>	<b>975</b>	<b>621</b>	<b>346</b>	<b>163</b>	<b>53</b>	<b>-67,48%</b>	<b>-94,56%</b>
<i>Pourcentage branchement plomb</i>	<i>0,75%</i>	<i>0,47%</i>	<i>0,26%</i>	<i>0,12%</i>	<i>0,04%</i>		

\* A fin 2022 le solde de branchement plomb est estimé à 53 unités (situés dans la rue du Gros Horloge à Rouen), Leur renouvellement (autre qu'individualisé) ne pourra être entrepris que lors d'un chantier voirie incluant l'ensemble des concessionnaires.

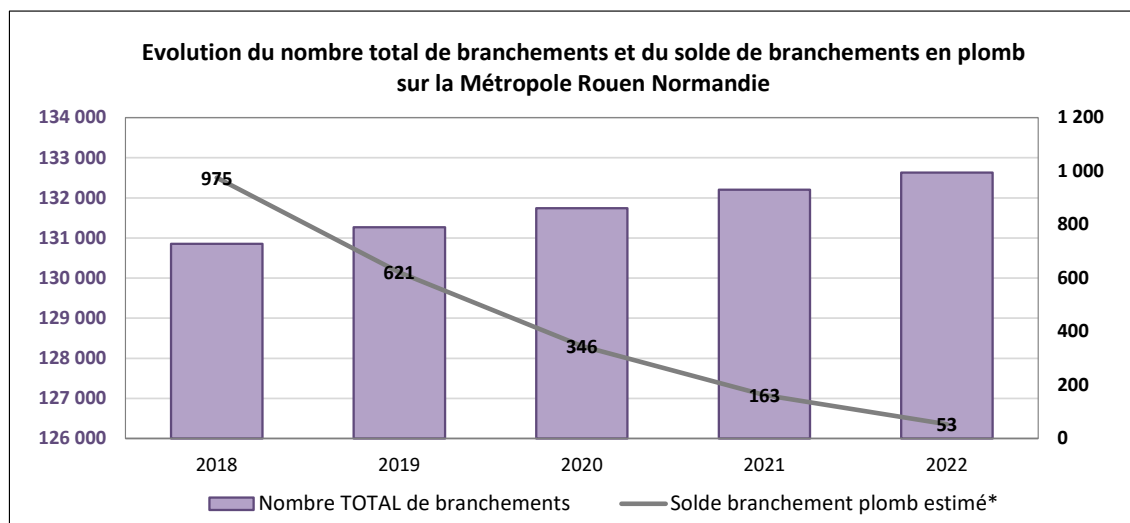
En dehors de cette rue, il n'y a plus de branchements plomb référencés, néanmoins l'existence de quelques branchements plomb « disséminés » est probable, ils sont renouvelés dès détection.

Les soldes plomb antérieurs ont été corrigés en tenant compte du nombre de branchements plomb supprimés et renouvelés au cours de l'année N.

**À fin 2022, le nombre de branchements est de 132 627 unités.**

Le nombre de branchements neufs réalisés dans le cadre de l'exploitation des réseaux (hors lotissements privés) est de 475 unités, en parallèle 51 branchements ont été supprimés dont 3 branchements plomb.

Le nombre de branchements renouvelés en 2022 est de 656, dont 107 en plomb.

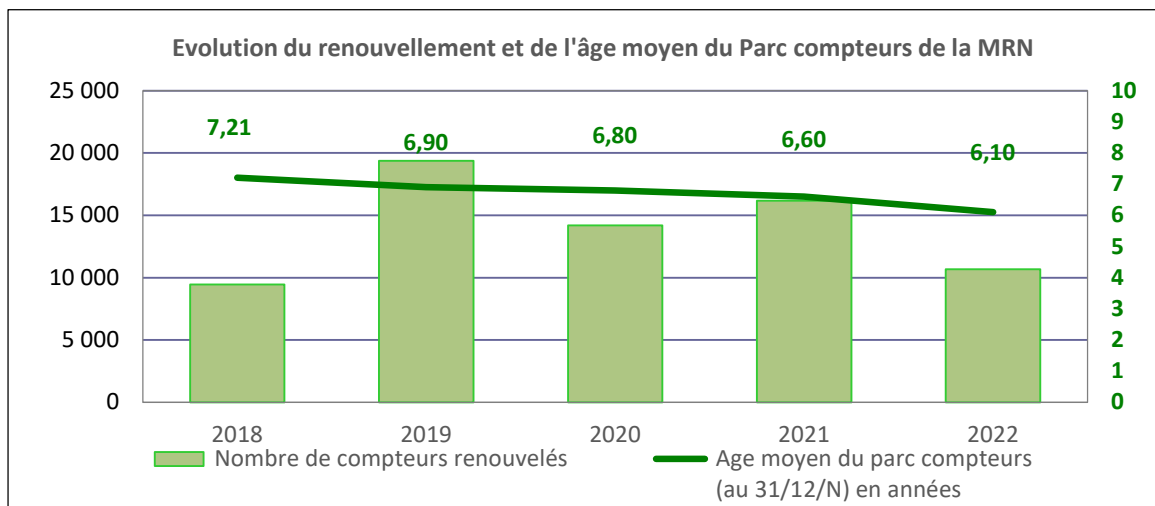




## Compteurs

Territoire Eau de la MRN	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1	N/an 2018
<b>Nombre TOTAL de compteurs</b>	<b>202 575</b>	<b>205 438</b>	<b>206 644</b>	<b>208 682</b>	<b>212 001</b>	<b>1,59%</b>	<b>4,65%</b>
Nombre de compteurs renouvelés	9 440	19 364	14 188	16 162	<b>10 670</b>	<b>-33,98%</b>	<b>13,03%</b>
Taux de renouvellement	4,66%	9,43%	6,87%	7,74%	<b>5,03%</b>	<b>-35,01%</b>	<b>8,00%</b>
<b>Age moyen du parc compteurs (au 31/12/N) en années</b>	<b>7,21</b>	<b>6,90</b>	<b>6,80</b>	<b>6,60</b>	<b>6,10</b>	<b>-7,53%</b>	

Le nombre de compteurs est en augmentation. Il correspond d'une part aux nouveaux branchements, et d'autre part à l'individualisation des consommations dans les immeubles collectifs (compteurs divisionnaires).



L'accélération du nombre de compteurs renouvelés sur 2019-2021, est le résultat de la volonté de passage de relevé d'index visuel à des relevés par radio. Dans ce contexte un marché spécifique de renouvellement compteurs équipés tête radio a été passé sur le périmètre de la Régie (2019-2022).

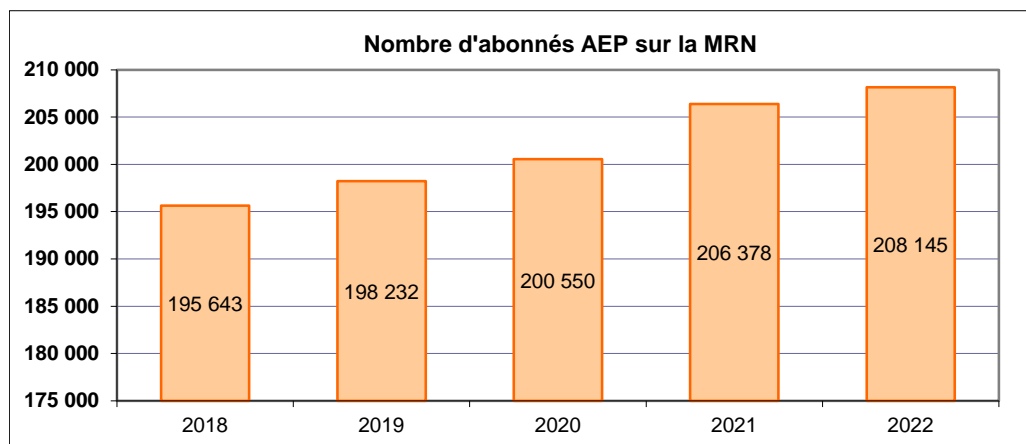
Le nombre global de compteurs équipés radio en 2022 est de 194 026 unités, la couverture est de 91,5% du parc.

Cette technologie radio permet de s'affranchir de la présence de l'utilisateur lors du relevé d'index.

## 6 - Gestion clientèle abonnés

### 1 - Abonnés

Territoire Eau de la MRN	2018	2019	2020	2021	2022	NN-1	N / an 2018
Nombre d'Abonnés Domestiques	195 505	198 028	200 387	206 163	207 939	0,9%	
Nombre d'Abonnés Non Domestiques	138	204	163	215	206	-4,2%	
<b>Nombre TOTAL d'abonnés AEP</b>	<b>195 643</b>	<b>198 232</b>	<b>200 550</b>	<b>206 378</b>	<b>208 145</b>	<b>0,9%</b>	<b>6,4%</b>



On observe une augmentation de 0,9% du nombre d'abonnés en 2022, la tendance observée sur les 5 dernières années est une hausse de 6,4%.

Les abonnés domestiques ou assimilés sont les abonnés qui sont redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution domestique. Pour ces abonnés, les redevances sont perçues par l'organisme chargé de l'encaissement des factures émises pour la fourniture du service puis reversées à l'Agence de l'Eau.

Les abonnés non domestiques, sont donc les abonnés pour lesquels l'organisme chargé de l'encaissement des factures émises pour la fourniture du service, ne recouvre pas la redevance due au titre de la pollution domestique.

**Le nombre moyen d'habitant par abonné domestique est de 2,42.**

### 2 - Volumes consommés

Territoire Eau de la MRN	2018	2019	2020	2021	2022	NN-1	N / an 2018
<b>TOTAL des volumes consommés en m<sup>3</sup></b>	<b>25 191 543</b>	<b>25 277 078</b>	<b>25 211 157</b>	<b>25 593 576</b>	<b>25 234 399</b>	<b>-1,4%</b>	<b>0,2%</b>

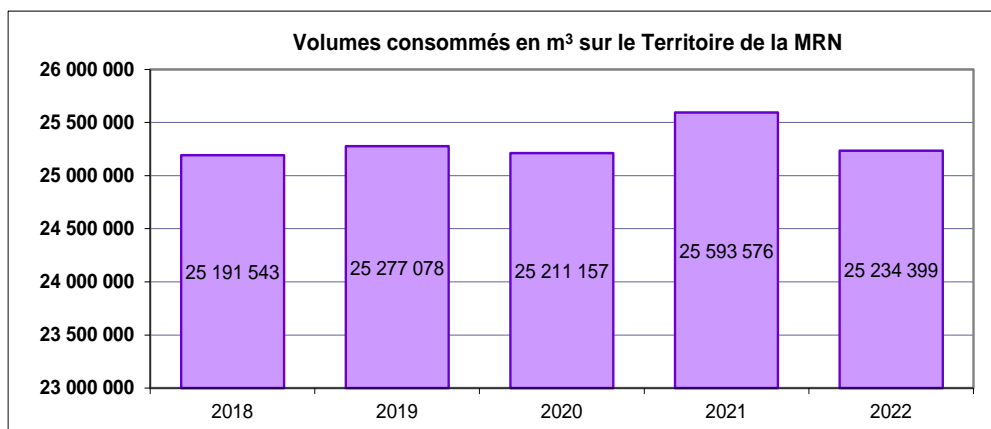
95,7% des volumes consommés sont qualifiés de domestiques contre 4,3% de non domestiques (cf. définition domestique-non domestique ci-dessus).

**La consommation domestique moyenne par abonné est de 116,2 m<sup>3</sup>/an.**

Métropole Rouen Normandie	2018	2019	2020	2021	2022	NN-1	N / an 2018
Consommation moyenne par abonné domestique - (en m <sup>3</sup> /an)	125,0	121,2	119,9	118,5	116,2	-2,0%	-7,0%

**La consommation globale par habitant est de 137,2 litres/jour (base 365 jours).**

Métropole Rouen Normandie	2018	2019	2020	2021	2022	NN-1	N / an 2018
Consommation globale moyenne rapporté à l'habitant (en litre/jour)	138,2	139,3	138,2	139,8	137,2	-1,9%	-0,7%



### 3 - Indicateurs de performances

#### ❖ Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, indicateur de performance P152.1

L'ensemble des services de la MRN, ont un délai d'ouverture de 48h00.

Ce délai s'applique aux branchements neufs (hors délai de réalisation) et aux remises en service de branchements existants et fonctionnels. Dans le cas où il n'y a pas de coupure d'eau entre le départ et l'arrivée de deux abonnés successifs, on considère que la remise en eau est immédiate et que le délai d'ouverture du branchement est respecté. Ce point explique un taux de **100%**.

Territoire Eau de la MRN	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1
Nombre d'interventions pour ouverture	9 878	10 724	9 261	12 058	10 976	-9,0%
Nombre d'interventions n'ayant pas respecté le délai d'ouverture	0	0	0	0	0	
<b>Taux de respect du délai d'ouverture P152.1</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	

#### ❖ Taux de réclamations, indicateur de performance P155.1

Cet indicateur comptabilise les réclamations écrites (courrier, mail, fax...) correspondant à des écarts ou non conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service ou vis-à-vis de la réglementation, en particulier en ce qui concerne l'application du règlement de service.

Ces réclamations peuvent porter notamment sur la qualité de l'eau, la qualité du service, la facturation à l'exception du niveau de prix.

Territoire Eau de la MRN	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1
Nombre de réclamations écrites	518	343	211	197	1 006	410,7%
<b>Taux de réclamations pour 1000 abonnés P155.1</b>	<b>2,65</b>	<b>1,73</b>	<b>1,05</b>	<b>0,95</b>	<b>4,83</b>	

Le taux de réclamations consolidé à l'échelle de la MRN en 2022 est de **4,83 pour 1000 abonnés**.

La forte augmentation observée entre 2021 et 2022, est consécutive, à la prise en compte dans les réclamations du « motifs divers : 395 annulations pour erreur service en 2022 » sur le service Régie.

#### ❖ Taux d'impayés sur la facture d'eau de l'année précédente, indicateur de performance P154.0

Cet indicateur mesure le montant des impayés TTC au titre de l'année N-1 comptabilisé au 31/12 de l'année N, divisé par le chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1 au 31/12 de l'année N.

Cet indicateur doit prendre en compte uniquement les parts liées à la facture EAU POTABLE (hors assainissement), il s'agit donc :

- ✓ Part EAU exploitant (opérateur éventuel)
- ✓ Part EAU de la collectivité – part investissement
- ✓ Redevance prélèvement Agence de l'Eau
- ✓ Redevance pollution Agence de l'Eau (comptabilisée sur le chapitre EAU de la facture)
- ✓ Taxe Voies Navigables de France
- ✓ TVA

A noter que le taux d'impayés est commun aux secteurs Régie Rouen-Elbeuf et PS Nord-Ouest 2021.

Pour la MRN le taux d'impayés sur la facture d'eau de l'année précédente est de **3,79%**

Territoire Eau de la MRN	2018	2019	2020	2021	2022
Taux d'impayés de l'année - P154.0	3,26%	4,11%	4,32%	4,28%	3,79%

#### ❖ Taux du montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité, indicateur de performance P109.0

Ce montant comptabilise les abandons de créances à caractère social : votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité et les abandons de créances réalisés par l'opérateur (notamment ceux liés au fond de solidarité logement) ; ainsi que les versements effectués par la collectivité au profit d'un fond créé en application de l'article L.261-4 du code de l'action sociale et des familles pour aider les personnes en difficulté (fond de solidarité logement).

La Métropole a signé une convention avec le Conseil Départemental de Seine-Maritime pour la gestion du Fonds de Solidarité Logement. Dans ce cadre, les montants versés pour 2022 s'élèvent à 105 000 €. Ce fonds est directement géré par le Conseil Départemental de Seine-Maritime.

La règle de calcul est : montant en euros hors taxes / volumes facturés, soit **0,0043 €/m<sup>3</sup>**.

Métropole Rouen Normandie	2018	2019	2020	2021	2022
Taux du montant des abandons de créances - P109.0	0,0046	0,0046	0,0042	0,0044	0,0043

#### Remises pour fuite

Territoire Eau de la MRN				
Remises pour fuites instruites dans le cadre du règlement de service	Part EAU		Part ASSAINISSEMENT	
	Volumes	Montant HT	Volumes	Montant HT
TOTAL Remises pour Fuites Année 2018	99 703	141 005,81 €	124 252	142 765,55 €
TOTAL Remises pour Fuites Année 2019	105 738	163 967,50 €	146 037	184 129,56 €
TOTAL Remises pour Fuites Année 2020	105 512	166 915,30 €	128 153	169 704,32 €
TOTAL Remises pour Fuites Année 2021	95 873	183 582,17 €	133 383	184 468,27 €
TOTAL Remises pour Fuites Année 2022	182 833	305 650,00 €	282 914	371 919,81 €

## 7 - Programme de travaux réalisés sur le territoire de la Métropole en 2022

Investissements Travaux	2018	2019	2020	2021	2022
Montant global engagé en €HT	16 305 376,25	13 249 786,76	13 979 751,83	16 595 245,97	15 167 744 ,76

La donnée – année N 2022 - sera consolidée lors du RPQS N+1

S'agissant d'engagements financiers en termes d'investissement, certains travaux peuvent être achevés sur 2023

### Travaux sur le réseau

Commune	Rue	Nature - Objet des travaux	Linéaire renouvelé	Linéaire rationalisé	Linéaire étendu	Brchts repris	Brchts renouvelés
Berville-sur-Seine	Gravelle Basse (rue de la)	Renouvellement	285	0	0	2	11
Bihorel	Gibert (rue)	Renouvellement et renforcement	295	0	0	11	0
Bois-Guillaume	Danguy (rue)	Renouvellement et renforcement	225	0	0	22	0
Bonsecours	Armand Requier (rue)	Renouvellement et renforcement	185	0	85	1	4
Bonsecours	José Maria de Heredia (rue)	Renouvellement	235	0	0	0	12
Bonsecours	Léon Devaux (rue)	Renouvellement et rationalisation	165	75	0	3	2
Canteleu	Rocher (rue du) et Bouton Feuillu (impasse du)	Rationalisation	0	360	0	18	0
Caudebec-lès-Elbeuf	Jean Moulin (rue)	Renouvellement	75	0	0	2	0
Darnétal	Famette (rue)	Renouvellement	75	0	0	2	2
Darnétal	Longpaon (rue de)	Renouvellement	325	0	0	0	16
Elbeuf	Gremont (rue)	Renouvellement	125	0	0		
Elbeuf	Théodore Chennevière (rue)	Renouvellement et renforcement	110	0	0	0	5
Épinay-sur-Duclair	Dampont (Plaine de)	Renouvellement	10	0	0	0	0
Franqueville-Saint-Pierre	Belbeuf (rue de)	Renouvellement, renforcement et rationalisation	475	155	0	6	11
Franqueville-Saint-Pierre	Mouchel (rue du)	Renouvellement	375	0	100		
Franqueville-Saint-Pierre	Pasteur (rue)	Renouvellement et renforcement	485	0	0	0	35
Houpeville	Domaine aux Loups	Renouvellement et renforcement	1310	0	0	0	1
Houpeville	Domaine aux Loups	Renouvellement, renforcement et extension	240	0	335	0	0
Jumièges	Mainberte (rue)	Renouvellement et renforcement	360	0	0	0	17
Jumièges	Val Portier (chemin du)	Extension	0	0	185	0	0
Le Grand-Quevilly	Québec (place du)	Renouvellement	95	0	0	1	6
Le Houllme	Cimetière (chemin du)	Renouvellement	60	0	0	2	0
Le Petit-Quevilly	Etienne Dolet (rue)	Renouvellement et renforcement	260	0	0	3	3
Le Petit-Quevilly	Rouget de l'Isle (rue)	Renouvellement	195	0	0	0	21
Le Petit-Quevilly	Sud III	Sécurisation	0	0	0	0	0
Le Trait	Edouard Branly (rue)	Renouvellement	40	0	0	0	0
Le Trait	Gay Lussac (rue)	Renouvellement	95	0	0	0	0
Le Trait	Jean Bart (rue)	Renouvellement et renforcement	645	0	0	22	11
Le Trait	Jean Bart (rue)	Renouvellement et renforcement	155	0	0	6	27
Le Trait	Lavoisier (rue)	Renouvellement	350	0	0	0	0
Le Trait	Verdun (rue de)	Renouvellement	100	0	0	0	4
Malaunay	du Pré du Grand Père (impasse du)	Renouvellement et renforcement	75	0	0	1	4
Mont-Saint-Aignan	Mont aux Malades (avenue du)	Renouvellement	180	140	0	0	1
Mont-Saint-Aignan	Raffetot (rue)	Renouvellement et renforcement	230	0	0	0	0
Moulineaux	Louis Moguen (rue)	Renouvellement et renforcement	380	0	0	4	25
Oissel	Edouard Vaillant (rue)	Renouvellement	180	0	0	0	0
Oissel	Saint Julien (rue)	Renouvellement	310	0	0	0	0

Commune	Rue	Nature - Objet des travaux	Linéaire renouvelé	Linéaire rationalisé	Linéaire étendu	Brchts repris	Brchts renouvelés
Rouen	Albert Roussel (rue)	Renouvellement et rationalisation	300	300	0	65	0
Rouen	Chasselièvre (rue)	Renouvellement	135	0	0		
Rouen	Dargent (rue)	Extension	0	0	60	0	0
Rouen	Desseaux (rue)	Renouvellement	155	0	0	4	0
Rouen	Faulx (rue des)	Renouvellement	305	170	0	27	5
Rouen	Industrie (rue de l')	Renouvellement	225	0	0	8	0
Rouen	Manoir Queval (rue du)	Renouvellement, renforcement et extension	65	0	100	1	0
Rouen	Parking CHU	Renouvellement et dévoiement	185	0	0	0	0
Rouen	Saint Maur (rue)	Renouvellement et rationalisation	465	280	0	36	2
Rouen	Zurich (rue de)	Renouvellement	400	0	0	11	18
Saint-Aubin-Épinay	Parc Languet (route du)	Renouvellement	430	0	0	0	0
Saint-Aubin-Épinay	Parc Languet (route du)	Renouvellement	1 000	0	0	0	1
Saint-Aubin-lès-Elbeuf	Lilas (rue des)	Renouvellement et renforcement	90	0	0	0	2
Sainte-Marguerite-sur-Duclair	Gentillierie (rue de la)	Renouvellement	40	0	0	0	2
Sainte-Marguerite-sur-Duclair	Hamel (route du)	Renouvellement et renforcement	350	0	270	0	2
Saint-Étienne-du-Rouvray	Paris (rue de)	Dévoiement	10	0	0	0	0
Saint-Léger-du-Bourg-Denis	Iffs (rue des)	Renouvellement	100	0	0	0	5
Saint-Martin-du-Vivier	Hêtraie (avenue de la)	Renouvellement	1100	0	195	0	0
Saint-Martin-du-Vivier	Mont Perreux (rue du) et Cat Rouge (impasse du)	Renouvellement	992	0	0	15	12
Saint-Martin-du-Vivier	Voute (impasse de la) et Mesnil Gremichon (avenue du)	Renouvellement et extension	325	0	200	0	7
Sotteville-lès-Rouen	Bugnot (rue)	Renouvellement et renforcement	225	0	0	0	26
Sotteville-lès-Rouen	Halage (chemin du)	Renouvellement	330	0	0	4	8
Sotteville-lès-Rouen	Laboureur (rue)	Renouvellement	160	0	0	24	0
Yainville	Portes Mainberthe (rues des)	Renouvellement	205	0	0	0	16

# Présentation par service

## 1 - Service exploité directement par la Métropole - Secteur Rouen-Elbeuf

### 1 - Présentation du service

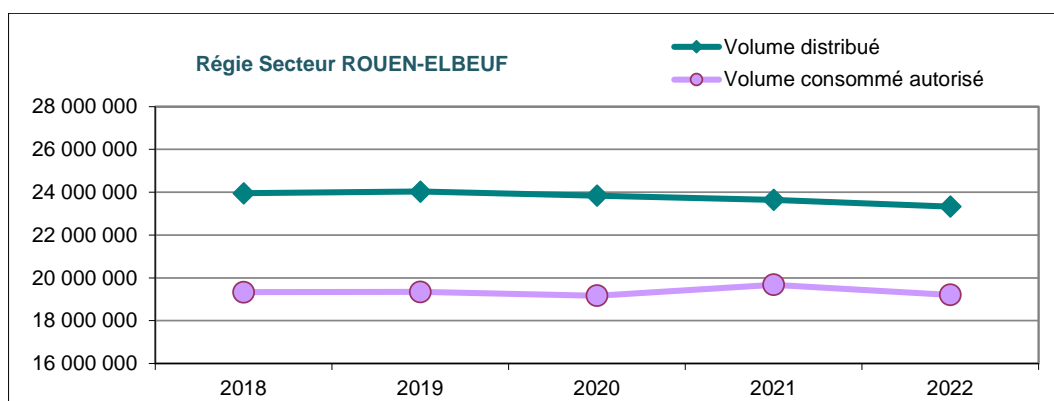
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le service exploité directement par la Métropole - Secteur Rouen-Elbeuf, regroupe les services de production, distribution et gestion clientèle des 40 communes suivantes :

- Amfreville-la-Mivoie
- Belbeuf
- Bonsecours
- Boos
- Caudebec-lès-Elbeuf
- Cléon
- Darnétal
- Elbeuf-sur-Seine
- Fontaine-sous-Préaux
- Franqueville-Saint-Pierre
- Freneuse
- Gouy
- Grand-Couronne
- La Bouille
- La Londe
- La Neuville-Chant-d'Oisel
- Le Grand-Quevilly
- Le Mesnil-Esnard
- Le Petit-Quevilly
- Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen
- Montmain
- Moulineaux
- Oissel
- Orival
- Petit-Couronne
- Quèvreuille-la-Poterie
- Roncherolles-sur-le-Vivier
- Rouen
- Saint-Aubin-Celloville
- Saint-Aubin-Épinay
- Saint-Aubin-lès-Elbeuf
- Saint-Etienne-du-Rouvray
- Saint-Jacques-sur-Darnétal
- Saint-Léger-du-Bourg-Denis
- Saint-Martin-du-Vivier
- Saint-Pierre-lès-Elbeuf
- Sotteville-lès-Rouen
- Sotteville-sous-le-Val
- Tourville-la-Rivière
- Ymare

**Ce service distribue 75,0% des volumes consommés autorisés de la Métropole, il alimente 372 342 habitants (selon recensement INSEE population totale 2020) soit 73,9% de la population.**

## 2 - Indicateurs techniques

Régie Secteur Rouen-Elbeuf		2018	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1
Volumes prélevés	Darnétal - Carville	698 200	798 935	940 126	1 001 290	922 072	-7,9%
	Darnétal (Village)	469 520	434 686	557 220	457 470	483 460	5,7%
	Douville - Grande Aulnaie	661 990	683 767	683 957	632 340	541 170	-14,4%
	Fontaine sous Préaux - Jatte	5 808 460	5 260 931	5 301 453	4 642 340	5 194 710	11,9%
	Fontaine sous Préaux (Village)	32 100	31 287	31 246	25 190	26 570	5,5%
	Moulineaux	4 393 600	5 021 356	4 584 538	4 491 510	4 488 390	-0,1%
	Oissel - Catelier	245 630	242 206	255 087	261 370	244 040	-6,6%
	Oissel - Ferreuse	422 350	404 280	427 030	465 520	445 430	-4,3%
	Radepont - Château	288 030	178 009	163 521	124 900	129 750	3,9%
	Radepont - Petite Aulnaie	627 600	343 535	155 878	181 240	160 230	-11,6%
	St Aubin Epinay - Longues Raies	332 015	276 104	71 731	68 500	77 200	12,7%
	St Aubin Epinay - Puits Bas Service	59 495	64 286	114 399	94 649	125 460	32,6%
	St Jacques sur D. - Forage Haut Service	219 660	219 633	216 029	199 210	220 000	10,4%
	St Léger du BD - Vieux Château	184 330	180 571	7 536	153 550	189 340	23,3%
	St Etienne du Rouvray - La Chapelle	7 028 810	7 515 726	7 845 827	7 938 340	7 337 280	-7,6%
	Elbeuf - Station du Mont-Duve 'Les Ecameaux'	210 590	56 570	40 435	36 190	67 080	85,4%
	Orival - 2 Forages du Nouveau Monde	1 437 350	1 420 374	1 576 465	1 547 310	1 596 830	3,2%
	St Aubin lès Elbeuf - 2 Forages	681 830	832 210	793 349	811 660	615 900	-24,1%
	St Pierre lès Elbeuf - Forage de l'Oison ('St Cyr')	269 270	261 771	289 678	263 360	260 340	-1,1%
	St Pierre lès Elbeuf - Forage Vallon de La Fieffe	102 030	100 637	110 887	100 570	98 590	-2,0%
<b>TOTAL : V1</b>	<b>24 172 860</b>	<b>24 326 874</b>	<b>24 166 392</b>	<b>23 496 509</b>	<b>23 223 842</b>	<b>-1,2%</b>	
Volumes de service utilisés dans le processus de production	<b>TOTAL : V2</b>	<b>1 116 396</b>	<b>1 158 790</b>	<b>1 136 156</b>	<b>1 067 785</b>	<b>769 872</b>	<b>-27,9%</b>
<b>Volumes produits : V3 = V1 - V2</b>		<b>23 056 464</b>	<b>23 168 084</b>	<b>23 030 236</b>	<b>22 428 724</b>	<b>22 453 970</b>	<b>0,1%</b>
Volumes importés en gros (1)	En provenance PS NO (► Rouen Bel Air)	96 675	125 048	121 095	116 504	114 672	-1,6%
	En provenance PS NO (► Rouen Chatelet)	490 536	394 028	342 078	757 207	430 455	-43,2%
	En provenance PS NO (► Rouen Ouest)				9 000	9 320	3,6%
	En provenance du SERPN (► Elbeuf NO+La Londe)	231 992	248 364	274 154	242 144	241 402	-0,3%
	En provenance du SERPN (► La Bouille)	21 477	18 872	9 810	20 634	10 030	-51,4%
	En provenance du SIAEPAP (ex-SIAEP 276) (► Montmain)	54 581	78 462	68 122	68 504	67 585	-1,3%
	En provenance du Syndicat de Préaux (► Roncherolles)	567	1 473	2 872	2 500	5 558	122,3%
	<b>TOTAL : V4</b>	<b>895 828</b>	<b>866 247</b>	<b>818 131</b>	<b>1 216 493</b>	<b>879 022</b>	<b>-27,7%</b>
Volumes exportés en gros (2)	Vers PS NO (> Fond du Val - Mont Saint Aignan)	2 182	2 115	5 429	2 673	1 386	-48,1%
	Vers SIAEPAP (ex-SIAEP 276)	0	0	0	0	0	0,0%
	<b>TOTAL : V5</b>	<b>2 182</b>	<b>2 115</b>	<b>5 429</b>	<b>2 673</b>	<b>1 386</b>	<b>-48,1%</b>
<b>Volumes mis en distribution : V6 = V3 + V4 - V5</b>		<b>23 950 110</b>	<b>24 032 216</b>	<b>23 842 938</b>	<b>23 642 544</b>	<b>23 331 606</b>	<b>-1,3%</b>
Volumes de service du réseau	<b>TOTAL : V7</b>	<b>146 986</b>	<b>150 041</b>	<b>136 457</b>	<b>141 563</b>	<b>143 212</b>	<b>1,2%</b>
<b>Volumes comptabilisés : V8</b>		<b>18 965 105</b>	<b>18 959 194</b>	<b>18 818 629</b>	<b>19 323 216</b>	<b>18 933 928</b>	<b>-2,0%</b>
Volumes autorisés non comptés	<b>TOTAL : V9</b>	<b>218 711</b>	<b>235 411</b>	<b>211 211</b>	<b>211 638</b>	<b>128 534</b>	<b>-39,3%</b>
<b>Volumes consommés autorisés : V10 = V7 + V8 + V9</b>		<b>19 330 801</b>	<b>19 344 646</b>	<b>19 166 297</b>	<b>19 676 417</b>	<b>19 205 674</b>	<b>-2,4%</b>
<b>Rendement du réseau : R = (V10 + V5) / (V3 + V4)</b>		<b>80,71%</b>	<b>80,50%</b>	<b>80,39%</b>	<b>83,23%</b>	<b>82,32%</b>	<b>-1,09%</b>
<b>Linéaire de canalisation (hors branchements) : L en km</b>		<b>2 003,342</b>	<b>2 012,639</b>	<b>2 034,062</b>	<b>1 970,528</b>	<b>1 972,745</b>	<b>0,1%</b>
<b>Indice Linéaire des volumes non comptés : ILVnc = (V6 - V8) / L / 365</b>		<b>6,82</b>	<b>6,91</b>	<b>6,77</b>	<b>6,01</b>	<b>6,11</b>	<b>1,7%</b>
<b>Indice Linéaire de pertes en réseau : ILP = (V6 - V10) / L / 365</b>		<b>6,32</b>	<b>6,38</b>	<b>6,30</b>	<b>5,51</b>	<b>5,73</b>	<b>3,9%</b>
<b>Indice Linéaire des volumes consommés : ILC = (V10+V5) / L / 365</b>		<b>26,44</b>	<b>26,34</b>	<b>25,82</b>	<b>27,36</b>	<b>26,67</b>	<b>-2,5%</b>
<b>Nombre d'abonnés : N</b>		<b>140 977</b>	<b>142 788</b>	<b>144 150</b>	<b>150 320</b>	<b>152 193</b>	<b>1,2%</b>
<b>Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements) : R = N / L</b>		<b>70,37</b>	<b>70,95</b>	<b>70,87</b>	<b>76,28</b>	<b>77,15</b>	<b>1,1%</b>





## Réseau

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1
Linéaire de réseau en km hors branchements	2 003,342	2 012,639	2 034,062	1 970,531	1 972,745	0,112%
Linéaire de réseau en km y compris branchements*	2 462,452	2 473,024	2 499,267	2 435,736	2 437,950	0,091%

\* Le linéaire de branchement est estimé sur la base de 5 ml par unité.

On observe en 2021 une baisse de 63,5 km de réseau. Cette baisse est la résultante de la non prise en compte, à partir de 2021, des linéaires de réseau abandonnés. De fait, même si ces derniers sont maintenus dans la base SIG (la Métropole en restant responsable), ils ne participent pas à la desserte réelle, et ne doivent pas être comptabilisés dans les calculs d'indicateurs, ILC, ILP, taux de renouvellement etc...

## Branchements

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1
<b>Nombre TOTAL de branchements</b>	<b>91 822</b>	<b>92 077</b>	<b>93 041</b>	<b>92 745</b>	<b>93 041</b>	<b>0,32%</b>
Nombre de branchements Neufs	360	336	396	388	342	-11,86%
Nombre de branchements Supprimés	49	81	76	40	46	15,00%
Nombre de branchements Renouvelés	1 280	813	815	899	537	-40,27%
dont branchement plomb supprimés	5	9	20	2	3	50,00%
dont branchement plomb renouvelés	698	340	253	166	107	-35,54%
<b>Solde branchement plomb estimé*</b>	<b>953</b>	<b>604</b>	<b>331</b>	<b>163</b>	<b>53</b>	<b>-67,48%</b>
<b>Pourcentage branchement plomb</b>	<b>1,04%</b>	<b>0,66%</b>	<b>0,36%</b>	<b>0,08%</b>	<b>0,06%</b>	<b>-29,56%</b>

\* A fin 2022 le solde de branchement plomb est estimé à 53 unités (situés dans la rue du Gros Horloge à Rouen), Leur renouvellement (autre qu'individualisé) ne pourra être entrepris que lors d'un chantier voirie incluant l'ensemble des concessionnaires.

En dehors de cette rue, il n'y a plus de branchements plomb référencés, néanmoins l'existence de quelques branchements plomb « disséminés » est probable, ils sont renouvelés dès détection.

Les soldes plomb antérieurs ont été corrigés en tenant compte du nombre de branchements plomb supprimés et renouvelés.

## Compteurs

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1
<b>Nombre TOTAL de compteurs</b>	<b>144 568</b>	<b>146 711</b>	<b>147 764</b>	<b>149 218</b>	<b>151 827</b>	<b>1,75%</b>
Nombre de compteurs renouvelés	8 733	18 729	13 396	13 377	9 223	-31,05%
Taux de renouvellement	6,04%	12,77%	9,07%	8,96%	6,07%	-32,24%
<b>Age moyen du parc compteurs (au 31/12/N) en années</b>	<b>7,77</b>	<b>7,05</b>	<b>6,65</b>	<b>6,20</b>	<b>5,26</b>	<b>-15,07%</b>

En 2022, la couverture en compteurs équipés radio est de 89,14%

## Fuites

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1
Nbre de fuites réparées sur canalisation	225	165	189	200	231	15,50%
Nbre de fuites réparées sur branchement	363	409	344	323	368	13,93%
Nbre de fuites réparées sur dispositif de comptage	637	749	565	607	537	-11,53%
<b>Nombre TOTAL de fuites réparées</b>	<b>1 225</b>	<b>1 323</b>	<b>1 098</b>	<b>1 130</b>	<b>1 136</b>	<b>0,53%</b>

### Indice Linéaire de Réparation sur canalisation : ILR

ILR = Nombre de fuites réparées sur canalisation / linéaire de canalisation en km

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1
Nombre de fuites réparées sur canalisation	225	165	189	200	231	15,50%
Linéaire de canalisation en km	2 003,342	2 012,639	2 034,062	1 970,531	1 972,745	0,11%
<b>Indice Linéaire de Réparation : ILR</b>	<b>0,112</b>	<b>0,082</b>	<b>0,093</b>	<b>0,101</b>	<b>0,117</b>	<b>15,37%</b>

### Indice de Réparation de branchement : IRb

IRb = Nombre de fuites réparées sur branchement / nombre de branchements x 100

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1
Nombre de fuites réparées sur branchement	363	409	344	323	368	13,93%
Nombre de branchements	91 822	92 077	92 397	92 745	93 041	0,32%
<b>Indice de Réparation de branchement : IRb</b>	<b>0,395</b>	<b>0,444</b>	<b>0,372</b>	<b>0,348</b>	<b>0,396</b>	<b>13,57%</b>

## 3 - Données clientèle - abonnés

### Abonnés

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	TOTAL 2018	TOTAL 2019	TOTAL 2020	TOTAL 2021	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2022	Evolution N/N-1
<b>Nombre d'abonnés</b>	<b>140 977</b>	<b>142 788</b>	<b>144 150</b>	<b>150 320</b>	152 024	169	<b>152 193</b>	<b>1,25%</b>

### Répartition des volumes consommés

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	TOTAL 2018	TOTAL 2019	TOTAL 2020	TOTAL 2021	Abonnés Domestiques	Abonnés Non Domestiques	TOTAL 2022	Evolution N/N-1
<b>Volumes consommés</b>	<b>18 965 105</b>	<b>18 959 194</b>	<b>18 818 629</b>	<b>18 818 629</b>	18 069 957	863 971	<b>18 933 928</b>	<b>0,61%</b>

## 4 - Qualité de l'eau

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1) - (contrôle réglementaire effectué par l'ARS).

Contrôles Sanitaires ARS	Paramètres microbiologiques - P101.1			Paramètres physico-chimiques - P102.1		
	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité
<b>BILAN 2022</b>	<b>816</b>	<b>0</b>	<b>100%</b>	<b>1320</b>	<b>5</b>	<b>99,62%</b>

Unité de Gestion		Unité de distribution	Conclusion ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2022
ROUEN	0167	UDI 383 ROUEN - Bas de ville	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
	0167	UDI 386 ROUEN - Châtelet Grand Mar	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
	0167	UDI 387 ROUEN - Jatte	La présence d'un pesticide dans la ressource a entraîné un dépassement ponctuel de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. L'eau peut être consommée par tous.
Grand-Quevilly	0171	UDI 353 Gd Quevilly	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
Darnétal	0169	UDI 329 Darnétal	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
Fontaine sous Préaux	0354	UDI 531 Fontaine	La présence d'un pesticide dans la ressource a entraîné un dépassement ponctuel de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. L'eau peut être consommée par tous.
Plateau Est	0337	UDI 420 Plateau Est Franqueville	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
	0337	UDI 2319 Plateau Est La Neuville	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
	0337	UDI 3742 Montmain	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
St Aubin Epinay	0145	UDI 504 St Aubin Epinay BS	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
	0145	UDI 505 St Jacques sur D. Epinay HS	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
Roncherolles sur le Vivier	0333	UDI 2314 Roncherolles	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
Gd Couronne Moulineaux	0383	UDI 376 Gd Couronne Moulineaux	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
Saint Léger du B. D.	0123	UDI 392 St Léger BD	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
Banlieue Sud Rouen	0114	UDI 545 Banlieue SUD Rouen	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
Oissel	0084	UDI 379 Oissel	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
Maison Brulée	0029	UDI 2788 Maison Brulée	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
Elbeuf CAEBS	0236	UDI 326 Caudebec	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
		UDI 338 Elbeuf Ouest	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
		UDI 380 Orival	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
		UDI 391 St Aubin	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
		UDI 394 St Pierre	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
		UDI 544 Freneuse	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
		UDI 1498 Elbeuf Est	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
		UDI 2012 Elbeuf Buquet	La présence de produits de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

Unité de Gestion	Unité de distribution	Paramètres microbiologiques			Paramètres physico-chimiques			
		Nombre de prélèvements	Nombre de NC	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de NC	Taux de conformité	
ROUEN	0167	UDI 383 ROUEN - Bas de ville	108	0	100%	113	1	99,1%
	0167	UDI 386 ROUEN - Châtelet Grand Mar	31	0	100%	223	0	100%
	0167	UDI 387 ROUEN - Jatte	102	0	100%	289	1	99,7%
Grand-Quevilly	0171	UDI 353 Gd Quevilly	61	0	100%	61	0	100%
Darnétal	0169	UDI 329 Darnétal	26	0	100%	26	0	100%
Fontaine sous Préaux	0354	UDI 531 Fontaine	26	0	100%	26	1	96,2%
Plateau Est	0337	UDI 420 Plateau Est Franqueville	59	0	100%	67	0	100%
	0337	UDI 2319 Plateau Est La Neuville	17	0	100%	21	0	100%
	0337	UDI 3742 Montmain	2	0	100%	20	0	100%
St Aubin Epinay	0145	UDI 504 St Aubin Epinay BS	9	0	100%	9	0	100%
	0145	UDI 505 St Jacques sur D. Epinay HS	13	0	100%	13	0	100%
Roncherolles sur le Vivier	0333	UDI 2314 Roncherolles	7	0	100%	25	0	100%
Gd Couronne Moulineaux	0383	UDI 376 Gd Couronne Moulineaux	44	0	100%	44	0	100%
Saint Léger du B. D.	0123	UDI 392 St Léger BD	13	0	100%	13	0	100%
Banlieue Sud Rouen	0114	UDI 545 Banlieue SUD Rouen	132	0	100%	132	0	100%
Oissel	0084	UDI 379 Oissel	25	0	100%	27	0	100%
Maison Brulée	0029	UDI 2788 Maison Brulée	1	0	100%	58	0	100%
Elbeuf CAEBS	0236	UDI 326 Caudebec	26	0	100%	26	0	100%
		UDI 338 Elbeuf Ouest	39	0	100%	41	0	100%
		UDI 380 Orival	13	0	100%	13	0	100%
		UDI 391 St Aubin	32	0	100%	32	0	100%
		UDI 394 St Pierre	23	0	100%	27	0	100%
		UDI 544 Freneuse	30	0	100%	30	0	100%
		UDI 1498 Elbeuf Est	19	0	100%	19	0	100%
		UDI 2012 Elbeuf Buquet	36	0	100%	73	4	94,5%
<b>BILAN 2022</b>			<b>816</b>	<b>0</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 320</b>	<b>5</b>	<b>99,62%</b>

Remarque : le nombre de prélèvements non-conformes est égal à 5, bien que la somme algébrique donne 7, un prélèvement NC (11/01/2022) est commun aux 3 UDI : 383 ROUEN - Bas de ville, 387 ROUEN – Jatte et 531 Fontaine

### Liste des dépassements des limites de qualité en 2022 : 5 prélèvements

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limite de qualité
TTP Neuville au Bosc = UDI BUQUET 2012	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	07/09/2022	0,308 µg/l	0,1 µg/l
TTP Neuville au Bosc = UDI BUQUET 2012	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	15/09/2022	0,285 µg/l	0,1 µg/l
TTP Neuville au Bosc = UDI BUQUET 2012	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	17/11/2022	0,536 µg/l	0,1 µg/l
TTP Neuville au Bosc = UDI BUQUET 2012	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	01/12/2022	0,360 µg/l	0,1 µg/l
TTP Neuville au Bosc = UDI BUQUET 2012	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	07/09/2022	0,110 µg/l	0,1 µg/l
TTP Neuville au Bosc = UDI BUQUET 2012	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	15/09/2022	0,104 µg/l	0,1 µg/l
TTP Neuville au Bosc = UDI BUQUET 2012	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	17/11/2022	0,143 µg/l	0,1 µg/l
TTP Neuville au Bosc = UDI BUQUET 2012	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	01/12/2022	0,131 µg/l	0,1 µg/l
TTP : Rouen Aqueduc la Jatte = UDI Rouen Bas de ville (383) + Rouen La Jatte (387) + Fontaine sous Préaux (531)	CHLORTOLURON	11/01/2022	0,21 µg/l	0,1 µg/l

### Liste des dépassements des limites de qualité sur le réseau de distribution, non représentatifs de la zone de distribution

La qualité de l'eau n'y est pas représentative de l'ensemble de l'unité de distribution, mais seulement du point de prélèvement. Il s'agit en général d'une dégradation de la qualité de l'eau liée à la nature des matériaux des canalisations ou du robinet de prélèvement, et / ou d'un temps de séjour de l'eau trop important dans les canalisations.

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limite de qualité
St PIERRE Les Elbeuf UDI 394	Nickel	03/08/2022	50,7 µg/l	20 µg/l
St PIERRE Les Elbeuf UDI 394	Nickel	17/08/2022	47,4 µg/l	20 µg/l
St PIERRE Les Elbeuf UDI 394	Nickel	03/08/2022	46,2 µg/l	20 µg/l
PLATEAU EST Franquev	Plomb	01/09/2022	13,2 µg/l	10 µg/l

Dans le cadre des NC plomb, la nature du matériaux branchement avant compteur est investigué. Dès lors que ce dernier est en plomb, le renouvellement du branchement est engagé.

Voir les synthèses de l'Agence Régionale de Santé jointes en annexe.

## 5 - Indicateurs de performance

Le calcul de ce taux d'impayés s'appuie sur les données fournies directement par les services comptables de la Métropole pour le calcul du CA EAU, et ceux de la TPM pour le montant des impayés.

Régie Secteur Rouen-Elbeuf		Code indicateur	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne ...	les paramètres microbiologiques	P 101.1	100,00%	99,87%	100,00%	100,00%	<b>100,00%</b>
	les paramètres physico-chimiques	P 102.1	99,65%	99,31%	99,76%	99,59%	<b>99,62%</b>
Indice d'avancement de la protection de la ressource	Darnétal Carville	P 108.3	60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	Darnétal (village)		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	Douville - Grande Aulnaie		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	Fontaine (Jatte)		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	Moulineaux		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	Oissel - Catelier		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	Oissel - Perreuse		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	Radepont - Château		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	Radepont - Petite Aulnaie		80%	80%	80%	80%	<b>80%</b>
	St Aubin Ep. - Longues Raies		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	St Aubin Ep. - Puits Serv. Bas		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	St Jacques - Forage Serv. Haut		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	St Léger BD - Vieux Chateau		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	St Etienne du R. - La Chapelle		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	Vallée du Cailly		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	Elbeuf - (Mont Duve) For. Les Ecameaux		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	Orival - 2 For. du Nouveau Monde		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
St Aubin lès Elbeuf - 2 Forages	60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>		
St Pierre lès Elbeuf - For. de l'Oison ('St Cyr')	60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>		
St Pierre lès Elbeuf - For. Vallon de La Fieffe	60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>		
Indice d'avancement de la protection de la ressource P 108.3 Indices consolidés / UGE	UGE 084 Oissel		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	<b>60,0%</b>
	UGE 114 Sect. Sud		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	<b>60,0%</b>
	UGE 123 St Léger du B.D.		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	<b>60,0%</b>
	UGE 145 Sect. St Jacques		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	<b>60,0%</b>
	UGE 167 ROUEN		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	<b>60,0%</b>
	UGE 169 Darnétal		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	<b>60,0%</b>
	UGE 337 Sect. Plateau Est		66,6%	64,6%	62,9%	63,6%	<b>62,3%</b>
	UGE 236 CREA CAEBS		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	<b>60,0%</b>
	Indice consolidé Régies Rouen & Elbeuf		60,5%	60,3%	60,1%	60,2%	<b>60,1%</b>
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable sur 120pts	P 103.2b	110	110	110	108,6	<b>108,7</b>	
Rendement du réseau de distribution (en %)	P 104.3	80,71%	80,50%	80,39%	83,23%	<b>82,32%</b>	
Indice linéaire des volumes non comptés (en m <sup>3</sup> /km/jour)	P 105.3	6,82	6,91	6,77	6,01	<b>6,11</b>	
Indice linéaire de pertes en réseau (en m <sup>3</sup> /km/jour)	P 106.3	6,32	6,38	6,30	5,51	<b>5,73</b>	
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable sur 5 ans (en %)	P 107.2	0,73%	0,70%	0,71%	0,73%	<b>0,64%</b>	
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (Nombre pour 1000 abonnés)	P 151.1	1,60	1,16	1,31	1,33	<b>1,52</b>	
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (en %)	P 152.1	100%	100%	100%	100%	<b>100%</b>	
Taux de réclamations (Nombre pour 1000 abonnés)	P 155.1	2,26	1,04	0,51	0,25	4,86	
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (en %) REGIE GLOBALE	P 154.0	<b>3,27%</b>	<b>4,13%</b>	<b>4,33%</b>	<b>4,28%</b>	<b>3,79%</b>	

## 2 - Contrat d'exploitation en Régie avec prestation de service du Secteur Nord-Ouest 2021

### 1 - Présentation du service

Le service du Secteur Nord-Ouest est exploité en prestation de service par **VEOLIA**.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le service exploité en prestation de service - Secteur Nord-Ouest, regroupe les services de production, distribution et gestion clientèle des 31 communes suivantes :

- Anneville-Ambourville
- Bardouville
- Berville-sur-Seine
- Bihorel
- Bois-Guillaume
- Canteleu
- Déville-lès-Rouen
- Duclair
- Epinay-sur-Duclair
- Hautôt-sur-Seine
- Hénouville
- Houppeville
- Isneauville
- Jumièges
- Le Houlme
- Le Mesnil-sous-Jumièges
- Le Trait
- Malaunay
- Maromme
- Mont-Saint-Aignan
- Notre-Dame-de-Bondeville
- Quevillon
- Sahurs
- Sainte-Marguerite-sur-Duclair
- Saint-Martin-de-Boscherville
- Saint-Paër
- Saint-Pierre-de-Manneville
- Saint-Pierre-de-Varengeville
- Val-de-la-Haye
- Yainville
- Yville-sur-Seine
- Hameau de la Muette Quincampoix
- Hameau du Mont Perreux Saint-Martin-du-Vivier

Ce service distribue environ 25,0% des volumes consommés autorisés de la Métropole, il alimente **131 507 habitants** (selon recensement INSEE population totale 2020) soit 26,1% de la population.

#### Historique du contrat

Le contrat a été conclu par la Métropole et Veolia eau, pour 8 années à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2021** jusqu'au **31 décembre 2028**.

Ce dernier définit les modalités de l'exploitation production, distribution et de la gestion clientèle des usagers-abonnés.

## 2 - Indicateurs techniques

Prestation de Service du secteur Nord-Ouest 2021		2018	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1
Volumes prélevés	UGE 057 St Martin de Boscherville / Forage de Quevillon	254 053	326 634	340 510	310 340	103 781	-66,56%
	UGE 077 Sect. Sahurs / Forage de Val de la Haye	141 384	174 126	181 128	144 106	160 133	11,12%
	UGE 125 Sect. Bardouville / Forage de Bardouville	40 223	37 108	43 982	45 523	35 322	-22,41%
	UGE 134 Le Trait / Forage de La Neuville - Le Trait	452 293	362 111	346 650	339 261	357 275	5,31%
	UGE 135 Sect. Jumièges / Forage de Jumièges	72 266	78 669	54 945	46 831	39 766	-15,09%
	UGE 058 Sect. St Paër / Forage de Duclair - vers St Paër	224 201	214 701	217 721	246 828	230 817	-6,49%
	UGE 160 Duclair / Forage de Duclair - vers Duclair	284 999	298 424	276 833	227 455	194 454	-14,51%
	UGE 189 Yainville / Forage de Yainville 1948	0	0	0	0	0	0,00%
	UGE 189 Yainville / Forage de Yainville 2003	142 554	151 065	180 470	253 355	289 590	14,30%
	UGE 334 Sect. Maromme / Forages Vallée du Cailly	3 534 924	3 783 749	3 745 425	4 713 323	5 337 241	13,24%
	UGE 334 Sect. Maromme / Sources de Maromme	3 081 836	2 995 926	3 513 635	2 794 355	1 738 694	-37,78%
<b>TOTAL : V1</b>	<b>8 228 733</b>	<b>8 422 513</b>	<b>8 901 299</b>	<b>9 121 377</b>	<b>8 487 073</b>	<b>-6,95%</b>	
Volumes de service utilisés dans le processus de production	UGE 057 St Martin de Boscherville / Forage de Quevillon	0	0	0	0	0	0,00%
	UGE 077 Sect. Sahurs / Forage de Val de la Haye	0	0	0	0	0	0,00%
	UGE 125 Sect. Bardouville / Forage de Bardouville	526	526	526	0	0	0,00%
	UGE 134 Le Trait / Forage de La Neuville - Le Trait	365	365	365	0	0	0,00%
	UGE 135 Sect. Jumièges / Forage de Jumièges	438	438	438	0	0	0,00%
	UGE 058 Sect. St Paër / Forage de Duclair - vers St Paër	365	365	365	0	0	0,00%
	UGE 160 Duclair / Forage de Duclair - vers Duclair	747	786	817	0	0	0,00%
	UGE 189 Yainville / Forage de Yainville 1948	0	0	0	0	0	0,00%
	UGE 189 Yainville / Forage de Yainville 2003	526	526	526	0	0	0,00%
	UGE 334 Sect. Maromme / Forages Vallée du Cailly	107 578	102 423	94 417	71 643	86 886	21,28%
	UGE 334 Sect. Maromme / Sources de Maromme	129 961	96 120	141 016	138 050	134 817	-2,34%
<b>TOTAL : V2</b>	<b>240 506</b>	<b>201 549</b>	<b>238 470</b>	<b>209 693</b>	<b>221 703</b>	<b>5,73%</b>	
<b>Volumes produits : V3 = V1 - V2</b>		<b>7 988 227</b>	<b>8 220 964</b>	<b>8 662 829</b>	<b>8 911 684</b>	<b>8 265 370</b>	<b>-7,25%</b>
Volumes importés en gros (1)	En provenance de Rouen (Fond du Val - MSA)	1 836	2 115	5 429	2 673	1 390	-48,00%
	En provenance du SIAEP de l'Austreberthe	30 870	19 951	24 022	29 640	14 624	-50,66%
	En provenance du SIAEPA de Montville (► Malaunay)	480 094	422 607	301 676	280 101	352 379	25,80%
	En provenance du SIAEPA de Montville (► St Pierre de V / Hénouville)	154 599	154 214	161 691	142 785	159 970	12,04%
	En provenance du SERPN (► Yville sur Seine)	21 236	29 520	21 253	42 323	65 855	55,60%
	<b>TOTAL : V4</b>	<b>688 635</b>	<b>628 407</b>	<b>514 071</b>	<b>497 522</b>	<b>594 218</b>	<b>19,44%</b>
Volumes exportés en gros (2)	Vers Rouen Bel Air	96 675	125 048	121 095	116 504	114 672	-1,57%
	Vers Rouen Chatelet	490 536	394 028	342 078	747 207	430 455	-42,39%
	Vers Rouen Ouest				9 000	9 320	3,56%
	Vers SIAEPA de Montville (► Lotissement Montceau)				315	1 656	425,71%
	Vers SIAEPA de Montville (► Montigny)	62 109	66 341	69 901	68 863	56 416	-18,08%
	Vers SIAEPA de Montville (► Montville depuis Ventelette)	214 863	243 931	251 988	114 861	91 256	-20,55%
	Vers SIAEPA de Montville (► Sect. Quincampoix)	403 132	361 546	408 065	376 544	382 529	1,59%
	Vers SIAEPA de Montville (► SIDERO)	11 443	15 632	22 206	16 129	12 728	-21,09%
	Vers SIAEPA de Montville (► Vaupalière rue des Forrières)	21 004	23 074	5 656	61 834	21 571	-65,11%
	Vers St Wandrille Rançon - Hameau de Gauville	24 810	13 901	15 728	35 040	13 718	-60,85%
	Vers St Wandrille Rançon - Hameaux Yaux et Communaux	8 311	8 119	8 530	8 682	9 162	5,53%
<b>TOTAL : V5</b>	<b>1 332 883</b>	<b>1 251 620</b>	<b>1 245 247</b>	<b>1 554 979</b>	<b>1 143 483</b>	<b>-26,46%</b>	
<b>Volumes mis en distribution : V6 = V3 + V4 - V5</b>		<b>7 343 979</b>	<b>7 597 751</b>	<b>7 931 653</b>	<b>7 854 227</b>	<b>7 716 105</b>	<b>-1,76%</b>
Volumes de service du réseau	<b>TOTAL : V7</b>	<b>13 152</b>	<b>17 722</b>	<b>17 180</b>	<b>43 891</b>	<b>58 055</b>	<b>32,27%</b>
Volumes comptabilisés	Volumes comptabilisés sur 365 jours : <b>V8 = Vr / D x 365 (ou 366)</b>	<b>6 226 438</b>	<b>6 317 884</b>	<b>6 392 528</b>	<b>6 270 360</b>	<b>6 300 471</b>	<b>0,48%</b>
Volumes autorisés non comptés	<b>TOTAL : V9</b>	<b>23 317</b>	<b>24 107</b>	<b>38 342</b>	<b>36 621</b>	<b>28 870</b>	<b>-21,17%</b>
<b>Volumes consommés autorisés : V10 = V7 + V8 + V9</b>		<b>6 262 907</b>	<b>6 359 713</b>	<b>6 448 050</b>	<b>6 350 872</b>	<b>6 387 396</b>	<b>0,58%</b>
<b>Rendement du réseau : R = (V10 + V5) / (V3 + V4)</b>		<b>87,54%</b>	<b>86,01%</b>	<b>83,83%</b>	<b>84,02%</b>	<b>85,00%</b>	<b>1,17%</b>
<b>Linéaire de canalisation (hors branchements) : L en km</b>		<b>957,304</b>	<b>955,57</b>	<b>954,983</b>	<b>956,559</b>	<b>959,558</b>	<b>0,31%</b>
<b>Indice Linéaire des volumes non comptés : ILVnc = (V6 - V8) / L / 365</b>		<b>3,20</b>	<b>3,67</b>	<b>4,42</b>	<b>4,54</b>	<b>4,04</b>	<b>-10,90%</b>
<b>Indice Linéaire de pertes en réseau : ILP = (V6 - V10) / L / 365</b>		<b>3,09</b>	<b>3,55</b>	<b>4,26</b>	<b>4,31</b>	<b>3,79</b>	<b>-11,89%</b>
<b>Indice Linéaire des volumes consommés : ILC = (V10 + V5) / L / 365</b>		<b>21,74</b>	<b>21,82</b>	<b>22,07</b>	<b>22,64</b>	<b>21,50</b>	<b>-5,04%</b>
<b>Nombre d'abonnés : N</b>		<b>54 663</b>	<b>55 444</b>	<b>56 400</b>	<b>56 058</b>	<b>55 952</b>	<b>-0,19%</b>
<b>Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements) : R = N / L</b>		<b>57,10</b>	<b>58,02</b>	<b>59,06</b>	<b>58,60</b>	<b>58,31</b>	<b>-0,50%</b>



## Réseau

PS Nord-Ouest 2021	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1
Linéaire de réseau en km hors branchements	957,304	955,570	954,983	956,559	959,558	0,314%
Linéaire de réseau en km y compris branchements*	1 152,454	1 151,505	1 151,703	1 154,489	1 157,488	0,260%

\* Le linéaire de branchement est estimé sur la base de 5 ml par unité.

Non prise en compte, en 2021, des linéaires de réseau abandonné. De fait, même si ces derniers sont maintenus dans la base SIG (la Métropole en restant responsable), ils ne participent pas à la desserte réelle, et ne doivent pas être comptabilisés dans les calculs d'indicateurs, ILC, ILP, taux de renouvellement etc...

## Branchements

PS Nord-Ouest 2021	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1
<b>Nombre TOTAL de branchements</b>	<b>39 030</b>	<b>39 187</b>	<b>39 344</b>	<b>39 458</b>	<b>39 586</b>	<b>0,32%</b>
Nombre de branchements Neufs	150	174	168	115	133	15,65%
Nombre de branchements Supprimés	14	17	11	1	5	400,00%
Nombre de branchements Renouvelés	422	558	293	115	119	3,48%
dont branchement plomb supprimés	0	0	0	0	0	
dont branchement plomb renouvelés	7	5	2	15	0	
<b>Solde branchement plomb estimé*</b>	<b>22</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Pourcentage branchement plomb	0,06%	0,04%	0,04%	0,00%	0,00%	

\* A fin 2022 le solde de branchement plomb est estimé à 0 unité.

Il n'y a donc plus de branchements plomb référencés, néanmoins l'existence de quelques branchements plomb « disséminés » est probable, ils sont renouvelés dès détection.

Les soldes plomb antérieurs ont été corrigés en tenant compte du nombre de branchements plomb supprimés et renouvelés.

## Compteurs

PS Nord-Ouest 2021	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1
<b>Nombre TOTAL de compteurs</b>	<b>58 007</b>	<b>58 727</b>	<b>58 881</b>	<b>59 464</b>	<b>60 174</b>	<b>1,19%</b>
Nombre de compteurs renouvelés	707	635	792	2 385	1 447	-39,33%
Taux de renouvellement	1,22%	1,08%	1,35%	4,01%	2,40%	-40,05%
<b>Age moyen du parc compteurs (au 31/12/N) en années</b>	<b>5,79</b>	<b>6,52</b>	<b>7,14</b>	<b>7,61</b>	<b>8,21</b>	<b>7,87%</b>

En 2022 la couverture en compteurs équipés radio est de 97,52%



## Fuites

PS Nord-Ouest 2021	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1
Nbre de fuites réparées sur canalisation	94	157	152	72	128	77,78%
Nbre de fuites réparées sur branchement	167	151	156	122	199	63,11%
Nbre de fuites réparées sur dispositif de comptage	241	284	305	320	437	36,56%
<b>Nombre TOTAL de fuites réparées</b>	<b>502</b>	<b>592</b>	<b>613</b>	<b>514</b>	<b>764</b>	<b>48,64%</b>

### Indice Linéaire de Réparation sur canalisation : ILR

ILR = Nombre de fuites réparées sur canalisation / linéaire de canalisation en km

PS Nord-Ouest 2021	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1
Nombre de fuites réparées sur canalisation	94	157	152	72	128	77,78%
Linéaire de canalisation en km	957,304	955,570	954,983	956,559	959,558	0,31%
<b>Indice Linéaire de Réparation : ILR</b>	<b>0,098</b>	<b>0,164</b>	<b>0,159</b>	<b>0,075</b>	<b>0,133</b>	<b>77,22%</b>

### Indice de Réparation de branchement : IRb

IRb = Nombre de fuites réparées sur branchement / nombre de branchements x 100

PS Nord-Ouest 2021	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1
Nombre de fuites réparées sur branchement	167	151	156	122	194	59,02%
Nombre de branchements	39 030	39 187	39 344	39 458	39 586	0,32%
<b>Indice de Réparation de branchement : IRb</b>	<b>0,428</b>	<b>0,385</b>	<b>0,397</b>	<b>0,309</b>	<b>0,490</b>	<b>0,59</b>

## 3 - Données clientèle - abonnés

### Abonnés

PS Nord-Ouest 2021	TOTAL 2018	TOTAL 2019	TOTAL 2020	TOTAL 2021	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2022	Evolution N/N-1
<b>Nombre d'abonnés</b>	<b>54 663</b>	<b>55 444</b>	<b>56 400</b>	<b>56 058</b>	55 915	37	<b>55 952</b>	<b>-0,19%</b>

### Répartition des volumes consommés

PS Nord-Ouest 2021	TOTAL 2018	TOTAL 2019	TOTAL 2020	TOTAL 2021	Abonnés Domestiques	Abonnés Non Domestiques	TOTAL 2022	Evolution N/N-1
<b>Volumes consommés</b>	<b>6 226 438</b>	<b>6 317 884</b>	<b>6 392 528</b>	<b>6 270 360</b>	6 084 154	216 317	<b>6 300 471</b>	<b>0,48%</b>

## 4 - Qualité de l'eau

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1) - (contrôle réglementaire effectué par l'ARS).

Contrôles Sanitaires ARS	Paramètres microbiologiques - P101.1			Paramètres physico-chimiques - P102.1		
PS Secteur Nord-Ouest 2022	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité
<b>BILAN 2022</b>	350	0	<b>100,00%</b>	899	3	<b>99,67%</b>

Unité de gestion	Unité de distribution	Conclusion ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2022
Bardouville UGE 125	UDI 410 Bardouville	La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique était en place, ainsi qu'une dérogation préfectorale jusqu'en juillet 2022. La mise en oeuvre du plan d'actions a permis le retour à la conformité. L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres et peut être consommée par tous.
	UDI 2794 Yville / Seine	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
Déville lès Rouen UGE 210	UDI 1698 Déville les R.	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
Duclair UGE 160	UDI 336 Duclair	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
Isneauville UGE 336	UDI 2317 Isneauville	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
Jumièges UGE 135	UDI 467 Jumièges	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
Le Trait UGE 134	UDI 400 Le Trait	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
Malaunay UGE 335	UDI 1660 Malaunay	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
	UDI 2322 Houpeville	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
	UDI 2323 Hénouville MRN	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
	UDI 4155 Le Houleme	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
Maromme UGE 334	UDI 476 Maromme usine de traitement	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
	UDI 478 Mélange Maromme	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
Sahurs UGE 077	UDI 498 Sahurs	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
St Martin de Boscherville UGE 057	UDI 510 St Martin de B.	La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique était en place, ainsi qu'une dérogation préfectorale jusqu'en juillet 2022. La mise en oeuvre du plan d'actions a permis le retour à la conformité. L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres et peut être consommée par tous.
UGE 058 St Paër	UDI 513 St Paër	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.
UGE 189 Yainville	UDI 404 Yainville	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Unité de gestion	Unité de distribution	Paramètres microbiologiques			Paramètres physico-chimiques		
		Nombre de prélèvements	Nombre de NC	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de NC	Taux de conformité
Bardouville UGE 125	UDI 410 Bardouville	14	0	100,0%	36	2	94,4%
	UDI 2794 Yville / Seine	4	0	100,0%	63	0	100,0%
Déville lès Rouen UGE 210	UDI 1698 Déville les R.	22	0	100,0%	107	0	100,0%
Duclair UGE 160	UDI 336 Duclair	12	0	100,0%	12	0	100,0%
Isneauville UGE 336	UDI 2317 Isneauville	9	0	100,0%	33	0	100,0%
Jumièges UGE 135	UDI 467 Jumièges	12	0	100,0%	21	0	100,0%
Le Trait UGE 134	UDI 400 Le Trait	17	0	100,0%	17	0	100,0%
Malaunay UGE 335	UDI 1660 Malaunay	15	0	100,0%	80	0	100,0%
	UDI 2322 Houpeville	9	0	100,0%	37	0	100,0%
	UDI 2323 Hénouville MRN	12	0	100,0%	30	0	100,0%
	UDI 4155 Le Houleme	9	0	100,0%	95	0	100,0%
Maromme UGE 334	UDI 476 Maromme usine de traitement	81	0	100,0%	85	0	100,0%
	UDI 478 Mélange Maromme	78	0	100,0%	187	0	100,0%
Sahurs UGE 077	UDI 498 Sahurs	19	0	100,0%	26	0	100,0%
St Martin de Boscherville UGE 057	UDI 510 St Martin de B.	11	0	100,0%	31	1	96,77%
UGE 058 St Paër	UDI 513 St Paër	15	0	100,0%	15	0	100,0%
UGE 189 Yainville	UDI 404 Yainville	11	0	100,0%	24	0	100,0%
<b>BILAN 2022</b>		<b>350</b>	<b>0</b>	<b>100,0%</b>	<b>899</b>	<b>3</b>	<b>99,67%</b>

### Liste des dépassements des limites de qualité en 2022 : 3 prélèvements

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limite de qualité
Bardouville TTP	ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	12/01/2022	0,14 µg/l	0,1 µg/l
Bardouville TTP	ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	15/02/2022	0,12 µg/l	0,1 µg/l
Quevillon TTP (St Martin de B.)	ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	12/01/2022	0,13 µg/l	0,1 µg/l

Les UDI Saint-Martin-de-Boscherville et Bardouville, sont depuis le 23 février 2022 interconnectées avec l'UDI de Maromme, les analyses réalisées depuis cette date sont toutes conformes. La dérogation est donc levée.

### Liste des dépassements des limites de qualité sur le réseau de distribution, non représentatifs de la zone de distribution

La qualité de l'eau n'y est pas représentative de l'ensemble de l'unité de distribution, mais seulement du point de prélèvement. Il s'agit en général d'une dégradation de la qualité de l'eau liée à la nature des matériaux des canalisations ou du robinet de prélèvement, et / ou d'un temps de séjour de l'eau trop important dans les canalisations.

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limite de qualité	
Déville lès Rouen	UDI 1698	Plomb	04/10/2022	19,6 µg/l	10 µg/l
Hénouville	UDI 2323	Plomb	23/08/2022	28,5 µg/l	10 µg/l
Hénouville	UDI 2323	Plomb	26/10/2022	14 µg/l	10 µg/l
Yville / Seine (route des Maronniers)	UDI 2794	Chlorure de vinyle monomère CVM	17/11/2022	0,74 µg/l	0,5 µg/l
Hénouville (rte de St Martin)	UDI 2323	Chlorure de vinyle monomère CVM	17/11/2022	1,51 µg/l	0,5 µg/l

Dans le cadre des NC plomb, la nature du matériaux branchement avant compteur est investigué. Dès lors que ce dernier est en plomb, le renouvellement du branchement est engagé.

Dans le cadre des NC Chlorure de vinyle monomère CVM, les tronçons impactés sont équipés de purge permanentes, afin de maîtriser le temps de séjour de l'eau. Les contres analyses sont conformes

Voir les synthèses de l'Agence Régionale de Santé jointes en annexe.

## 5 - Indicateurs de performance

Prestation de Service du Secteur Nord-Ouest 2021		Code indicateur	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne ...	les paramètres microbiologiques	P 101.1	99,72%	100,00%	100,00%	100,00%	<b>100,00%</b>
	les paramètres physico-chimiques	P 102.1	95,12%	96,85%	97,13%	97,65%	<b>99,67%</b>
Indice d'avancement de la protection de la ressource (P 108.3 détaillé)	057 Forage de Quevillon	P 108.3	60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	077 Forage de Val de la Haye		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	125 Forage de Bardouville		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	134 Forage de La Neuville		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	135 Forage de Jumièges		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	058 Forage de Duclair - St Paer		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	160 Forage de Duclair - Duclair		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	189 Forage de Yainville 1948		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	189 Forage de Yainville 2003		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	334 Forages Vallée du Cailly		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	334 Sources de Maromme		60%	60%	60%	60%	<b>60%</b>
	P 108.3 Indice consolidé / UGE		UGE 057 St Martin de B.		<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>
UGE 077 Sect. Sahurs			<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>
UGE 125 Sect. Bardouville			<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>
UGE 134 Le Trait			<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>
UGE 135 Sect. Jumièges			<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>
UGE 058 Sect. St Paër			<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>
UGE 160 Duclair			<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>
UGE 189 Yainville			<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>
UGE 334 Sect. Maromme		<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	<b>60,0%</b>	
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable	P 103.2b	108,0	108,0	108,0	114,7	<b>114,9</b>	
Rendement du réseau de distribution (en %)	P 104.3	87,54%	86,01%	83,83%	84,02%	<b>85,00%</b>	
Indice linéaire des volumes non comptés (en m <sup>3</sup> /km/jour)	P 105.3	3,20	3,67	4,42	4,54	<b>4,04</b>	
Indice linéaire de pertes en réseau (en m <sup>3</sup> /km/jour)	P 106.3	3,09	3,55	4,26	4,31	<b>3,79</b>	
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable sur 5 ans (en %)	P 107.2	0,79%	1,01%	1,15%	1,06%	<b>1,04%</b>	
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (Nombre pour 1000 abonnés)	P 151.1	1,52	1,30	1,19	0,84	<b>3,70</b>	
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (en %)	P 152.1	100%	100%	100%	100%	<b>100%</b>	
Taux de réclamations (Nombre pour 1000 abonnés)	P 155.1	3,66	3,52	2,43	2,85	<b>4,77</b>	
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (en %)	P 154.0	<b>GLOBALISE en Régie</b>					
Taux du montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m <sup>3</sup> )	P 109.0						

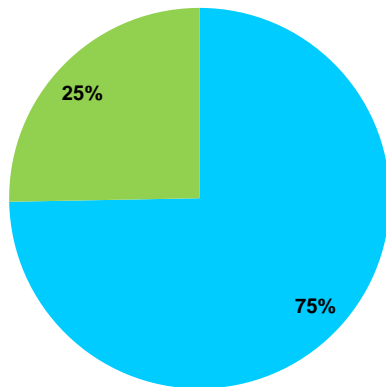
## 6 - Indicateurs financiers

### Recettes et charges du service

PS Nord-Ouest 2021		Montant en €HT
Recettes	Produits d'exploitation	3 319 288 €
	Produits des travaux exclusifs	1 124 115 €
	<b>Total</b>	<b>4 443 403 €</b>
Charges	Energie	292 249 €
	Produits de traitement	15 576 €
	Analyses	54 116 €
	Sous-traitance (interne et externe)	1 897 016 €
	Locations	
	Entretien et réparations	
	Primes d'assurance	19 108 €
	Informatique	233 089 €
	Transport et véhicules	205 484 €
	Postes, télécoms	386 504 €
	Impôts et taxes	45 253 €
	Personnel	2 183 280 €
	Charges de structure	493 428 €
	<b>Total</b>	<b>5 825 103 €</b>
	<b>Résultat Brut en 2022</b>	

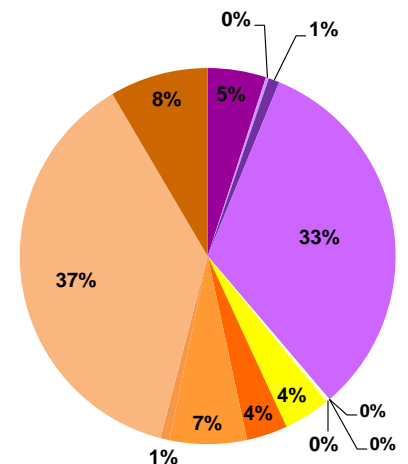
#### RECETTES

- Produits d'exploitation
- Produits des travaux exclusifs



#### CHARGES

- Energie
- Produits de traitement
- Analyses
- Sous-traitance (interne et externe)
- Locations
- Entretien et réparations
- Primes d'assurance
- Informatique
- Transport et véhicules
- Postes, télécoms
- Impôts et taxes
- Personnel
- Charges de structure



**ANNEXES**  
**AU RAPPORT D'ACTIVITE**  
**SUR LE PRIX ET LA QUALITE**  
**DU SERVICE 2022**

**EAU DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE**

## Annexe 1 : Synthèse des données 2022 par commune

Communes de la Métropole ROUEN Normandie Service AEP données brutes 2022 (partie 1/3)	Nombre d'habitants	Nombre d'abonnés	Volumes Consommés en m <sup>3</sup>	Linéaire de réseau (hors branchements) en km	Nombre de branchements	Création de branchements neufs	Renouvellement de branchements	Solde branchements PLOMB	Nombre de compteurs	Renouvellement de compteurs	Taux de renouvellement compteurs	Age moyen du parc compteur	Nombre de fuites canalisation	Nombre de fuites branchement
Amfreville la Mivoie	3 329	1 559	137 483	20,631	1 268	10	0	0	1 559	22	1,41%	5,24	0	3
Anneville-Ambourville	1 199	501	45 108	23,849	532	1	0	0	534	21	3,93%	7,63	0	5
Bardouville	632	284	25 218	14,125	291	1	0	0	298	47	15,77%	7,02	0	0
Belbeuf	2 295	1 032	96 962	29,573	793	10	4	0	1 031	92	8,92%	4,52	0	9
Berville-sur-Seine	555	227	17 806	11,288	238	1	11	0	238	13	5,46%	7,67	0	2
Bihorel	8 363	3 765	365 866	50,042	2 201	11	1	0	4 013	9	0,22%	8,64	4	7
Bois-Guillaume	14 753	5 904	744 402	112,476	4 249	13	6	0	6 356	56	0,88%	8,17	9	10
Bonsecours	6 561	2 653	268 229	34,915	1 869	5	24	0	2 642	347	13,13%	5,41	3	9
Boos	4 036	1 744	159 962	45,683	1 307	5	1	0	1 751	27	1,54%	4,98	2	2
Canteleu	14 157	6 142	726 272	72,782	2 682	4	2	0	6 736	33	0,49%	8,73	6	17
Caudebec lès Elbeuf	10 061	4 489	446 860	47,790	3 631	6	22	0	4 639	270	5,82%	3,91	1	14
Cléon	4 945	1 909	244 371	31,070	239	0	0	0	1 915	20	1,04%	4,44	3	1
Darnétal	9 864	4 435	431 052	41,830	1 953	18	49	0	4 392	653	14,87%	6,07	9	5
Déville lès Rouen	10 723	4 474	478 077	54,432	2 751	6	3	0	4 930	25	0,51%	8,69	10	3
Duclair	4 061	2 015	192 559	52,800	1 988	7	1	0	2 113	107	5,06%	6,95	9	9
Elbeuf sur Seine	16 225	6 615	786 566	72,074	289	8	0	0	6 558	149	2,27%	4,21	4	8
Epinay sur Duclair	517	221	29 974	14,751	243	3	0	0	232	22	9,48%	6,63	0	1
Fontaine sous Préaux	572	236	20 047	10,046	2 759	15	5	0	236	39	16,53%	4,98	1	0
Franqueville Saint Pierre	6 291	2 912	274 392	56,121	360	0	0	0	2 913	693	23,79%	5,03	0	7
Freneuse	969	458	40 311	12,486	724	3	1	0	458	4	0,87%	4,41	1	0
Gouy	912	378	33 743	11,204	3 745	4	18	0	378	6	1,59%	3,99	1	1
Grand-Couronne	9 912	4 532	530 796	80,903	2 397	32	5	0	4 513	322	7,13%	4,05	5	12
Hautôt sur Seine	403	181	21 619	8,735	187	0	0	0	193	4	2,07%	8,96	0	3
Hérouville	1 380	627	58 737	20,730	581	3	0	0	648	35	5,40%	4,60	2	1
Houpeville	2 966	1 172	110 628	32,286	1 161	9	1	0	1 217	105	8,63%	7,30	3	5
Isneauville*	3 664	1 665	189 425	44,324	1 333	7	0	0	1 876	12	0,64%	7,93	1	3
Jumièges	1 727	911	95 055	34,061	943	5	17	0	950	286	30,11%	7,60	2	6
La Bouille	719	335	35 870	7,889	360	0	0	0	335	6	1,79%	5,56	4	1
La Londe	2 419	1 045	103 613	30,293	1 135	9	3	0	1 049	30	2,86%	4,92	2	7
La Neuville Chant d'Oïse!	2 416	989	99 308	40,889	724	3	1	0	989	30	3,03%	4,61	7	3



*Remarque Isneauville\* : dans le service PS Nord-Ouest 2021 le nombre de branchements et de compteurs sur Isneauville inclue ceux du Hameau de la Muette Quincampoix et du Hameau du Mont Perreux Saint Martin du Vivier.*

Communes de la Métropole ROUEN Normandie Service AEP données brutes 2022 (partie 2/3)	Nombre d'habitants	Nombre d'abonnées	Volumes Consommés en m <sup>3</sup>	Linéaire de réseau (hors branchements) en km	Nombre de branchements	Création de branchements neufs	Renouvellement de branchements	Solde branchements PLOMB	Nombre de compteurs	Renouvellement de compteurs	Taux de renouvellement compteurs	Age moyen du parc compteur	Nombre de fuites canalisation	Nombre de fuites branchement
Le Grand-Quevilly	26 269	13 668	1 300 347	137,092	3 745	4	18	0	13 652	31	0,23%	7,91	10	36
Le Houleme	4 182	2 048	166 535	30,546	1 534	4	1	0	2 198	152	6,92%	7,87	7	6
Le Mesnil- Esnard	8 273	4 102	358 363	50,849	2 397	32	5	0	4 045	604	14,93%	4,46	8	9
Le Mesnil sous Jumièges	621	309	35 137	18,171	306	1	0	0	328	92	28,05%	7,81	0	0
Le Petit-Quevilly	22 283	9 002	1 099 255	73,598	4 560	25	48	0	8 953	331	3,70%	4,23	7	17
Le Trait	4 876	2 348	309 012	50,276	1 895	4	44	0	2 546	144	5,66%	3,41	3	14
Les Authieux sur le Port St Ouen	1 280	549	47 990	15,605	4 560	25	48	0	549	3	0,55%	4,15	0	1
Malaunay	6 207	2 765	245 009	51,153	2 340	7	4	0	2 935	18	0,61%	8,05	7	10
Maromme	10 971	4 835	545 184	59,305	2 234	5	0	0	5 302	16	0,30%	9,06	20	35
Mont Saint Aignan	20 101	6 838	1 050 896	109,606	4 109	17	2	0	7 368	20	0,27%	8,97	12	12
Montmain	1 433	648	63 803	13,983	442	2	1	0	647	12	1,85%	4,06	0	0
Moulineaux	937	430	39 829	10,698	467	2	0	0	429	37	8,62%	4,37	0	3
Noire-Dame de Bondeville	7 053	3 150	286 727	47,537	2 265	6	1	0	3 439	8	0,23%	9,51	11	9
Oisiel	12 341	5 458	520 545	69,646	175	0	26	0	5 449	368	6,75%	3,35	13	26
Orival	886	391	31 816	13,045	4 136	10	50	0	390	2	0,51%	2,85	0	0
Petit Couronne	8 910	4 176	385 672	51,367	2 164	2	1	0	4 163	170	4,08%	4,23	4	1
Quevillon	608	254	2 871	12,423	257	0	0	0	260	12	4,62%	6,53	3	7
Quévreville la Poterie	1 042	428	38 140	12,016	321	1	0	0	429	0	0,00%	4,63	0	0
Quincampoix (Sect. PSNO2021) La Muette	77	32	3 132	7,534	voir note	0	0	0	voir note	0	0,00%	0,00	voir note	voir note
Roncherolles sur le Vivier	1 234	538	42 867	14,191	497	2	0	0	541	99	18,30%	5,49	1	3
Rouen (Régie RouenElbeuf)	115 792	38 818	6 705 403	375,313	19 809	49	103	53	38 681	3 158	8,16%	6,41	54	98
Sahurs	1 228	563	46 442	16,683	560	0	0	0	578	3	0,52%	9,70	2	1
Saint Aubin Celloville	1 186	471	44 647	15,365	393	4	0	0	470	4	0,85%	5,13	0	0
Saint Aubin Epinay	1 037	431	46 338	15,863	322	0	2	0	431	59	13,69%	4,30	11	5
Saint Aubin lès Elbeuf	8 501	3 843	448 076	56,022	3 238	9	5	0	3 846	116	3,02%	4,50	6	2
Saint Etienne du Rouvray	28 562	12 441	1 541 069	161,901	7 407	18	21	0	12 430	331	2,66%	4,14	21	33
Saint Jacques sur Darnétal	3 156	1 358	138 610	38,943	1 104	1	1	0	1 357	24	1,77%	5,05	4	5
Saint Léger du Bourg Denis	3 659	1 565	144 996	22,414	1 444	16	8	0	1 553	404	26,01%	5,29	7	8

Communes de la Métropole ROUEN Normandie Service AEP données brutes 2022 (partie 3/3)	Nombre d'habitants	Nombre d'abonnés	Volumes Consommés en m <sup>3</sup>	Linéaire de réseaux (hors branchements) en km	Nombre de branchements voir note	Création de branchements neufs	Renouvellement de branchements	Solde branchements PLOMB	Nombre de compteurs voir note	Renouvellement de compteurs	Taux de renouvellement compteurs	Age moyen du parc compteur	Nombre de fuites canalisation voir note	Nombre de fuites branchement
Saint Martin de Boscherville	1 566	698	77 877	22,120	713	6	0	0	729	33	4,53%	7,50	1	5
Saint Martin du Vivier (Régie RouenElbeuf)	1 643	736	75 594	20,194	761	1	19	0	736	23	3,13%	4,61	0	1
Saint Martin du Vivier (PSNO21) Mt Perreux		43	6 762	2,980	voir note	0	0	0	voir note	0	0,00%	0,00	voir note	voir note
Saint Paër	1 322	594	60 631	35,530	629	1	0	0	617	48	7,78%	7,35	0	0
Saint Pierre de Manneville	900	402	32 661	12,854	344	1	0	0	415	1	0,24%	9,14	0	0
Saint Pierre de Varengeville	2 323	1 072	108 820	31,085	1 050	4	5	0	1 124	61	5,43%	6,99	6	7
Saint Pierre lès Elbeuf	8 324	3 467	393 020	53,647	3 098	11	5	0	3 394	49	1,44%	5,39	7	15
Sainte Marguerite sur Duclair	2 060	844	84 609	23,410	848	5	4	0	876	54	6,16%	7,52	7	7
Sotteville lès Rouen	29 530	12 326	1 443 693	122,470	8 136	13	93	0	12 307	652	5,30%	4,38	31	23
Sotteville sous le Val	753	297	31 517	8,930	303	0	0	0	297	3	1,01%	4,93	0	1
Tourville la Rivière	2 581	1 207	231 835	26,993	1 027	1	2	0	1 204	29	2,41%	4,43	4	1
Val de la Haye	721	313	39 685	13,507	345	0	0	0	329	4	1,22%	9,74	0	2
Yainville	1 050	558	55 414	15,647	570	0	16	0	589	0	0,00%	10,81	2	7
Ymare	1 204	522	50 938	9,215	403	2	0	0	521	4	0,77%	4,22	0	1
Yville-sur-Seine	445	197	22 321	9,966	207	1	0	0	207	6	2,90%	7,59	0	0

# Annexe 2 : Rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine - Agence Régionale de Santé (ARS)

## Régie secteur Rouen : Rouen La Jatte



### QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



#### ZONE DE DISTRIBUTION : ROUEN LA JATTE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p><b>2022</b></p> <p>La présence d'un pesticide dans la ressource a entraîné un dépassement ponctuel de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. L'eau peut être consommée par tous.</p>	<p><b>B</b></p> <p>A : Eau de bonne qualité</p> <p>B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées</p> <p>C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</p> <p>D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</p>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 289 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 449 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																																	
<p>Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 56161 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td></td> <td> <p>Nombre de prélèvements : <b>102</b></p> <p>Conformité : <b>100 %</b></p> <p>Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p> </td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td></td> <td> <p>Nombre de prélèvements : <b>272</b></p> <p>Valeur moyenne : <b>23,1 mg/L</b></p> <p>Valeur maxi : <b>26,8 mg/L</b></p> </td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>B</th> <th>Dépassement ponctuel de la limite réglementaire</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td></td> <td> <p>Nombre de prélèvements : <b>31</b></p> <p>Nombre de mesures : <b>6,987</b></p> <p>Conformité : <b>97 %</b></p> <p>Valeur maxi : <b>0,21 microgramme/L (chlortoluron)</b></p> <p>Substance(s) non conforme(s) : <b>chlortoluron</b></p> </td> </tr> <tr> <th>FLUOR</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td> <td></td> <td> <p>Nombre de prélèvements : <b>12</b></p> <p>Valeur moyenne : <b>0,0446 mg/L</b></p> <p>Valeur maxi : <b>0,07 mg/L</b></p> </td> </tr> <tr> <th>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</th> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <th>DURETÉ</th> <td></td> <th>Eau dure</th> </tr> <tr> <td>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</td> <td></td> <td> <p>Nombre de prélèvements : <b>37</b></p> <p>Valeur moyenne : <b>28,9 °f</b></p> <p>Valeur maxi : <b>33,8 °f</b></p> </td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		<p>Nombre de prélèvements : <b>102</b></p> <p>Conformité : <b>100 %</b></p> <p>Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p>	NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		<p>Nombre de prélèvements : <b>272</b></p> <p>Valeur moyenne : <b>23,1 mg/L</b></p> <p>Valeur maxi : <b>26,8 mg/L</b></p>	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	B	Dépassement ponctuel de la limite réglementaire	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		<p>Nombre de prélèvements : <b>31</b></p> <p>Nombre de mesures : <b>6,987</b></p> <p>Conformité : <b>97 %</b></p> <p>Valeur maxi : <b>0,21 microgramme/L (chlortoluron)</b></p> <p>Substance(s) non conforme(s) : <b>chlortoluron</b></p>	FLUOR	A	Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		<p>Nombre de prélèvements : <b>12</b></p> <p>Valeur moyenne : <b>0,0446 mg/L</b></p> <p>Valeur maxi : <b>0,07 mg/L</b></p>	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			DURETÉ		Eau dure	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		<p>Nombre de prélèvements : <b>37</b></p> <p>Valeur moyenne : <b>28,9 °f</b></p> <p>Valeur maxi : <b>33,8 °f</b></p>
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																																
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		<p>Nombre de prélèvements : <b>102</b></p> <p>Conformité : <b>100 %</b></p> <p>Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p>																																
NITRATES	A	Bonne qualité																																
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		<p>Nombre de prélèvements : <b>272</b></p> <p>Valeur moyenne : <b>23,1 mg/L</b></p> <p>Valeur maxi : <b>26,8 mg/L</b></p>																																
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	B	Dépassement ponctuel de la limite réglementaire																																
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		<p>Nombre de prélèvements : <b>31</b></p> <p>Nombre de mesures : <b>6,987</b></p> <p>Conformité : <b>97 %</b></p> <p>Valeur maxi : <b>0,21 microgramme/L (chlortoluron)</b></p> <p>Substance(s) non conforme(s) : <b>chlortoluron</b></p>																																
FLUOR	A	Très bonne qualité																																
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		<p>Nombre de prélèvements : <b>12</b></p> <p>Valeur moyenne : <b>0,0446 mg/L</b></p> <p>Valeur maxi : <b>0,07 mg/L</b></p>																																
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES																																		
DURETÉ		Eau dure																																
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		<p>Nombre de prélèvements : <b>37</b></p> <p>Valeur moyenne : <b>28,9 °f</b></p> <p>Valeur maxi : <b>33,8 °f</b></p>																																
Quelques conseils																																		
<p><b>ABSENCE</b></p> <p>Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p>																																		
<p><b>ADOUCCISSEUR</b></p> <p>Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p>																																		
<p><b>RÉSEAU PRIVÉ</b></p> <p>Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p>																																		
<p><b>CHLORE</b></p> <p>Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>																																		
Pour aller plus loin																																		
<p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a></p>																																		

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.





## ZONE DE DISTRIBUTION : ROUEN GRAND MARE CHATELET

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 223 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 447 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 10580 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>31</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p>
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>198</b> Valeur moyenne : <b>22,6 mg/L</b> Valeur maxi : <b>26,8 mg/L</b></p>
<p><b>Quelques conseils</b></p> <p><b>ABSENCE</b> Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p> <p><b>ADOUCCISSEUR</b> Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p> <p><b>RÉSEAU PRIVÉ</b> Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p> <p><b>CHLORE</b> Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>31</b> Nombre de mesures : <b>7,623</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,092 microgramme/L (chloridazone desphényl)</b></p>
	<b>FLUOR</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>11</b> Valeur moyenne : <b>0,0465 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,07 mg/L</b></p>
	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
	<b>DURETÉ</b>	Eau dure
	<p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>30</b> Valeur moyenne : <b>28 °f</b> Valeur maxi : <b>33,8 °f</b></p>

**Pour aller plus loin**

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



### ZONE DE DISTRIBUTION : ROUEN BAS DE VILLE

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
<b>2022</b>	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 113 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 442 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 41559 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>108</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p>
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>101</b> Valeur moyenne : <b>21,7 mg/L</b> Valeur maxi : <b>26,4 mg/L</b></p>
	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>25</b> Nombre de mesures : <b>5,832</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,069 microgramme/L (atrazine déséthyl déisopropyl)</b></p>

Quelques conseils		FLUOR	
<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	<b>A</b>	Très bonne qualité
<b>ADOLICISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.	<p>Nombre de prélèvements : <b>10</b> Valeur moyenne : <b>0,0621 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,08 mg/L</b></p>	
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.	<b>DURETÉ</b>	Eau dure
		<p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>30</b> Valeur moyenne : <b>27,6 °f</b> Valeur maxi : <b>30,4 °f</b></p>

**Pour aller plus loin**

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : DARNETAL

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<b>2022</b> L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>A : Eau de bonne qualité</li> <li>B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées</li> <li>C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</li> <li>D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</li> </ul>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 26 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 440 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : DARNETAL. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 9837 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b>	Très bonne qualité
----------------------	----------	--------------------

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **26**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

<b>NITRATES</b>	<b>A</b>	Bonne qualité
-----------------	----------	---------------

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **24**  
Valeur moyenne : **22,4 mg/L**  
Valeur maxi : **24 mg/L**

<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b>	Bonne qualité
---------------------------------------------	----------	---------------

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **2**  
Nombre de mesures : **641**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0,054 microgramme/L (atrazine déséthyl)**

<b>FLUOR</b>	<b>A</b>	Très bonne qualité
--------------	----------	--------------------

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **0,06 mg/L**  
Valeur maxi : **0,07 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<b>DURETÉ</b>	Eau dure
---------------	----------

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **5**  
Valeur moyenne : **28,7 °f**  
Valeur maxi : **30,4 °f**

### Quelques conseils


**ABSENCE**  
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

**ADOUCCISSEUR**  
Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

**RÉSEAU PRIVÉ**  
Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

**CHLORE**  
Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : FONTAINE-SOUS-PREAU

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<b>2022</b> La présence d'un pesticide dans la ressource a entraîné un dépassement ponctuel de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. L'eau peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 26 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 440 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																														
Votre réseau est alimenté par les captages : FONTAIN SOUS PREAUX SOURCE IF, FONTAINE SOUS PREAUX S DES CRESSONNIÈRES, FONTAINE SOUS PREAUX SOURCE LEFRANCOIS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.  Elle fait l'objet d'un traitement.  Votre réseau alimente 541 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td></td> <td>                             Nombre de prélèvements : <b>26</b>                              Conformité : <b>100 %</b>                              Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b> </td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td></td> <td>                             Nombre de prélèvements : <b>20</b>                              Valeur moyenne : <b>23,7 mg/L</b>                              Valeur maxi : <b>25 mg/L</b> </td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>B</th> <th>Dépassement ponctuel de la limite réglementaire</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td></td> <td>                             Nombre de prélèvements : <b>12</b>                              Nombre de mesures : <b>2,437</b>                              Conformité : <b>92 %</b>                              Valeur maxi : <b>0,21 microgramme/L (chlortoluron)</b>                              Substance(s) non conforme(s) : <b>chlortoluron</b> </td> </tr> <tr> <th>FLUOR</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td> <td></td> <td>                             Nombre de prélèvements : <b>5</b>                              Valeur moyenne : <b>0,00045 mg/L</b>                              Valeur maxi : <b>0,06 mg/L</b> </td> </tr> <tr> <th>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</th> <th>DURETÉ</th> <th>Eau dure</th> </tr> <tr> <td>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</td> <td></td> <td>                             Nombre de prélèvements : <b>15</b>                              Valeur moyenne : <b>28,3 °f</b>                              Valeur maxi : <b>30,4 °f</b> </td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : <b>26</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>	NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : <b>20</b> Valeur moyenne : <b>23,7 mg/L</b> Valeur maxi : <b>25 mg/L</b>	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	B	Dépassement ponctuel de la limite réglementaire	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : <b>12</b> Nombre de mesures : <b>2,437</b> Conformité : <b>92 %</b> Valeur maxi : <b>0,21 microgramme/L (chlortoluron)</b> Substance(s) non conforme(s) : <b>chlortoluron</b>	FLUOR	A	Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : <b>5</b> Valeur moyenne : <b>0,00045 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,06 mg/L</b>	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	DURETÉ	Eau dure	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : <b>15</b> Valeur moyenne : <b>28,3 °f</b> Valeur maxi : <b>30,4 °f</b>
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																													
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : <b>26</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>																													
NITRATES	A	Bonne qualité																													
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : <b>20</b> Valeur moyenne : <b>23,7 mg/L</b> Valeur maxi : <b>25 mg/L</b>																													
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	B	Dépassement ponctuel de la limite réglementaire																													
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : <b>12</b> Nombre de mesures : <b>2,437</b> Conformité : <b>92 %</b> Valeur maxi : <b>0,21 microgramme/L (chlortoluron)</b> Substance(s) non conforme(s) : <b>chlortoluron</b>																													
FLUOR	A	Très bonne qualité																													
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : <b>5</b> Valeur moyenne : <b>0,00045 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,06 mg/L</b>																													
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	DURETÉ	Eau dure																													
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : <b>15</b> Valeur moyenne : <b>28,3 °f</b> Valeur maxi : <b>30,4 °f</b>																													
<h3>Quelques conseils</h3> <p><b>ABSENCE</b> Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p> <p><b>ADOUCCISSEUR</b> Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p> <p><b>RÉSEAU PRIVÉ</b> Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p> <p><b>CHLORE</b> Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>																															
<h3>Pour aller plus loin</h3> <p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a></p>																															

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.





## ZONE DE DISTRIBUTION : MONTMAIN

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 20 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 423 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : CHARLEVAL LES CHATEAUX . L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 1292 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>6</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b> Années prises en compte : <b>2020, 2021, 2022</b></p>
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>19</b> Valeur moyenne : <b>19,4 mg/L</b> Valeur maxi : <b>20,6 mg/L</b></p>
	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>4</b> Nombre de mesures : <b>1,294</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,039 microgramme/L</b></p>

Quelques conseils		FLUOR	
<p><b>ABSENCE</b></p> <p>Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p>		<b>A</b> Très bonne qualité	
<p><b>ADOUCCISSEUR</b></p> <p>Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p>		<p>Nombre de prélèvements : <b>4</b> Valeur moyenne : <b>0,06 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,12 mg/L</b></p>	
<p><b>RÉSEAU PRIVÉ</b></p> <p>Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p>			
<p><b>CHLORE</b></p> <p>Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>			
	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>		
	<b>DURETÉ</b>		Eau très dure
	<p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>10</b> Valeur moyenne : <b>30,1 °f</b> Valeur maxi : <b>32 °f</b></p>	

**Pour aller plus loin**

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : PLATEAU EST FRANQUEVILLE

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 67 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 440 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 30111 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>59</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p>
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>51</b> Valeur moyenne : <b>26,5 mg/L</b> Valeur maxi : <b>34,7 mg/L</b></p>
	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>11</b> Nombre de mesures : <b>2,053</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,063 microgramme/L (chloridazone desphényl)</b></p>

Quelques conseils		FLUOR	
<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	<b>A</b>	Très bonne qualité
<b>ADOLCISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.	<p>Nombre de prélèvements : <b>3</b> Valeur moyenne : <b>0,113 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,12 mg/L</b></p>	
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.	<b>DURETÉ</b>	Eau très dure
		<p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>6</b> Valeur moyenne : <b>31,6 °f</b> Valeur maxi : <b>34,5 °f</b></p>

**Pour aller plus loin**

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : PLATEAU EST NEUVILLE

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 21 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 434 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : RADEPONT. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 7326 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 17 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 16 Valeur moyenne : 19,8 mg/L Valeur maxi : 29,3 mg/L
	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 319 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,034 microgramme/L
	<b>FLUOR</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,07 mg/L Valeur maxi : 0,07 mg/L
	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
	<b>DURETÉ</b>	Eau dure
	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 27,1 °f Valeur maxi : 28 °f
<b>Quelques conseils</b>		
<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	
<b>ADOUCCISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.	
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.	
<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.	
<b>Pour aller plus loin</b>	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>	

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



### ZONE DE DISTRIBUTION : RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 25 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 436 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : ST-AUBIN HAMEAU D'EPINAY HS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 1161 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : <b>20</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b> Années prises en compte : <b>2020, 2021, 2022</b>
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : <b>20</b> Valeur moyenne : <b>22,1 mg/L</b> Valeur maxi : <b>25 mg/L</b>
	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : <b>1</b> Nombre de mesures : <b>321</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,016 microgramme/L</b>

Quelques conseils		FLUOR	
<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	<b>A</b>	Très bonne qualité
<b>ADOUCCISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>0,08 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,08 mg/L</b>
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.	<b>DURETÉ</b>	Eau dure
		Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : <b>3</b> Valeur moyenne : <b>25,5 °f</b> Valeur maxi : <b>27,5 °f</b>

**Pour aller plus loin**

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : ST AUBIN EPINAY BS

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p><b>2022</b> L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p><b>A</b></p> <p>A : Eau de bonne qualité B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</p>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 9 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 435 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : ST-AUBIN HAMEAU D'EPINAY BS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 1024 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<p><b>BACTÉRIOLOGIE</b> <b>A</b> Très bonne qualité</p> <p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>26</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b> Années prises en compte : <b>2020, 2021, 2022</b></p> <p><b>NITRATES</b> <b>A</b> Bonne qualité</p> <p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>9</b> Valeur moyenne : <b>23,2 mg/L</b> Valeur maxi : <b>27 mg/L</b></p> <p><b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b> <b>A</b> Bonne qualité</p> <p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>1</b> Nombre de mesures : <b>321</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,027 microgramme/L</b></p>

Quelques conseils	
<p><b>ABSENCE</b></p>	<p>Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p>
<p><b>ADOUCCISSEUR</b></p>	<p>Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p>
<p><b>RÉSEAU PRIVÉ</b></p>	<p>Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p>
<p><b>CHLORE</b></p>	<p>Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>

Pour aller plus loin	
	<p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a></p>

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



### ZONE DE DISTRIBUTION : ST JACQUES/DARNETAL EPINAY HS

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<b>2022</b> L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>A : Eau de bonne qualité</li> <li>B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées</li> <li>C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</li> <li>D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</li> </ul>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 13 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 436 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																																	
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : ST-AUBIN HAMEAU D'EPINAY HS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 3008 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td></td> <td>                     Nombre de prélèvements : <b>13</b>                      Conformité : <b>100 %</b>                      Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b> </td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td></td> <td>                     Nombre de prélèvements : <b>13</b>                      Valeur moyenne : <b>21,7 mg/L</b>                      Valeur maxi : <b>24 mg/L</b> </td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td></td> <td>                     Nombre de prélèvements : <b>1</b>                      Nombre de mesures : <b>321</b>                      Conformité : <b>100 %</b>                      Valeur maxi : <b>0,016 microgramme/L</b> </td> </tr> <tr> <th>FLUOR</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td> <td></td> <td>                     Nombre de prélèvements : <b>1</b>                      Valeur moyenne : <b>0,08 mg/L</b>                      Valeur maxi : <b>0,08 mg/L</b> </td> </tr> <tr> <th>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</th> <th>DURETÉ</th> <th>Eau dure</th> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>                     Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.                 </td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>                     Nombre de prélèvements : <b>3</b>                      Valeur moyenne : <b>25,5 °f</b>                      Valeur maxi : <b>27,5 °f</b> </td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : <b>13</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>	NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : <b>13</b> Valeur moyenne : <b>21,7 mg/L</b> Valeur maxi : <b>24 mg/L</b>	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : <b>1</b> Nombre de mesures : <b>321</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,016 microgramme/L</b>	FLUOR	A	Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>0,08 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,08 mg/L</b>	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	DURETÉ	Eau dure			Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.			Nombre de prélèvements : <b>3</b> Valeur moyenne : <b>25,5 °f</b> Valeur maxi : <b>27,5 °f</b>
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																																
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : <b>13</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>																																
NITRATES	A	Bonne qualité																																
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : <b>13</b> Valeur moyenne : <b>21,7 mg/L</b> Valeur maxi : <b>24 mg/L</b>																																
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité																																
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : <b>1</b> Nombre de mesures : <b>321</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,016 microgramme/L</b>																																
FLUOR	A	Très bonne qualité																																
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>0,08 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,08 mg/L</b>																																
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	DURETÉ	Eau dure																																
		Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.																																
		Nombre de prélèvements : <b>3</b> Valeur moyenne : <b>25,5 °f</b> Valeur maxi : <b>27,5 °f</b>																																

#### Quelques conseils

<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
<b>ADOUCCISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>
-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



### ZONE DE DISTRIBUTION : ST LEGER BOURG DENIS

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 13 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 435 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau		PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : ST-LEGER VIEUX-CHATEAU F2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 3599 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>		<p><b>BACTÉRIOLOGIE</b> <b>A</b> Très bonne qualité</p> <p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>13</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p>	
		<p><b>NITRATES</b> <b>A</b> Bonne qualité</p> <p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>12</b> Valeur moyenne : <b>23,3 mg/L</b> Valeur maxi : <b>24 mg/L</b></p>	
		<p><b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b> <b>A</b> Bonne qualité</p> <p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>1</b> Nombre de mesures : <b>321</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,022 microgramme/L</b></p>	
<p><b>Quelques conseils</b></p> <p><b>ABSENCE</b> Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p> <p><b>ADOUCCISSEUR</b> Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p> <p><b>RÉSEAU PRIVÉ</b> Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p> <p><b>CHLORE</b> Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>		<p><b>FLUOR</b> <b>A</b> Très bonne qualité</p> <p>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>0,08 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,08 mg/L</b></p>	
<p><b>Pour aller plus loin</b></p> <p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a></p>		<p><b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b></p> <p><b>DURETÉ</b> Eau dure</p> <p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>3</b> Valeur moyenne : <b>27,4 °f</b> Valeur maxi : <b>29,3 °f</b></p>	

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : SAINT MARTIN DU VIVIER

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 223 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 447 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 10580 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>31</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p>
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>198</b> Valeur moyenne : <b>22,6 mg/L</b> Valeur maxi : <b>26,8 mg/L</b></p>
<p><b>Quelques conseils</b></p> <p><b>ABSENCE</b> Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p> <p><b>ADOUCCISSEUR</b> Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p> <p><b>RÉSEAU PRIVÉ</b> Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p> <p><b>CHLORE</b> Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>31</b> Nombre de mesures : <b>7,623</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,092 microgramme/L (chloridazone desphényl)</b></p>
<p><b>Pour aller plus loin</b></p> <p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a></p>	<b>FLUOR</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>11</b> Valeur moyenne : <b>0,0465 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,07 mg/L</b></p>
<p>Édité le 26/05/2023</p>	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
	<b>DURETÉ</b>	Eau dure
	<p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>30</b> Valeur moyenne : <b>28 °f</b> Valeur maxi : <b>33,8 °f</b></p>

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.





ZONE DE DISTRIBUTION : GRAND QUEVILLY

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 61 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 438 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : MOULINEAUX FOR DU MOULIN F2, MOULINEAUX FOR INNOCENT F1. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 25963 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>61</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p>
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>58</b> Valeur moyenne : <b>20,6 mg/L</b> Valeur maxi : <b>34,4 mg/L</b></p>
	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>3</b> Nombre de mesures : <b>961</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,012 microgramme/L</b></p>

**Quelques conseils**

<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
<b>ADOUCCISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

<b>FLUOR</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
<p>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>3</b> Valeur moyenne : <b>0,0733 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,08 mg/L</b></p>
<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
<b>DURETÉ</b>	Eau dure
<p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>11</b> Valeur moyenne : <b>26,9 °f</b> Valeur maxi : <b>29,2 °f</b></p>

**Pour aller plus loin**

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 15/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

# QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



## ZONE DE DISTRIBUTION : OISSEL

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<b>2022</b> L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b> A : Eau de bonne qualité B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 27 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 438 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : OISSEL LA PERREUSE , OISSEL LE CATELIER . L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 12241 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b>	Très bonne qualité
----------------------	----------	--------------------

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **25**  
 Conformité : **100 %**  
 Valeur maxi : **0 n/100 ml**

<b>NITRATES</b>	<b>A</b>	Bonne qualité
-----------------	----------	---------------

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **25**  
 Valeur moyenne : **21,6 mg/L**  
 Valeur maxi : **24 mg/L**

<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b>	Bonne qualité
---------------------------------------------	----------	---------------

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **2**  
 Nombre de mesures : **639**  
 Conformité : **100 %**  
 Valeur maxi : **0,055 microgramme/L (chloridazone desphényl)**

<b>FLUOR</b>	<b>A</b>	Très bonne qualité
--------------	----------	--------------------

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**  
 Valeur moyenne : **0,1 mg/L**  
 Valeur maxi : **0,11 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<b>DURETÉ</b>	Eau très dure
---------------	---------------

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **5**  
 Valeur moyenne : **31,1 °f**  
 Valeur maxi : **31,9 °f**

### Quelques conseils

**ABSENCE**  

 Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

**ADOUCCISSEUR**  

 Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

**RÉSEAU PRIVÉ**  

 Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

**CHLORE**  

 Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

### Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 26/05/2023






L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : BANLIEUE SUD ROUEN

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 144 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 441 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : ST-ETIENNE CHAPELLE (LA) F1, ST-ETIENNE CHAPELLE (LA) F2, ST-ETIENNE CHAPELLE (LA) F3. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 88113 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : <b>144</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : <b>129</b> Valeur moyenne : <b>28,4 mg/L</b> Valeur maxi : <b>36,7 mg/L</b>
	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : <b>4</b> Nombre de mesures : <b>1,281</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,045 microgramme/L</b>
<b>Quelques conseils</b>	<b>FLUOR</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
<b>ABSENCE</b>  Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : <b>4</b> Valeur moyenne : <b>0,105 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,13 mg/L</b>
<b>ADOUCCISSEUR</b>  Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>  Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.	<b>DURETÉ</b>	Eau très dure
<b>CHLORE</b>  Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : <b>12</b> Valeur moyenne : <b>33,4 °f</b> Valeur maxi : <b>35,3 °f</b>
<b>Pour aller plus loin</b>		
 Retrouvez les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>		

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : GD COURONNE - MOULINEAUX

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 44 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 439 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : MOULINEAUX FOR DU MOULIN F2, MOULINEAUX FOR INNOCENT F1. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 11353 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>44</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p>
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>40</b> Valeur moyenne : <b>19,1 mg/L</b> Valeur maxi : <b>21 mg/L</b></p>
<p><b>Quelques conseils</b></p> <p><b>ABSENCE</b> Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p> <p><b>ADOUCCISSEUR</b> Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p> <p><b>RÉSEAU PRIVÉ</b> Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p> <p><b>CHLORE</b> Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>3</b> Nombre de mesures : <b>961</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,012 microgramme/L</b></p>
<p><b>Pour aller plus loin</b></p> <p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a></p>	<b>FLUOR</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>3</b> Valeur moyenne : <b>0,0733 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,08 mg/L</b></p>
<p><b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b></p> <p><b>DURETÉ</b></p> <p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p>		Eau dure
	<p>Nombre de prélèvements : <b>11</b> Valeur moyenne : <b>26,9 °f</b> Valeur maxi : <b>29,2 °f</b></p>	

Édité le 15/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : MAISON BRULEE

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 58 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 436 substances différentes.

**Origine et gestion de l'eau**

Votre réseau est alimenté par un captage : MAUNY VARRAS (LES). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 58 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »

**PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU**

<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		
Nombre de prélèvements : 3 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022		
<b>NITRATES</b>	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		
Nombre de prélèvements : 24 Valeur moyenne : 21,4 mg/L Valeur maxi : 31,3 mg/L		
<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	A	Bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		
Nombre de prélèvements : 40 Nombre de mesures : 4,096 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,03 microgramme/L		

**Quelques conseils**

**ABSENCE**  
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

**ADOUCCISSEUR**  
Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

**RÉSEAU PRIVÉ**  
Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

**CHLORE**  
Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

<b>FLUOR</b>	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		
Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L		

**Pour aller plus loin**

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

<b>DURETÉ</b>	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	
Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 27,8 °f Valeur maxi : 32,6 °f	

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



### ZONE DE DISTRIBUTION : CAUDEBEC-LES-ELBEUF

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<b>2022</b> L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>A : Eau de bonne qualité</li> <li>B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées</li> <li>C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</li> <li>D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</li> </ul>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 26 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 437 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																														
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : ORIVAL F1, ORIVAL F2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 9949 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td></td> <td>                     Nombre de prélèvements : <b>26</b>                      Conformité : <b>100 %</b>                      Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b> </td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td></td> <td>                     Nombre de prélèvements : <b>26</b>                      Valeur moyenne : <b>8,62 mg/L</b>                      Valeur maxi : <b>10,8 mg/L</b> </td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td></td> <td>                     Nombre de prélèvements : <b>3</b>                      Nombre de mesures : <b>959</b>                      Conformité : <b>100 %</b>                      Valeur maxi : <b>0,016 microgramme/L</b> </td> </tr> <tr> <th>FLUOR</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td> <td></td> <td>                     Nombre de prélèvements : <b>3</b>                      Valeur moyenne : <b>0,107 mg/L</b>                      Valeur maxi : <b>0,11 mg/L</b> </td> </tr> <tr> <th>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</th> <th>DURETÉ</th> <th>Eau dure</th> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>                     Nombre de prélèvements : <b>6</b>                      Valeur moyenne : <b>26,2 °f</b>                      Valeur maxi : <b>28,3 °f</b> </td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : <b>26</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>	NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : <b>26</b> Valeur moyenne : <b>8,62 mg/L</b> Valeur maxi : <b>10,8 mg/L</b>	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : <b>3</b> Nombre de mesures : <b>959</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,016 microgramme/L</b>	FLUOR	A	Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : <b>3</b> Valeur moyenne : <b>0,107 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,11 mg/L</b>	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	DURETÉ	Eau dure			Nombre de prélèvements : <b>6</b> Valeur moyenne : <b>26,2 °f</b> Valeur maxi : <b>28,3 °f</b>
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																													
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : <b>26</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>																													
NITRATES	A	Bonne qualité																													
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : <b>26</b> Valeur moyenne : <b>8,62 mg/L</b> Valeur maxi : <b>10,8 mg/L</b>																													
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité																													
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : <b>3</b> Nombre de mesures : <b>959</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,016 microgramme/L</b>																													
FLUOR	A	Très bonne qualité																													
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : <b>3</b> Valeur moyenne : <b>0,107 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,11 mg/L</b>																													
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	DURETÉ	Eau dure																													
		Nombre de prélèvements : <b>6</b> Valeur moyenne : <b>26,2 °f</b> Valeur maxi : <b>28,3 °f</b>																													

#### Quelques conseils

<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
<b>ADOUCCISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>
-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



### ZONE DE DISTRIBUTION : ELBEUF BUQUET

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p><b>2022</b></p> <p>La présence de produits de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p><b>C</b></p> <p>A : Eau de bonne qualité</p> <p>B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées</p> <p>C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</p> <p>D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</p>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 73 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 447 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : MAUNY VARRAS (LES), NEUVILLE DU BOSC. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 3874 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<p><b>BACTÉRIOLOGIE</b> <b>A</b> Très bonne qualité</p> <p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>36</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p> <p><b>NITRATES</b> <b>A</b> Bonne qualité</p> <p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>34</b> Valeur moyenne : <b>23 mg/L</b> Valeur maxi : <b>42,2 mg/L</b></p> <p><b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b> <b>C</b> Dépassements réguliers de la limite réglementaire</p> <p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>45</b> Nombre de mesures : <b>4,769</b> Conformité : <b>91 %</b> Valeur maxi : <b>0,536 microgramme/L (chloridazone desphényl)</b> Substance(s) non conforme(s) : <b>chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl</b></p>

#### Quelques conseils

<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
<b>ADOUCCISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

#### Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>
-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



### ZONE DE DISTRIBUTION : ELBEUF EST

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 19 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 437 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : ORIVAL F1, ORIVAL F2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 4867 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>19</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p>
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>19</b> Valeur moyenne : <b>8,58 mg/L</b> Valeur maxi : <b>9,2 mg/L</b></p>
	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>3</b> Nombre de mesures : <b>959</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,016 microgramme/L</b></p>

Quelques conseils		FLUOR	
<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	<b>A</b>	Très bonne qualité
<b>ADOUCCISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.		
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.		
<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.		
		<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
		<b>DURETÉ</b>	Eau dure
		<p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>6</b> Valeur moyenne : <b>26,2 °f</b> Valeur maxi : <b>28,3 °f</b></p>

**Pour aller plus loin**

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.





## ZONE DE DISTRIBUTION : ELBEUF OUEST

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<b>2022</b> L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>A : Eau de bonne qualité</li> <li>B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées</li> <li>C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</li> <li>D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</li> </ul>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 41 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 437 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																								
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : ELBEUF FOR LES ECAMEAUX, ORIVAL F1, ORIVAL F2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 9816 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td></td> <td>                     Nombre de prélèvements : <b>39</b>                      Conformité : <b>100 %</b>                      Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b> </td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td></td> <td>                     Nombre de prélèvements : <b>32</b>                      Valeur moyenne : <b>9,28 mg/L</b>                      Valeur maxi : <b>20 mg/L</b> </td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td></td> <td>                     Nombre de prélèvements : <b>10</b>                      Nombre de mesures : <b>2,456</b>                      Conformité : <b>100 %</b>                      Valeur maxi : <b>0,072 microgramme/L (aminotriazole)</b> </td> </tr> <tr> <th>FLUOR</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td> <td></td> <td>                     Nombre de prélèvements : <b>6</b>                      Valeur moyenne : <b>0,106 mg/L</b>                      Valeur maxi : <b>0,11 mg/L</b> </td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : <b>39</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>	NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : <b>32</b> Valeur moyenne : <b>9,28 mg/L</b> Valeur maxi : <b>20 mg/L</b>	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : <b>10</b> Nombre de mesures : <b>2,456</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,072 microgramme/L (aminotriazole)</b>	FLUOR	A	Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : <b>6</b> Valeur moyenne : <b>0,106 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,11 mg/L</b>
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																							
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : <b>39</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>																							
NITRATES	A	Bonne qualité																							
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : <b>32</b> Valeur moyenne : <b>9,28 mg/L</b> Valeur maxi : <b>20 mg/L</b>																							
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité																							
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : <b>10</b> Nombre de mesures : <b>2,456</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,072 microgramme/L (aminotriazole)</b>																							
FLUOR	A	Très bonne qualité																							
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : <b>6</b> Valeur moyenne : <b>0,106 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,11 mg/L</b>																							

### Quelques conseils

- ABSENCE**  
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
- ADOUCCISSEUR**  
Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
- RÉSEAU PRIVÉ**  
Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
- CHLORE**  
Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

### Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : FRENEUSE

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 30 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 440 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : ST-ETIENNE CHAPELLE (LA) F1, ST-ETIENNE CHAPELLE (LA) F2, ST-ETIENNE CHAPELLE (LA) F3. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 9212 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>30</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p>
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>30</b> Valeur moyenne : <b>27,4 mg/L</b> Valeur maxi : <b>35 mg/L</b></p>
	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>4</b> Nombre de mesures : <b>1,281</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,045 microgramme/L</b></p>
<b>Quelques conseils</b>	<b>FLUOR</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
<p><b>ABSENCE</b></p> <p>Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p>	<p>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>4</b> Valeur moyenne : <b>0,105 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,13 mg/L</b></p>
<p><b>ADOUCCISSEUR</b></p> <p>Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p>	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
<p><b>RÉSEAU PRIVÉ</b></p> <p>Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p>	<b>DURETÉ</b>	Eau très dure
<p><b>CHLORE</b></p> <p>Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>	<p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>12</b> Valeur moyenne : <b>33,4 °f</b> Valeur maxi : <b>35,3 °f</b></p>
<p><b>Pour aller plus loin</b></p> <p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a></p>		

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : ORIVAL

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 13 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 438 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : ORIVAL F1, ORIVAL F2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 897 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>13</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p>
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>13</b> Valeur moyenne : <b>8,62 mg/L</b> Valeur maxi : <b>9,8 mg/L</b></p>
	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>3</b> Nombre de mesures : <b>959</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,016 microgramme/L</b></p>

Quelques conseils		FLUOR	
<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	<b>A</b>	Très bonne qualité
<b>ADOUCCISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.	<p>Nombre de prélèvements : <b>3</b> Valeur moyenne : <b>0,107 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,11 mg/L</b></p>	
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.	<b>DURETÉ</b>	Eau dure
		<p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>6</b> Valeur moyenne : <b>26,2 °f</b> Valeur maxi : <b>28,3 °f</b></p>

**Pour aller plus loin**

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : ST AUBIN LES ELBEUF

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p><b>2022</b> L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p><b>A</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>A : Eau de bonne qualité</li> <li>B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées</li> <li>C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</li> <li>D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</li> </ul>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 32 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 439 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																																	
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : ORIVAL F1, ORIVAL F2, ST-AUBIN LES ELBEUF F1 1926, ST-AUBIN LES ELBEUF F2 1949. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 8394 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : <b>32</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : <b>32</b> Valeur moyenne : <b>20,6 mg/L</b> Valeur maxi : <b>28 mg/L</b></td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : <b>6</b> Nombre de mesures : <b>1,921</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,029 microgramme/L</b></td> </tr> <tr> <th>FLUOR</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : <b>6</b> Valeur moyenne : <b>0,107 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,12 mg/L</b></td> </tr> <tr> <th>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</th> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <th>DURETÉ</th> <td></td> <th>Eau très dure</th> </tr> <tr> <td>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : <b>15</b> Valeur moyenne : <b>33 °f</b> Valeur maxi : <b>38,5 °f</b></td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : <b>32</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>	NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : <b>32</b> Valeur moyenne : <b>20,6 mg/L</b> Valeur maxi : <b>28 mg/L</b>	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : <b>6</b> Nombre de mesures : <b>1,921</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,029 microgramme/L</b>	FLUOR	A	Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : <b>6</b> Valeur moyenne : <b>0,107 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,12 mg/L</b>	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			DURETÉ		Eau très dure	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : <b>15</b> Valeur moyenne : <b>33 °f</b> Valeur maxi : <b>38,5 °f</b>
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																																
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : <b>32</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>																																
NITRATES	A	Bonne qualité																																
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : <b>32</b> Valeur moyenne : <b>20,6 mg/L</b> Valeur maxi : <b>28 mg/L</b>																																
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité																																
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : <b>6</b> Nombre de mesures : <b>1,921</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,029 microgramme/L</b>																																
FLUOR	A	Très bonne qualité																																
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : <b>6</b> Valeur moyenne : <b>0,107 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,12 mg/L</b>																																
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES																																		
DURETÉ		Eau très dure																																
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : <b>15</b> Valeur moyenne : <b>33 °f</b> Valeur maxi : <b>38,5 °f</b>																																
Quelques conseils																																		
<p><b>ABSENCE</b> </p> <p>Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p>																																		
<p><b>ADOUCCISSEUR</b> </p> <p>Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p>																																		
<p><b>RÉSEAU PRIVÉ</b> </p> <p>Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p>																																		
<p><b>CHLORE</b> </p> <p>Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>																																		
Pour aller plus loin																																		
<p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a></p>																																		

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : ST PIERRE LES ELBEUF

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 27 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 437 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau		PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : ST-PIERRE FOR DE L'OISON, ST-PIERRE VALLON DE LA FIEFFE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 8283 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>		<p><b>BACTÉRIOLOGIE</b> <b>A</b> Très bonne qualité</p> <p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>23</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p>	
		<p><b>NITRATES</b> <b>A</b> Bonne qualité</p> <p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>23</b> Valeur moyenne : <b>19,2 mg/L</b> Valeur maxi : <b>23 mg/L</b></p>	
		<p><b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b> <b>A</b> Très bonne qualité</p> <p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>2</b> Nombre de mesures : <b>640</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,02 microgramme/L</b></p>	
<p><b>Quelques conseils</b></p> <p><b>ABSENCE</b>  Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p> <p><b>ADOUCCISSEUR</b>  Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p> <p><b>RÉSEAU PRIVÉ</b>  Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p> <p><b>CHLORE</b>  Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>		<p><b>FLUOR</b> <b>A</b> Très bonne qualité</p> <p>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>2</b> Valeur moyenne : <b>0,1 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,1 mg/L</b></p>	
<p><b>Pour aller plus loin</b></p> <p> Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a></p>		<p><b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b></p> <p><b>DURETÉ</b> Eau très dure</p> <p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>6</b> Valeur moyenne : <b>31,6 °f</b> Valeur maxi : <b>32,5 °f</b></p>	

Édité le 26/05/2023






L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : ST MARTIN BOSCHERVILLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<b>2022</b> La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné un dépassement ponctuel de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique était en place, ainsi qu'une dérogation préfectorale jusqu'en juillet 2022. La mise en oeuvre du plan d'actions a permis le retour à la conformité. L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres et peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 31 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 436 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																														
Votre réseau est alimenté par les captages : QUEVILLON F2 et MAROMME. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.  Elle fait l'objet d'un traitement.  Votre réseau alimente 2405 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « VEOLIA CGE ».	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td></td> <td>                             Nombre de prélèvements : <b>11</b>                              Conformité : <b>100 %</b>                              Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b> </td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td></td> <td>                             Nombre de prélèvements : <b>11</b>                              Valeur moyenne : <b>23,4 mg/L</b>                              Valeur maxi : <b>30 mg/L</b> </td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>B</th> <th>Dépassement ponctuel de la limite réglementaire</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td></td> <td>                             Nombre de prélèvements : <b>12</b>                              Nombre de mesures : <b>1,771</b>                              Conformité : <b>92 %</b>                              Valeur maxi : <b>0,13 microgramme/L (atrazine déséthyl désisopropyl)</b>                              Substance(s) non conforme(s) : <b>atrazine déséthyl désisopropyl</b> </td> </tr> <tr> <th>FLUOR</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td> <td></td> <td>                             Nombre de prélèvements : <b>1</b>                              Valeur moyenne : <b>0 mg/L</b>                              Valeur maxi : <b>0 mg/L</b> </td> </tr> <tr> <th>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</th> <th>DURETÉ</th> <th>Eau dure</th> </tr> <tr> <td>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</td> <td></td> <td>                             Nombre de prélèvements : <b>3</b>                              Valeur moyenne : <b>29,7 °f</b>                              Valeur maxi : <b>30,5 °f</b> </td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : <b>11</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>	NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : <b>11</b> Valeur moyenne : <b>23,4 mg/L</b> Valeur maxi : <b>30 mg/L</b>	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	B	Dépassement ponctuel de la limite réglementaire	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : <b>12</b> Nombre de mesures : <b>1,771</b> Conformité : <b>92 %</b> Valeur maxi : <b>0,13 microgramme/L (atrazine déséthyl désisopropyl)</b> Substance(s) non conforme(s) : <b>atrazine déséthyl désisopropyl</b>	FLUOR	A	Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>0 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0 mg/L</b>	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	DURETÉ	Eau dure	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : <b>3</b> Valeur moyenne : <b>29,7 °f</b> Valeur maxi : <b>30,5 °f</b>
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																													
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : <b>11</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>																													
NITRATES	A	Bonne qualité																													
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : <b>11</b> Valeur moyenne : <b>23,4 mg/L</b> Valeur maxi : <b>30 mg/L</b>																													
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	B	Dépassement ponctuel de la limite réglementaire																													
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : <b>12</b> Nombre de mesures : <b>1,771</b> Conformité : <b>92 %</b> Valeur maxi : <b>0,13 microgramme/L (atrazine déséthyl désisopropyl)</b> Substance(s) non conforme(s) : <b>atrazine déséthyl désisopropyl</b>																													
FLUOR	A	Très bonne qualité																													
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>0 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0 mg/L</b>																													
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	DURETÉ	Eau dure																													
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : <b>3</b> Valeur moyenne : <b>29,7 °f</b> Valeur maxi : <b>30,5 °f</b>																													
Quelques conseils																															
<b>ABSENCE</b>  Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.																															
<b>ADOUCCISSEUR</b>  Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.																															
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>  Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.																															
<b>CHLORE</b>  Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.																															
Pour aller plus loin																															
 Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>																															

Édité le 01/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : SAHURS

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
<b>2022</b>	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 26 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 434 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : VAL-DE-LA-HAYE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 3215 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « VEOLIA CGE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>19</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p>
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>19</b> Valeur moyenne : <b>24,8 mg/L</b> Valeur maxi : <b>29,3 mg/L</b></p>
	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>1</b> Nombre de mesures : <b>319</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,025 microgramme/L</b></p>

Quelques conseils		FLUOR	
<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	<b>A</b>	Très bonne qualité
<b>ADOUCCISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.		
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.		
<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.		
		<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
		<b>DURETÉ</b>	Eau dure
			<p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>3</b> Valeur moyenne : <b>28,9 °f</b> Valeur maxi : <b>30,9 °f</b></p>

**Pour aller plus loin**

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : BARDOUVILLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p><b>2022</b></p> <p>La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique était en place, ainsi qu'une dérogation préfectorale jusqu'en juillet 2022. La mise en oeuvre du plan d'actions a permis le retour à la conformité. L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres et peut être consommée par tous.</p>	<p><b>C</b></p> <p>A : Eau de bonne qualité</p> <p>B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées</p> <p>C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</p> <p>D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</p>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 36 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 438 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : BARDOUVILLE, QUEVILLON et MAROMME. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 2544 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « VEOLIA CGE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<p><b>BACTÉRIOLOGIE</b> <b>A</b> Très bonne qualité</p> <p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>14</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p> <p><b>NITRATES</b> <b>A</b> Bonne qualité</p> <p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>22</b> Valeur moyenne : <b>33,4 mg/L</b> Valeur maxi : <b>36 mg/L</b></p> <p><b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b> <b>C</b> Dépassements réguliers de la limite réglementaire</p> <p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>12</b> Nombre de mesures : <b>1,772</b> Conformité : <b>83 %</b> Valeur maxi : <b>0,14 microgramme/L (atrazine déséthyl déisopropyl)</b> Substance(s) non conforme(s) : <b>atrazine déséthyl déisopropyl</b></p>

### Quelques conseils

<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
<b>ADOUCCISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

### Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>
-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Édité le 01/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.





## ZONE DE DISTRIBUTION : YVILLE/SEINE

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 63 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 448 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : MAUNY VARRAS (LES). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 338 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « VEOLIA CGE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>12</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b> Années prises en compte : <b>2020, 2021, 2022</b></p>
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>27</b> Valeur moyenne : <b>21,3 mg/L</b> Valeur maxi : <b>31,3 mg/L</b></p>
	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>40</b> Nombre de mesures : <b>4,096</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,03 microgramme/L</b></p>

Quelques conseils		FLUOR	
<p><b>ABSENCE</b></p> <p>Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p>		<b>A</b> Très bonne qualité	
<p><b>ADOUCCISSEUR</b></p> <p>Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p>		<p>Nombre de prélèvements : <b>6</b> Valeur moyenne : <b>0 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0 mg/L</b></p>	
<p><b>RÉSEAU PRIVÉ</b></p> <p>Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p>			
<p><b>CHLORE</b></p> <p>Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>			
	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>		
	<b>DURETÉ</b>	Eau dure	
	<p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>12</b> Valeur moyenne : <b>27,8 °f</b> Valeur maxi : <b>32,6 °f</b></p>	

**Pour aller plus loin**

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : LE TRAIT

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 17 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 438 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : LE TRAIT LA NEUVILLE . L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 4876 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « VEOLIA CGE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>17</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p>
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>17</b> Valeur moyenne : <b>15,8 mg/L</b> Valeur maxi : <b>17 mg/L</b></p>
	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>2</b> Nombre de mesures : <b>639</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,044 microgramme/L</b></p>

Quelques conseils		FLUOR	
<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	<b>A</b>	Très bonne qualité
<b>ADOUCCISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.		
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.		
<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.		
		<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
		<b>DURETÉ</b>	Eau dure
		<p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>5</b> Valeur moyenne : <b>24 °f</b> Valeur maxi : <b>25,1 °f</b></p>

**Pour aller plus loin**

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : JUMIEGES

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p><b>2022</b> L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p><b>A</b></p> <p>A : Eau de bonne qualité</p> <p>B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées</p> <p>C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</p> <p>D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</p>

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 21 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 436 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																																	
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : JUMIEGES ROUTE DE LA CHAPELLE, YAINVILLE NOUVEAU. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 2323 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « VEOLIA CGE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml</td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 13,2 mg/L Valeur maxi : 16 mg/L</td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : 11 Nombre de mesures : 1,524 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,05 microgramme/L</td> </tr> <tr> <th>FLUOR</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L</td> </tr> <tr> <th>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</th> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <th>DURETÉ</th> <td></td> <td>Eau dure</td> </tr> <tr> <td>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</td> <td></td> <td>Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 25,9 °f Valeur maxi : 26,1 °f</td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 13,2 mg/L Valeur maxi : 16 mg/L	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 11 Nombre de mesures : 1,524 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,05 microgramme/L	FLUOR	A	Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			DURETÉ		Eau dure	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 25,9 °f Valeur maxi : 26,1 °f
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																																
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml																																
NITRATES	A	Bonne qualité																																
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 13,2 mg/L Valeur maxi : 16 mg/L																																
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité																																
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 11 Nombre de mesures : 1,524 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,05 microgramme/L																																
FLUOR	A	Très bonne qualité																																
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L																																
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES																																		
DURETÉ		Eau dure																																
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 25,9 °f Valeur maxi : 26,1 °f																																
Quelques conseils																																		
<p><b>ABSENCE</b></p> <p>Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p>																																		
<p><b>ADOUCCISSEUR</b></p> <p>Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p>																																		
<p><b>RÉSEAU PRIVÉ</b></p> <p>Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p>																																		
<p><b>CHLORE</b></p> <p>Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>																																		
Pour aller plus loin																																		
<p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a></p>																																		

Édité le 26/05/2023


L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : ST PAER

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A1 : Eau de bonne qualité.
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 15 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 49 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : <b>DUCLAIR - LE CHINOIS</b>. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 3655 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « <b>VEOLIA CGE</b> ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « <b>METROPOLE ROUEN NORMANDIE</b> »</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>15</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p>
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>11</b> Valeur moyenne : <b>27 mg/L</b> Valeur maxi : <b>28 mg/L</b></p>
<p><b>Quelques conseils</b></p> <p><b>ABSENCE</b>  Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p> <p><b>ADOUCCISSEUR</b>  Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p> <p><b>RÉSEAU PRIVÉ</b>  Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p> <p><b>CHLORE</b>  Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>1</b> Nombre de mesures : <b>524</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,021 microgramme/L</b> Année prise en compte : <b>2020</b></p>
<p><b>Pour aller plus loin</b></p> <p> Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a></p>	<b>FLUOR</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>0,07 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,07 mg/L</b> Année prise en compte : <b>2020</b></p>
<p><b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b></p>	<b>DURETÉ</b>	Eau très dure
	<p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>2</b> Valeur moyenne : <b>31,6 °f</b> Valeur maxi : <b>33,2 °f</b></p>

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : DUCLAIR

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
<b>2022</b>	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 12 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 49 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : <b>DUCLAIR - LE CHINOIS</b>. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 4073 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « <b>VEOLIA CGE</b> ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « <b>METROPOLE ROUEN NORMANDIE</b> »</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>12</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p>
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>10</b> Valeur moyenne : <b>10,1 mg/L</b> Valeur maxi : <b>22,8 mg/L</b></p>
	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>1</b> Nombre de mesures : <b>521</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,017 microgramme/L</b> Année prise en compte : <b>2020</b></p>
	<b>FLUOR</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>0,07 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,07 mg/L</b> Année prise en compte : <b>2020</b></p>
	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
	<b>DURETÉ</b>	Eau très dure
	<p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>31,8 °f</b> Valeur maxi : <b>31,8 °f</b></p>
<b>Quelques conseils</b>		
<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	
<b>ADOUCCISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.	
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.	
<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.	
<b>Pour aller plus loin</b>	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>	

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : YAINVILLE

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 24 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 436 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : YAINVILLE NOUVEAU. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 1041 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « VEOLIA CGE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>11</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p>
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>11</b> Valeur moyenne : <b>5,99 mg/L</b> Valeur maxi : <b>6,9 mg/L</b></p>
	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>12</b> Nombre de mesures : <b>1,771</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,01 microgramme/L</b></p>

Quelques conseils		FLUOR	
<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	<b>A</b>	Très bonne qualité
<b>ADOUCCISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.	<p>Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>0 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0 mg/L</b></p>	
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.	<b>DURETÉ</b>	Eau dure
		<p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>3</b> Valeur moyenne : <b>23,7 °f</b> Valeur maxi : <b>25,7 °f</b></p>

**Pour aller plus loin**

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : DEVILLE-LES-ROUEN

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
<b>2022</b>	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 107 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 445 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 10654 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « VEOLIA CGE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>22</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p>
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>99</b> Valeur moyenne : <b>17,8 mg/L</b> Valeur maxi : <b>25,8 mg/L</b></p>
	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>8</b> Nombre de mesures : <b>2,561</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,025 microgramme/L</b></p>

### Quelques conseils

<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
<b>ADOUCCISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

### Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : MAROMME MELANGE

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 187 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 447 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 42213 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « VEOLIA CGE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>78</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p>
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>173</b> Valeur moyenne : <b>22,8 mg/L</b> Valeur maxi : <b>26,8 mg/L</b></p>
	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>20</b> Nombre de mesures : <b>4,869</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,092 microgramme/L (chloridazone desphényl)</b></p>

### Quelques conseils

<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
<b>ADOLCISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

<b>FLUOR</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
<p>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>8</b> Valeur moyenne : <b>0,0362 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,07 mg/L</b></p>

### Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>
-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<b>DURETÉ</b>	Eau dure
<p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>24</b> Valeur moyenne : <b>28,4 °f</b> Valeur maxi : <b>33,8 °f</b></p>

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.






## ZONE DE DISTRIBUTION : MAROMME USINE DE TRAITEMENT

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
<b>2022</b>	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 85 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 444 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 31469 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « VEOLIA CGE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>81</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p>	
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>80</b> Valeur moyenne : <b>18,5 mg/L</b> Valeur maxi : <b>25,8 mg/L</b></p>	
	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>8</b> Nombre de mesures : <b>2,561</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,025 microgramme/L</b></p>	
	<b>FLUOR</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>4</b> Valeur moyenne : <b>0,045 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,07 mg/L</b></p>	
	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
	<b>DURETÉ</b>	Eau dure
	<p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p> <p>Nombre de prélèvements : <b>12</b> Valeur moyenne : <b>25,6 °f</b> Valeur maxi : <b>27,7 °f</b></p>	
<b>Quelques conseils</b>		
<p><b>ABSENCE</b></p> <p>Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p>		
<p><b>ADOUCCISSEUR</b></p> <p>Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.</p>		
<p><b>RÉSEAU PRIVÉ</b></p> <p>Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.</p>		
<p><b>CHLORE</b></p> <p>Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>		
<b>Pour aller plus loin</b>		
 <p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a></p>		

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : HOUPEVILLE

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 37 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 440 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 2815 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « VEOLIA CGE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	A	Très bonne qualité
----------------------	---	--------------------

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **9**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

<b>NITRATES</b>	A	Bonne qualité
-----------------	---	---------------

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **32**  
Valeur moyenne : **24,2 mg/L**  
Valeur maxi : **26,8 mg/L**

<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	A	Bonne qualité
---------------------------------------------	---	---------------

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **12**  
Nombre de mesures : **2,308**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0,092 microgramme/L (chloridazone desphényl)**

<b>FLUOR</b>	A	Très bonne qualité
--------------	---	--------------------

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **4**  
Valeur moyenne : **0,0275 mg/L**  
Valeur maxi : **0,06 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<b>DURETÉ</b>	Eau très dure
---------------	---------------

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **12**  
Valeur moyenne : **31,1 °f**  
Valeur maxi : **33,8 °f**

### Quelques conseils

**ABSENCE**

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

**ADOUCCISSEUR**

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

**RÉSEAU PRIVÉ**

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

**CHLORE**

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

### Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

# QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



## ZONE DE DISTRIBUTION : HOULME

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 95 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 444 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 3731 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « VEOLIA CGE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : <b>9</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : <b>89</b> Valeur moyenne : <b>18,1 mg/L</b> Valeur maxi : <b>25,8 mg/L</b>
	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : <b>8</b> Nombre de mesures : <b>2,561</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,025 microgramme/L</b>

### Quelques conseils

<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
<b>ADOUCCISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

### Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>
-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : HÉNOUVILLE MÉTROPOLE

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 30 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 437 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : HÉNOUVILLE LA FONTAINE 1981. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 4890 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « VEOLIA CGE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>12</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p>
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>22</b> Valeur moyenne : <b>16,6 mg/L</b> Valeur maxi : <b>29 mg/L</b></p>
	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>1</b> Nombre de mesures : <b>320</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,049 microgramme/L</b></p>

Quelques conseils		FLUOR	
<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	<b>A</b>	Très bonne qualité
<b>ADOUCCISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.		
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.		
<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.		
		<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
		<b>DURETÉ</b>	Eau très dure
		<p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>30,9 °f</b> Valeur maxi : <b>30,9 °f</b></p>

**Pour aller plus loin**

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : ISNEAUVILLE

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 33 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 439 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 3348 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « VEOLIA CGE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE »</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>9</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b></p>
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>32</b> Valeur moyenne : <b>24,2 mg/L</b> Valeur maxi : <b>26,8 mg/L</b></p>
	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>12</b> Nombre de mesures : <b>2,308</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0,092 microgramme/L (chloridazone desphényl)</b></p>

Quelques conseils		FLUOR	
<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	<b>A</b>	Très bonne qualité
<b>ADOUCCISSEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.	<p>Nombre de prélèvements : <b>4</b> Valeur moyenne : <b>0,0275 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,06 mg/L</b></p>	
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
<b>CHLORE</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.	<b>DURETÉ</b>	Eau très dure
		<p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p>	<p>Nombre de prélèvements : <b>12</b> Valeur moyenne : <b>31,1 °f</b> Valeur maxi : <b>33,8 °f</b></p>


**Pour aller plus loin**



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 26/05/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Envoyé en préfecture le 20/12/2022  
Reçu en préfecture le 20/12/2022  
Publié le   
ID : 076-200023414-20221214-C2022\_0805-DE

Publiée le 21.12.2022



Réf dossier : 8014  
N° ordre de passage : 50  
N° annuel : C2022\_0805

**DÉLIBÉRATION**  
**RÉUNION DU CONSEIL DU 12 DÉCEMBRE 2022**

**S'engager massivement dans la transition social-écologique - Gestion durable de la ressource -  
- Régie Publique de l'Eau - Programme de travaux 2023 : approbation**

Le coût du programme de travaux Eau potable de l'année 2023, joint en annexe, est estimé à 14 685 000 € HT pour les 71 communes de la Métropole.

Il comprend les opérations suivantes :

- des études pour un montant de 1 110 000 € HT,
- de la gestion patrimoniale des réseaux pour un montant de 9 050 000 € HT,
- de la gestion patrimoniale des ouvrages de stockage et de production pour un montant de 1 875 000 € HT,
- de la sécurisation et extension liée à la distribution pour un montant de 650 000 € HT,
- de la mise à niveau process et création d'usine d'eau potable pour un montant de 2 000 000 € HT.

S'agissant de travaux d'extension et de renouvellement des réseaux d'adduction et de distribution, ils seront en partie réalisés par le groupement SADE SOGEA NORD OUEST TP, titulaire d'un marché à bons de commandes pour les 5 pôles métropolitains.

Pour les opérations de gros entretiens-renouvellement, les travaux sur les ouvrages de stockage d'eau et sur les unités de production d'eau potable, pour certains travaux de renouvellement, de déplacement de réseaux, ainsi que pour les études, il est nécessaire de procéder au lancement de consultations, conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique et au programme de travaux dont il est ici demandé approbation. Le lancement des consultations a fait l'objet d'une délibération présentée au Bureau le 12 décembre 2022.

Ce programme comprend des opérations susceptibles de bénéficier de subventions de la part de l'État, du Département de la Seine-Maritime et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie dans le cadre du contrat global.

Le Quorum constaté,

Le Conseil métropolitain,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Métropole,

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation de la Régie publique de l'eau et de la Régie publique de l'assainissement en date du 29 novembre 2022,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président,

Après en avoir délibéré,

**Considérant :**

- que le programme de travaux a été soumis au Conseil de la Métropole dans le cadre du vote de la délibération budgétaire,
- que les travaux concernés sont susceptibles d'être subventionnés,

Il est procédé au vote à 23h17.

**Décide à l'unanimité :**

- d'approuver le programme de travaux 2023 joint en annexe.

La dépense qui en résulte sera imputée sur les chapitres 20, 21 et 23 du budget principal de la Régie Publique de l'Eau de la Métropole Rouen Normandie, sous réserve de l'adoption du budget 2023.

Envoyé en préfecture le 20/12/2022  
Reçu en préfecture le 20/12/2022  
Publié le   
ID : 076-200023414-20221214-C2022\_0805-DE

Fait à ROUEN les jour, mois et an susdits.

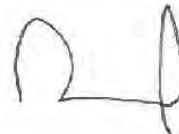
SUIVENT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE SECRETAIRE DE SEANCE



Document signé électroniquement par Roland MARUT  
Le Secrétaire de séance  
Date de signature : 20/12/2022

LE PRÉSIDENT



Document signé électroniquement par Nicolas MAYER-ROSSIGNOL  
Le Président de la Métropole Rouen Normandie  
Date de signature : 20/12/2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).



## RÉUNION DU CONSEIL DU 12 DÉCEMBRE 2022 À 18H00

Sur convocation du 2 décembre 2022

### **Etaient présents :**

M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay), M. BARRE (Oissel), Mme BIVILLE (Saint-Etienne-du-Rouvray) jusqu'à 18h47, Mme BONA (Ymare) jusqu'à 21h37, M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf), Mme BOTTE (Oissel) jusqu'à 20h17, Mme BOUCQUIAUX (Saint-Léger-du-Bourg-Denis), M. BREUGNOT (Gouy), M. BUREL (Canteleu), M. CAILLOT (Elbeuf) jusqu'à 21h31, M. CALLAIS (Le Trait), Mme CARON Marine (Rouen) à partir de 18h45, Mme CHABERT-DUKEN (Mont-Saint-Aignan), M. CHAUVIN (Saint-Martin-de-Boscherville), Mme COGNETTA (Sotteville-lès-Rouen), M. COUPARD LA DROITTE (Rouen) à partir de 18h23, M. DEBREY (Fontaine-sous-Préaux), Mme DE CINTRE (Rouen) jusqu'à 19h22, M. DEHAIL (Saint-Aubin-Celloville) à partir de 18h09, M. DELALANDRE Jean (Duclair), M. DELALANDRE Julien (Jumièges), M. DELAUNAY (Saint-Jacques-sur-Darnétal), Mme DELOIGNON (Déville-lès-Rouen), Mme DEL SOLE (Yainville), M. DEMAZURE (La Neuville-Chant-d'Oisel) jusqu'à 21h16, M. DUFLOS (Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen), Mme DUTARTE (Rouen), Mme EL KHILI (Rouen), M. EZABORI (Grand-Quevilly), Mme FERON (Grand-Quevilly), Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan), M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen) jusqu'à 21h40, Mme GOUJON (Petit-Quevilly), M. GRISEL (Boos) jusqu'à 21h44, M. GUILBERT (Franqueville-Saint-Pierre), Mme HEROUIN LEAUTEY (Rouen), M. HIS (Saint-Paër) jusqu'à 21h15, M. HOUBRON (Bihorel) jusqu'à 20h16, M. JOUENNE (Sahurs), Mme LABAYE (Rouen), M. LABBE (Rouen) jusqu'à 22h, M. LAMIRAY (Maromme) jusqu'à 20h15, M. LANGLOIS (Amfreville-la-Mivoie), M. LARCHEVEQUE (Yville-sur-Seine), M. LECERF (Darnétal) jusqu'à 22h57, M. LE COUSIN (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LECOUTEUX (Belbeuf), M. LEFEBVRE (Anneville-Ambourville), Mme LESAGE (Grand-Couronne), Mme LESCONNEX (Rouen), Mme MABILLE (Bois-Guillaume), Mme MANSOURI (Rouen), M. MARCHANI (Rouen), M. MARUT (Grand-Quevilly), M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf) jusqu'à 21h45, M. MAUGER (Saint-Pierre-de-Varengueville) à partir de 18h21, M. MAYER-ROSSIGNOL (Rouen), M. MENG (La Bouille) à partir de 18h33, M. MERABET (Elbeuf), M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val) à partir de 18h38, Mme MEZRAR (Saint-Pierre-lès-Elbeuf), M. de MONTCHALIN (Rouen) à partir de 18h20 et jusqu'à 20h58, M. MOREAU (Rouen), M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray) jusqu'à 20h14, Mme MULOT (Notre-Dame-de-Bondeville), M. NAIZET (Rouen), Mme NICQ-CROIZAT (Mont-Saint-Aignan), M. OBIN (Petit-Quevilly), Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen), M. PEREZ (Bois-Guillaume), M. PONTY (Berville-sur-Seine), M. RAOULT (Grand-Couronne) à partir de 18h13, Mme RAVACHE (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. RIGAUD (Petit-Quevilly), Mme RODRIGUEZ (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. ROULY (Grand-Quevilly), M. ROUSSEL (Hautot-sur-Seine), M. ROYER (Hénouville) à partir de 18h38 et jusqu'à 22h35, Mme SANTO (Roncherolles-sur-le-Vivier), Mme SLIMANI (Rouen) jusqu'à 22h01, M. SORET (Rouen), M. SOW (Rouen) à partir de 21h16,

Mme THIBAUDEAU (Epinay-sur-Duclair) jusqu'à 22h34, M. TIMMERMAN (Sotteville-lès-Rouen), Mme TOCQUEVILLE (Maromme), M. VENNIN (Le Mesnil-Esnard)

Mme SCOT supplée M. BIGOT (Petit-Couronne)

**Etaient représentés conformément aux dispositions de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

M. AMICE (Saint-Pierre-de-Manneville) pouvoir à Mme BOUCQUIAUX, Mme ARGENTIN (Rouen) pouvoir à Mme MULOT, M. BARON (Freneuse) pouvoir à M. LANGLOIS, M. BEREGOVOY (Rouen) pouvoir à M. MOREAU, Mme BERNAY (Malaunay) pouvoir à M. ROULY, Mme BIVILLE (Saint-Etienne-du-Rouvray) pouvoir à M. RIGAUD à partir de 18h47, Mme BONA (Ymare) pouvoir à M. DELALANDRE à partir de 21h37, Mme BOULANGER (Canteleu) pouvoir à M. BUREL, Mme BOURGET (Houpeville) pouvoir à Mme SANTO, M. CAILLOT (Elbeuf) pouvoir à M. MERABET à partir de 21h31, Mme CARON Marie (Canteleu) pouvoir à Mme EL KHILI, Mme CARON Marine (Rouen) pouvoir à M. LEFEBVRE jusqu'à 18h45, Mme CERCEL (Tourville-la-Rivière) pouvoir à M. BARRE, Mme DE CINTRE (Rouen) pouvoir à M. NAIZET à partir de 19h22, M. DELAPORTE (Val-de-la-Haye) pouvoir à Mme TOCQUEVILLE, Mme DUBOIS (Grand-Quevilly) pouvoir à M. MARUT, M. DUCHESNE (Orival) pouvoir à Mme LABAYE, M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen) pouvoir à M. DEBREY à partir de 21h40, M. GRELAUD (Bonsecours) pouvoir à M. BONNATERRE, Mme GROULT (Darnétal) pouvoir à M. LECERF jusqu'à 22h57, M. HIS (Saint-Paër) pouvoir à M. PEREZ à partir de 21h15, M. HOUBRON (Bihorel) pouvoir à M. DEMAZURE à partir de 20h16 et jusqu'à 21h16, M. HUE (Quévreville-la-Poterie) pouvoir à M. VENNIN, M. JAOUEN (La Londe) pouvoir à M. DE MONTCHALIN à partir de 18h20 et jusqu'à 20h58, M. LAMIRAY (Maromme) pouvoir à Mme GOUJON à partir de 20h15, Mme LAMOTTE (Sainte-Marguerite-sur-Duclair) pouvoir à M. CALLAIS, M. LECERF (Darnétal) pouvoir à Mme Marine CARON à partir de 22h57, M. LE GOFF (Moulineaux) pouvoir à Mme LESAGE, Mme LEMARCHAND (Le Mesnil-sous-Jumièges) pouvoir à Mme DEL SOLE, M. LESIEUR (Sotteville-lès-Rouen) pouvoir à M. TIMMERMAN, Mme MALLEVILLE (Rouen) pouvoir à Mme DUTARTE, Mme MAMERI (Rouen) pouvoir à Mme FLAVIGNY, M. MARCHE (Cléon) pouvoir à M. ANQUETIN, M. MARTOT (Rouen) pouvoir à Mme NICQ-CROIZAT, M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf) pouvoir à M. MENG à partir de 21h45, Mme MEYER (Caudebec-lès-Elbeuf) pouvoir à Mme DELOIGNON, Mme MOTTE (Petit-Quevilly) pouvoir à Mme RODRIGUEZ, M. PETIT (Quevillon) pouvoir à M. CHAUVIN, Mme RENOU (Sotteville-lès-Rouen) pouvoir à Mme PANE, M. ROUSSEAU (Bardouville) pouvoir à M. PONTY, M. ROYER (Hénouville) pouvoir à M. DEHAIL à partir de 18h09 jusqu'à 18h38 et à partir de 22h35, Mme SERAIT (Elbeuf) pouvoir à M. LE COUSIN, M. SOW (Rouen) pouvoir à Mme HEROUIN-LEAUTEY jusqu'à 21h16, M. PRIMONT (Rouen) pouvoir à M. COUPARD LA DROITTE à partir de 18h23, M. VERNIER (Sotteville-lès-Rouen) pouvoir à Mme LESCONNEL, M. VION (Mont-Saint-Aignan) pouvoir à Mme CHABERT-DUKEN, M. WULFRANC (Saint-Etienne-du-Rouvray) pouvoir à Mme RAVACHE

**Etaient absents :**

Mme BOTTE (Oissel) à partir de 20h17

M. COUPARD LA DROITTE (Rouen) jusqu'à 18h23  
M. DEHAIL (Saint-Aubin-Celloville) jusqu'à 18h09  
M. DEMAZURE à partir de 21h16  
M. GRENIER (Le Houlme)  
M. GRISEL (Boos) à partir de 21h44  
Mme GROULT (Darnétal) à partir de 22h57  
Mme HARAUX (Montmain)  
M. HOUBRON (Bihorel) à partir de 21h16  
M. JAOUEN (La Londe) jusqu'à 18h20 et à partir de 20h58  
M. DE MONTCHALIN jusqu'à 18h20 et à partir de 20h58  
M. LABBE (Rouen) à partir de 22h  
Mme LAROCHE (Isneauville)  
M. MAUGER (Saint-Pierre-de-Varengeville) jusqu'à 18h21  
M. MENG (La Bouille) jusqu'à 18h33  
M. MERLIN (Saint-Martin-du-Vivier)  
M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val) jusqu'à 18h38  
M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray) à partir de 20h14  
M. RAOULT (Grand-Couronne) jusqu'à 18h13  
M. ROYER (Hénouville) jusqu'à 18h09  
Mme SLIMANI (Rouen) à partir de 22h01  
M. SPRIMONT (Rouen) jusqu'à 18h23  
Mme THIBAudeau (Epinay-sur-Duclair) à partir de 22h34

PROGRAMME DE TRAVAUX 2023 - Direction de l'Eau		
I - ETUDES		
Objet	Précisions	Montant €HT
Etudes investigations avant travaux	Levés topographiques, investigations complémentaires, diagnostic amiante et HAP, diagnostic génie civil, analyses météorologiques, pollution des sols, GTR, ...	680 000
Etude de recherche en eau	Etudes de recherche en eau et de modélisation hydrogéotechnique des ressources avec le BRGM	75 000
Schéma directeur EAU	Schéma directeur global de la production et distribution ainsi que les performances écologiques et le PGSSSE	140 000
Etudes BAC et moyens de protection des ressources en eau	Levés topographiques pour connaissance patrimoniale	180 000
Connaissance patrimoniale		35 000
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>1 110 000</b>
II - GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX		
Objet	Précisions	Montant €HT
Travaux de renouvellement régulier de réseau y compris le remplacement des canalisations en PVC nécessaire au traitement du risque CVM	Objectif taux de renouvellement de 1%	6 000 000
Travaux de renouvellement, renforcement et dévoiement de réseaux liés aux grands projets d'aménagements Métropole	Bois-Guillaume - route de Neuchâtel ; Franqueville-Saint-Pierre - RD6014 ; Cléon - RD7 ; Maromme - RD 8015 ; Petit-Couronne - RD 3 Ces opérations contribuent à l'objectif d'un taux de renouvellement de 1%	2 000 000
Travaux de renouvellement, renforcement et dévoiement de réseaux liés aux projets de mobilité	T5 ; F1 Sud (avenue des Canadiens) Ces opérations contribuent à l'objectif d'un taux de renouvellement de 1%	1 050 000
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>9 050 000</b>
III - GESTION PATRIMONIALE DES OUVRAGES DE STOCKAGE ET DE PRODUCTION D'EAU POTABLE		
Objet	Précisions	Montant €HT
Achat de débitmètres et mesure de niveaux de réservoirs	Sectorisation et contrôle du fonctionnement du réseau et fuite	200 000
Renouvellement des équipements de production	Achat fourniture : média filtre, vannes, pompes, surpresseurs air, matériel analyse, filtre à sable et équipements	200 000
Renouvellement des équipements de production	Remplacement ou régénération des filtres à charbon en grain (CAG)	360 000
Aménagements sur réservoirs	Travaux de réhabilitation du réservoir des Canadiens à Elhorel Travaux de réhabilitation partielle des canalisations du réservoir du Chatelet à Rouen MOE pour la réhabilitation des ouvrages du site des réservoirs Léon Salva à Sotteville-lès-Rouen	300 000
Réhabilitation génie civil	Travaux de réhabilitation d'un filtre CAG de l'usine de la Chapelle et création barrière hydraulique NORD de l'usine de la Chapelle	600 000
Mise en place de dispositifs de sécurité des personnes sur les ouvrages	Diverses améliorations sur les réservoirs, usines et stations de pompage, sécurité des personnes, matériel de surveillance des sites	215 000
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>1 875 000</b>
IV - SECURISATION ET EXTENSION LIEE A LA DISTRIBUTION		
Objet	Précisions	Montant €HT
Interconnexion	Interconnexion Yaubeuges - La Neuville Chant d'Oisel Interconnexion Yainville - Duclair phase 2 en coordination avec travaux voirie rue de l'Essart	500 000
Securisation de la distribution	Travaux de sécurisation de la distribution de Duclair et de Saint Paer via création d'une station de pompage	150 000
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>650 000</b>
V - MISE A NIVEAU PROCESS ET CREATION USINE D'EAU POTABLE		
Objet	Travaux	Montant €HT
Mise à niveau des traitements	Travaux de reconstruction usine d'eau potable du Mont Duve à Elbeuf	820 000
Mise à niveau des traitements	Remplacement des unités d'ultrafiltration de la jatte et création d'un poste de stockage et d'injection de charbon actif en grain	1 100 000
Mise à niveau des traitements	MOE pour la reconstruction de l'usine d'eau potable de Carville à Dametal	80 000
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>2 000 000</b>
<b>TOTAL GENERAL 2023</b>		<b>14 685 000</b>

## **Annexe 4 : Glossaire**

### **Définitions précisées dans la circulaire du 28 avril 2008**

#### **1. Parties prenantes**

##### **Autorité organisatrice**

Personne publique (commune, EPCI, syndicat mixte...) ayant la responsabilité de l'organisation du service public d'eau ou d'assainissement, qui désigne et contrôle son opérateur.

##### **Opérateur (ou exploitant ou gestionnaire ou service gestionnaire)**

Service ou organisme dépendant de l'autorité organisatrice (cas de la gestion internalisée) ou autre organisme (cas de la gestion externalisée) désigné par l'autorité organisatrice, pour assurer tout ou partie des tâches de gestion du service public de l'eau ou de l'assainissement<sup>1</sup>.

##### **Habitant**

Personne domiciliée de manière permanente ou temporaire (habitant saisonnier) sur le territoire d'une collectivité.

##### **Habitant desservi**

Personne domiciliée de manière permanente ou temporaire sur le territoire d'une collectivité dans une zone où elle est soit raccordée soit raccordable aux installations du service public d'eau ou d'assainissement collectif, soit non raccordée avec dérogation. Dans le cas de l'assainissement non collectif, il s'agit d'une personne domiciliée sur une zone délimitée comme étant une zone couverte par un service d'assainissement non collectif.

##### **Abonné (ou usager ou client)**

Personne physique ou morale ayant souscrit un abonnement auprès de l'opérateur du service public de l'eau ou de l'assainissement<sup>2</sup>. L'abonné est par définition desservi par l'opérateur. Il peut être titulaire de plusieurs abonnements, sur le même service, en des lieux géographiques distincts. Les abonnés peuvent être des particuliers, des syndicats, des collectivités pour les besoins municipaux, des entreprises (services, industries), des agriculteurs (irrigation) etc.. L'abonné perd sa qualité d'abonné lorsque le service est stoppé, quel que soit sa situation vis-à-vis de la facturation (il n'est plus desservi, mais son compte peut ne pas encore être soldé).

##### **Abonné domestique ou assimilé**

Les abonnés domestiques ou assimilés sont les abonnés qui sont redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution domestique. Pour ces abonnés, les redevances sont perçues par l'organisme chargé de l'encaissement des factures émises pour la fourniture du service puis reversées à l'Agence de l'Eau.

##### **Abonnement**

L'abonnement désigne le contrat qui lie l'abonné à l'opérateur pour la prestation du service de l'eau ou de l'assainissement conformément au règlement du service<sup>3</sup>. Il y a un abonnement pour chaque point d'accès au service (point de livraison d'eau potable ou de collecte des effluents qui dessert l'abonné, ou installation d'assainissement autonome).

#### **2. Service, missions du service, réclamation**

##### **2.1 Service**

###### **Service**

Au sens du présent document, on entend par « service » le périmètre confié par l'autorité organisatrice à un opérateur unique. Les missions assurées peuvent être pour un service d'eau potable la production, le transfert et la distribution et pour un service d'assainissement la collecte, le transport, la dépollution et le cas échéant l'assainissement non collectif. A ces missions s'ajoute en général la gestion des abonnés.

##### **2.2 Missions du service de l'eau**

###### **Mission de production**

La mission de production consiste à assurer la mise à disposition d'eau potable en tête de réseau de distribution après avoir effectué les traitements requis. Elle peut comprendre ou non le captage, l'adduction de l'eau brute, le pompage en sortie d'usine. La conduite de transfert jusqu'au réservoir situé en dehors des limites de l'usine et ce même réservoir font partie de la distribution.

<sup>1</sup> Inspiré de la norme NF P 15-900-1 de juillet 2000: Services publics locaux. Lignes directrices pour les activités de service de l'alimentation en eau potable et dans l'assainissement. Partie 1 : Service à l'utilisateur - Définition 18.

<sup>2</sup> Inspiré de la norme NF PI 5-900-1 (définitions 33 et 34)

<sup>3</sup> Norme NF PI 5-900-1 (définition 8)

###### **Mission de transfert**

La mission de transfert consiste à assurer le transport de l'eau potable depuis la sortie de l'usine de production jusqu'à des points de livraison de ventes en gros. Il n'y a pas d'abonnés directement desservis.

#### **Mission de distribution**

La mission de distribution consiste à acheminer l'eau potable pour la mettre à disposition des abonnés de toute nature. Cette mission peut inclure une mission de transfert.

### **2.3 Missions du service de l'assainissement collectif**

#### **Mission de dépollution**

La mission de dépollution consiste à assurer le traitement des eaux usées et unitaires en vue de leur rejet au milieu naturel dans le respect de la réglementation. Elle peut comprendre ou non le pompage en sortie d'usine et le rejet lui-même. Les ouvrages situés à l'amont de l'entrée de l'usine de dépollution et de son by-pass font partie de la mission de transport.

#### **Mission de transport**

La mission de transport consiste à assurer le transport des eaux usées et unitaires depuis l'aval des canalisations de collecte jusqu'à des usines de dépollution ou à des points de livraison à un autre service. Il n'y a pas d'abonnés directement desservis.

#### **Mission de collecte**

La mission de collecte consiste à collecter les eaux usées et unitaires au droit des branchements des abonnés et à les acheminer jusqu'aux réseaux de transport ou aux usines de dépollution. Cette mission peut inclure une mission de transport.

### **2.4 Réclamation**

#### **Réclamation**

Toute expression de mécontentement adressée à un organisme, concernant ses produits ou le processus même de traitement des réclamations, duquel une réponse ou une solution est explicitement ou implicitement attendue<sup>4</sup>.

## **3. Définitions techniques**

### **3.1 Service de l'eau**

#### **Réseau de desserte**

Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression l'eau potable issue des unités de potabilisation jusqu'aux points de raccordement des branchements des abonnés ou des appareils publics (tels que les bornes incendie, d'arrosage, de nettoyage...) et jusqu'aux points de livraison d'eau en gros. Il est constitué de réservoirs, d'équipements hydrauliques, de conduites de transfert, de conduites de distribution mais ne comprend pas les branchements.

#### **Réseau de distribution**

Le réseau de distribution est constitué du réseau de desserte défini ci-dessus et des conduites de branchements<sup>5</sup>.

#### **Volume produit<sup>6</sup>**

Le volume produit est le volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau de distribution. Les volumes de service de l'unité de production ne sont pas comptés dans le volume produit.

#### **Volume acheté en gros (ou achetés à d'autres services d'eau potable)**

Le volume acheté en gros est le volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur. Il est strictement égal au volume importé<sup>7</sup>.

#### **Volume vendu en gros (ou vendus à d'autres services d'eau potable)**

Le volume vendu en gros est le volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur. Il est strictement égal au volume exporté<sup>7</sup>.

4 Définition 3.2 de la norme ISO 10002 : 2004 de juillet 2004. Management de la qualité. Satisfaction des clients.

Lignes directrices pour le traitement des réclamations dans les organismes.

5 Il s'agit donc de la même définition que celle de l'ASTEE dans la revue Techniques Sciences Méthodes n° 4bis-90 d'avril 1990 : Rendement des réseaux d'eau potable - Définition des termes utilisés.

6 Définition de l'ASTEE. Techniques Sciences Méthodes n° 4bis -90 d'avril 1990 : Rendement des réseaux d'eau potable - Définition des termes utilisés.

7 Le volume importé et le volume exporté sont également définis par l'ASTEE

8 Ces définitions correspondent aux définitions du SANDRE : Échanges DDASS - Distributeurs Version 0.4 du 07/02/2006

#### **Volume mis en distribution<sup>6</sup>**

Le volume mis en distribution est la somme du volume produit et du volume acheté en gros (importé) diminué du volume vendu en gros (exporté).

#### Volume comptabilisé<sup>6</sup>

Le volume comptabilisé résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés.

#### Volume de service du réseau<sup>6</sup>

Le volume de service du réseau est le volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution.

#### Volume consommateurs sans comptage<sup>6</sup>

Le volume consommateurs sans comptage est le volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation.

#### Volume consommé autorisé

Le volume consommé autorisé est, sur le périmètre du service, la somme du volume comptabilisé, du volume consommateurs sans comptage et du volume de service du réseau.

#### Prélèvement

Un prélèvement correspond à l'opération permettant de constituer un ou plusieurs échantillons cohérents (un échantillon par laboratoire) à un instant donné (ou durant une période donnée) et à un endroit donné (1 prélèvement = n échantillons pour n laboratoires).

#### Echantillon<sup>8</sup>

Un échantillon est la fraction d'un prélèvement qui est envoyé à un laboratoire afin d'en effectuer des analyses. Il peut être constitué de plusieurs flacons (1 échantillon = n flacons pour faire p analyses sur q paramètres).

### 3.2 Service de l'eau : correspondance des définitions avec la terminologie de l'IWA

L'International Water Association présente dans son document « Performance Indicators for Water Supply Services - Opérations & Maintenance Specialist Group » un tableau permettant de faire un bilan des volumes d'eau sur un service. La correspondance entre la terminologie de l'IWA et celle de l'ASTEE (reprise en grande partie au § 3.1) figure dans le tableau suivant, qui est le bilan des volumes tel que vu par l'IWA :

System input volume / Volume produit (1) + Volume acheté en gros (3) + Volume des pertes en adduction (1) + Volume besoin des usines (1)	Authorised Consumption / Volume consommé autorisé (2) + Volume vendu en gros (4)	Billed authorised consumption / Volume consommé autorisé (2) (partie facturée)	Billed metered consumption (included water exported) / Volume comptabilisé (1) (partie facturée) + Volume vendu en gros (4)	Revenue water / Volume facturé (1)	
		+ Volume vendu en gros (4)	Billed unmetered consumption / Volume consommateurs sans comptage (1) (partie facturée)		
	Waterlosses / Volume de pertes (5)	Unbilled authorised consumption / Volume consommé autorisé (2) (partie non facturée)	Unbilled metered consumption / Volume comptabilisé (1) (partie non facturée)	Unbilled unmetered consumption / Volume consommateurs sans comptage (1) (partie non facturée) + Volume de service du réseau (1)	Non revenue water / Volume non facturé
			Apparent losses / Pertes apparentes	Unauthorised consumption / Volume détourné (1)	
		Real losses / Pertes réelles	Metering inaccuracies / Volume défaut de comptage (1)		
				Real losses on raw water mains and at the treatment works (if applicable) / Volume des pertes en adduction (1) + Volume besoin des usines (1)	
		Leakage on transmission and/or distribution mains / Volume des fuites (1) (pour la part due aux conduites de transfert et de distribution)			
		Leakage and overflows at transmission and/or distribution tanks / Volume gaspillé (1) (pour la part due aux débordements de réservoirs) + Volume de fuites (1) (pour la part due aux fuites de réservoirs)			
		Leakage on service connections up to the measurement point / Volume des fuites (1) (pour la part due aux branchements jusqu'aux compteurs)			

(1) défini par l'ASTEE

(2) défini dans le présent document

(3) strictement égal au volume importé défini par l'ASTEE

(4) strictement égal au volume exporté défini par l'ASTEE

(5) volume des pertes en distribution de l'ASTEE si le périmètre considéré est le système de transport et de distribution, c'est-à-dire hors adduction et production

On a les égalités suivantes :

Volume consommé autorisé IWA = volume consommé autorisé (défini dans le présent document) + volume vendu en gros (exporté)

Volume consommé total = volume consommé autorisé IWA + volume détourné + volume défaut de comptage

### 3.3 Service de l'assainissement collectif

#### Réseau de collecte des eaux usées

Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression les eaux usées et unitaires issues des abonnés, du domaine public ou d'autres services de collecte jusqu'aux unités de dépollution. Il est constitué de la partie publique des branchements, des canalisations de collecte, des canalisations de transport, des ouvrages et équipements hydrauliques<sup>9</sup>.

#### Station d'épuration (ou usine de dépollution)

Ensemble des installations chargées de traiter les eaux collectées par le réseau de collecte des eaux usées avant rejet au milieu naturel et dans le respect de la réglementation (appelée aussi usine de traitement, STEP).

#### Inondation

L'eau pluviale ne peut être évacuée par le réseau car les bouches d'engouffrement sont obstruées totalement ou partiellement (le réseau en lui-même n'est pas saturé) ; en période de crue de cours d'eau, l'eau inonde la chaussée suite à un défaut d'étanchéité des déversoirs d'orage.

#### Débordement

L'eau n'est pas évacuée par le réseau soit par manque de capacité hydraulique (y compris pompage, notamment en période de crue), soit suite à une obstruction partielle ou totale de canalisations de collecte ou de transport (les ouvrages d'engouffrement ne sont pas en cause).

#### Infiltrations

L'eau s'infiltré dans les locaux des usagers par le sol ou les murs en sous-sol.

#### Refoulement

Retour d'eau du réseau public vers les locaux de l'utilisateur par l'intermédiaire de son branchement. Cela se produit lorsque le branchement n'est pas équipé d'un dispositif anti-refoulement (clapet, pompage) et que la pression (ou niveau d'eau) est élevée dans le réseau public.

<sup>9</sup> Il est courant de parler de « réseau de collecte hors branchements » pour ne désigner que les canalisations de collecte, de transport et les ouvrages et équipements hydrauliques.





**Ma Métropole**  
metropole-rouen-normandie.fr  
**0 800 021 021**  
Service & appel gratuits

**Métropole Rouen Normandie**

Le 108  
108 Allée François Mitterrand  
CS 50589  
76006 ROUEN CEDEX  
Tél. 02 35 52 68 10 - Fax 02 35 52 68 59

**[www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr)**